



GROUPE  
**MTY**  
GROUP

**NOTRE PROPOSITION DE VALEUR**

**N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI  
ALLÉCHANTE**

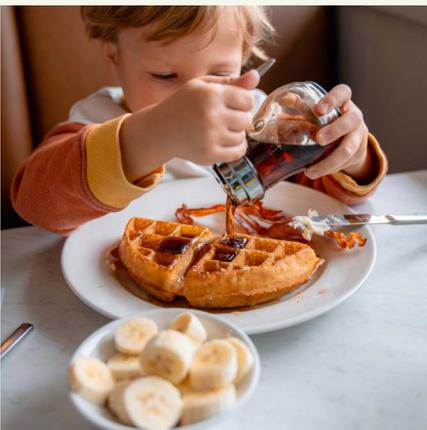
**RAPPORT ANNUEL 2023**





## NOTRE PROPOSITION DE VALEUR N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ALLÉCHANTE

Le Groupe MTY est un franchiseur qui exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet, sous plus de 90 bannières, au Canada, aux États-Unis et à l'international. Établi à Montréal, le Groupe MTY est une famille dont le cœur bat au rythme de ses marques, l'âme même de sa stratégie multimarque. Depuis plus de 40 ans, il a su s'imposer en mettant au monde de nouveaux concepts de restauration et en réalisant des acquisitions et alliances stratégiques qui lui ont permis d'atteindre de nouveaux sommets année après année. En mariant tendances émergentes et savoir-faire opérationnel, les marques qui forment le Groupe MTY touchent, à leur manière, la vie de millions de personnes chaque année. Avec 7 116 établissements, les multiples saveurs du Groupe MTY sauront assurément répondre aux différents goûts et besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.







# 7 116

## ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE<sup>(1)</sup>

### 63 %

FAÇADE SUR RUE



### 21 %

FORME  
NON-TRADITIONNELLE



### 16 %

CENTRES COMMERCIAUX  
ET AIRES DE RESTAURATION  
DE TOURS DE BUREAU



(1) Nombres d'établissements au 30 novembre 2023.



**104,1 M\$**

**RÉSULTAT NET  
ATTRIBUABLE AUX  
PROPRIÉTAIRES**



**271,9 M\$**

**BAlIA AJUSTÉ  
NORMALISÉ<sup>(1)</sup>**



**184,6 M\$**

**FLUX DE TRÉSORERIES  
PROVENANT DES ACTIVITÉS  
D'EXPLOITATION**

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU  
CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU<sup>(2)</sup>**



- Canada
- Côte Ouest des États-Unis
- Côte Est des États-Unis
- International

**PRODUITS<sup>(3)</sup> PAR SOUS-SECTEUR  
D'ACTIVITÉS**



- Établissements propriétaires
- Franchises
- Transformation, distribution et détail
- Fonds promotionnels

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(3) En % des produits de l'exercice 2023, excluant les intercos.





**2023**

# FAITS SAILLANTS

## DES RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS

- Chiffre d'affaires réseau<sup>(1)</sup> de 5,6 milliards de dollars
- BAIIA ajusté normalisé<sup>(2)</sup> de 271,9 millions de dollars
- Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation de 184,6 millions de dollars

## L'ALLOCATION DU CAPITAL

- Remboursement de la dette à long terme à hauteur de 110,4 millions de dollars
- Versement de dividendes pour un montant de 24,4 millions de dollars
- Rachat d'actions pour 4,2 millions de dollars
- Dépenses en immobilisations incluant les immobilisations incorporelles de 32,2 millions de dollars

## LA SITUATION FINANCIÈRE

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté normalisé<sup>(3)</sup> de 2,8X
- Trésorerie de 58,9 millions de dollars
- Crédit disponible de 142,2 millions de dollars

## LE VERSEMENT DU DIVIDENDE

- Après la fin de l'exercice, la Société a annoncé une hausse de 12 % de son dividende trimestriel, qui est passé de 0,25 \$ à 0,28 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,28 \$ par action a été versé le 15 février 2024 aux actionnaires inscrits.

(1) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(2) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.



## 5 DERNIERS EXERCICES

# FAITS SAILLANTS

Pour les exercices clos le 30 novembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2023 2022 2021 2020 2019

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits	1 169 334	716 522	551 903	511 117	550 942
BAlIA ajusté normalisé <sup>(1)</sup>	271 904	187 352	168 622	137 819	151 662
Bénéfice (perte) avant impôts	109 985	96 170	112 072	(51 949)	97 997
Résultat net (perte) attribuable aux propriétaires	104 082	74 817	85 639	(37 108)	77 675
Total du résultat global attribuable aux propriétaires	115 786	109 903	77 673	(49 726)	76 489
Résultat par action – de base (\$ par action)	4,26	3,06	3,47	(1,50)	3,09
Résultat par action – diluée (\$ par action)	4,25	3,06	3,46	(1,50)	3,08
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers d'actions)	24 409	24 440	24 705	24 755	25 145
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers d'actions)	24 478	24 466	24 745	24 755	25 186
Nombre d'actions en circulation (en milliers d'actions)	24 333	24 413	24 670	24 706	25 071

### DONNÉES SUR LE RÉSEAU

Chiffre d'affaires réseau <sup>(2)</sup>	5 641 200	4 251 200	3 631 300	3 459 100	3 619 800
Ventes en ligne <sup>(2)</sup>	1 027 400	820 300	803 600	636 400	199 200
Nombre d'établissements (nbre)	7 116	6 788	6 719	7 001	7 373

### FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation <sup>(4)</sup>	184 586	148 481	139 299	133 652	112 951
Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation par action diluée (\$ par action) <sup>(2-4)</sup>	7,54	6,07	5,63	5,40	4,48
Dividendes versés sur les actions ordinaires	24 407	20 518	9 141	4 633	16 713
Dividendes versés par action ordinaire (\$ par action)	1,00	0,84	0,37	0,185	0,66
Actions rachetées et annulées	4 167	14 618	2 184	18 866	5 227
Nombre d'actions rachetées et annulées (nbre)	80 800	256 400	36 600	364 774	98 543

### BILAN

Trésorerie	58 895	59 479	61 231	44 302	50 737
Actifs totaux	2 680 018	2 325 303	1 904 594	2 013 697	1 648 801
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	767 364	560 959	360 728	460 542	540 650
Capitaux propres	812 889	724 626	648 898	582 514	665 480

### DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES

Cours de clôture (\$ par action)	51,50	61,25	55,19	51,65	55,92
Haut - 52 semaines (\$ par action)	73,50	63,96	72,10	62,82	71,86
Bas - 52 semaines (\$ par action)	49,91	45,20	47,15	14,23	51,61
Capitalisation boursière (en millions de \$ par action)	1 253	1 495	1 362	1 276	1 402

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(4) Les montants de la période précédente ont été ajustés pour refléter un reclassement entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des variations des taux de change sur la trésorerie.



Chers actionnaires,

Au cours de la dernière décennie, MTY a réalisé 27 acquisitions pour un montant total de plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui porte le nombre d'établissements à plus de 7 000, répartis entre 91 bannières. Au fil des ans, nous sommes devenus l'un des plus importants franchiseurs et exploitants de concepts de restaurants en Amérique du Nord.

## MESSAGE DE **ÉRIC LEFEBVRE**

En 2023, nos récentes acquisitions ont contribué à faire grimper le chiffre d'affaires réseau<sup>(1)</sup> de 33 %, pour atteindre un sommet de 5,6 milliards de dollars. La croissance organique a contribué à cette performance avec une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant la capacité du réseau à générer des redevances. L'effet global s'est traduit par un BAIIA<sup>(2)</sup> ajusté normalisé sans précédent de 279,1 millions de dollars en 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont suivi avec 184,6 millions de dollars générés au cours de la dernière année. Par conséquent, notre double stratégie de croissance, qui s'appuie sur des acquisitions stratégiques et une croissance organique, nous a largement permis de composer efficacement avec les conditions incertaines du marché et avec la pression inflationniste en 2023.

Le secteur dans lequel nous évoluons a été confronté à de nombreux défis au cours des trois dernières années, qu'il s'agisse des restrictions imposées par les gouvernements dans le domaine de nos activités, des problèmes dans l'industrie de la construction et dans la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'obtention des permis de construire et dans la programmation des inspections, des coûts et de la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'augmentation des coûts de financement, etc. Tous ces facteurs ont exercé une pression considérable sur notre réseau. Néanmoins, je suis fier d'annoncer que nous avons ouvert 330 établissements en 2023, enregistrant même des trimestres records successifs pour le nombre d'ouvertures aux troisième et quatrième trimestres. Les neuf derniers mois ont été encourageants, car nous avons augmenté le nombre d'ouvertures tout en réduisant progressivement le nombre de fermetures. Tout aussi important, le portefeuille de futures ouvertures d'établissements en 2024 reste solide.

Au cours de la dernière année, nous avons constaté que les consommateurs étaient de plus en plus sensibles aux prix. Dans un environnement instable, ils veulent en avoir plus pour l'argent qu'ils ont durement gagné. Les augmentations de prix ont entraîné des attentes plus élevées, poussant nos bannières à élever leur niveau d'excellence pour rester pertinentes sur le marché. La créativité, l'innovation et la qualité d'exécution seront essentielles pour que MTY continue à accroître sa proposition de valeur.

(1) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(2) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

Nous poursuivrons également nos efforts pour tirer parti du marketing numérique, de la commande en ligne, de la performance des sites Web et de l'analyse des données. Les ventes en ligne ont augmenté de 25 % au cours de l'année, pour atteindre 1,0 milliard de dollars en 2023, soit une hausse de 5 % en excluant les acquisitions et l'incidence des fluctuations du change. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais nous prenons des mesures pour rendre l'expérience client aussi transparente et attrayante que possible, afin que la dynamique de croissance se poursuive à l'avenir.

Nous continuons de croire en l'importance de notre secteur de la transformation, distribution et détail. Les épiciers et les détaillants en alimentation ont dû relever des défis au Canada en 2023, mais nous avons réussi à accroître notre présence, avec 190 produits référencés contre 183 en 2022. Bien que ce secteur présente des marges plus faibles que notre secteur des franchises, il fournit aux clients un autre canal de distribution pour leur permettre d'apprécier la valeur des produits que nous offrons et fait en sorte que nous bénéficions maintenant d'une plus large part de leurs dépenses en alimentation. Les ventes ont légèrement baissé dans ce secteur en 2023, mais nous croyons aux nouveaux produits que nous avons concoctés et espérons établir une croissance à long terme à la fois au Canada et aux États-Unis.

En ce qui concerne l'exercice 2024, nous pensons que MTY dispose d'une base solide pour relever les défis auxquels elle pourrait être confrontée. L'environnement macroéconomique exige que l'on se concentre sur l'exécution immédiate, mais nous ne perdons pas de vue nos objectifs à long terme. Nous avons prévu de travailler à l'amélioration de l'efficacité de nos activités, ce qui prendra de nombreuses formes. De la consolidation des unités d'affaires au déploiement d'un nouveau système PGI dans l'ensemble de l'organisation, nous examinerons systématiquement chaque aspect de nos activités pour nous assurer que nous optimisons toutes les ressources dont nous disposons. MTY a prospéré au cours des quatre dernières décennies grâce à sa forte culture entrepreneuriale, à sa souplesse et à son approche axée sur les résultats. Cet héritage est essentiel pour nous et, bien que l'environnement commercial dans lequel nous évoluons soit en constante évolution, nous continuons à déployer des efforts considérables pour conserver les mêmes atouts afin de prospérer pendant de nombreuses décennies à venir.

Il convient de noter que notre conseil d'administration a récemment approuvé une augmentation de 12 % de notre dividende trimestriel, qui passe à 0,28 \$ par action ordinaire, ce qui témoigne de sa confiance dans la capacité de MTY à générer dans le futur d'importants flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Après une période de forte croissance, marquée par des acquisitions de grande envergure, nous restons pleinement engagés dans la création de valeur pour les actionnaires. Soyez assurés que nous continuerons à rechercher les acquisitions les plus rentables et à investir dans la croissance organique, tout en protégeant notre situation financière.

En conclusion, je tiens à remercier toutes nos parties prenantes, y compris nos clients et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités, ainsi que nos employés, nos partenaires franchisés, nos actionnaires et les membres dévoués du conseil d'administration pour leur soutien indéfectible.



**Éric Lefebvre**

Président-directeur général

*En 2023, nos récentes acquisitions ont contribué à faire grimper le chiffre d'affaires réseau de 33 %, pour atteindre un sommet de 5,6 milliards de dollars. La croissance organique a contribué à cette performance avec une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant la capacité du réseau à générer des redevances.*



## RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE MISE À JOUR

Nous sommes heureux de donner un aperçu de la mise à jour de notre rapport sur le développement durable, qui a été publié en juillet 2023. Ce rapport, qui a été approuvé par le conseil d'administration de MTY, résume les progrès que nous avons réalisés au cours de l'exercice 2022 par rapport aux engagements énoncés dans notre rapport inaugural.

## NOURRITURE PLANÈTE GENS

Ce rapport d'étape présente des données sur nos actions visant à nous approvisionner de manière responsable, à améliorer la qualité de nos aliments, à réduire notre impact sur l'environnement et à jouer un rôle positif dans les communautés que nous desservons.

Nous sommes fiers de nos réalisations dans ces domaines et enthousiastes à l'idée de partager nos avancées. Nous sommes conscients qu'il nous reste du travail à faire et nous nous engageons à prendre les prochaines mesures nécessaires pour améliorer la qualité de la nourriture, le bien-être de notre planète et de nos gens.

Les informations présentées dans le rapport sont alignées sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Ces objectifs sont un appel mondial à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de tous. Ce programme de développement durable, élaboré en 2015 par les Nations unies, contient 17 objectifs.

Nous avons sélectionné les ODD sur lesquels nous avons le plus d'impact et qui complètent les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI) dont nous avons rendu compte dans notre précédent rapport.

Voici un aperçu de nos réalisations en fonction de nos piliers, soit la nourriture, la planète et les gens.

Pour consulter l'intégralité du rapport sur le développement durable de MTY, allez à : <https://mtygroup.com/developpement-durable/>



## NOTRE IMPACT EN MATIÈRE D'ALIMENTATION APERÇU

Lorsque nous approvisionnons nos restaurants en produits alimentaires, nous essayons de maintenir un équilibre entre la qualité, le prix, la disponibilité et la durabilité. Voici quelques exemples de produits sous contrat qui répondent à tous ces critères.



ACHAT DE PLUS DE

**1,2 M DE LB**

DE PRODUITS DE CHARCUTERIE PROVENANT D'ANIMAUX ÉLEVÉS SANS ANTIBIOTIQUES



PRÈS DE

**18 M LB**

DE POULET PROVENANT DE FOURNISSEURS LOCAUX\*



**100 %**

DE NOS PRODUITS DE THON EN CONSERVE SOUS CONTRAT SONT CERTIFIÉS PAR LE MARINE STEWARDSHIP COUNCIL (MSC)

DE NOTRE THON CONGELÉ EST PÊCHÉ À LA LIGNE AVEC DES HAMEÇONS CIRCULAIRES, POUR PRÉVENIR LES PRISES ACCESSOIRES



PRÈS DE

**800 000 LB**

DE FRUITS DE MER ACHETÉS SONT ÉLEVÉS CONFORMÉMENT AU PROTOCOLE BEST AQUACULTURE PRACTICES (BAP)



PLUS DE

**320 000 LB**

DE VIANDE HACHÉE FRAÎCHE JAMAIS CONGELÉE DE BŒUF ÉLEVÉ SANS ANTIBIOTIQUES



ACHAT DE PLUS DE

**1 M LB**

DE CÔTES LEVÉES FAITES DE PORC ÉLEVÉ NATURELLEMENT SANS HORMONES NI STÉROÏDES

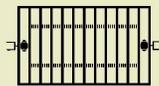
\*Les restaurants situés au Canada s'approvisionnent en poulet auprès de fournisseurs canadiens. Ceux des États-Unis achètent le poulet auprès de fournisseurs américains.

# NOTRE IMPACT SUR LA PLANÈTE APERÇU



**22 %**

DES VÉHICULES DE CLASSES 1 ET 2  
APPARTENANT À MTY OU LOUÉS PAR MTY SONT  
DES **VOITURES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES**



ÉLIMINATION DE

**16 M**

DE PAILLES EN PLASTIQUE\* DANS NOS  
RESTAURANTS CANADIENS, ÉQUIVALENT À  
LA LONGUEUR DE 30 485 TERRAINS DE  
FOOTBALL AMÉRICAIN

\* 16 millions de pailles mises bout à bout sont équivalentes en longueur à 30 485 terrains de football américain.

\*\* Les estimations de l'impact sur l'environnement ont été effectuées à l'aide du calculateur d'Environmental Paper Network, version 4.0. Pour en savoir plus, consultez le [www.papercalculator.org](http://www.papercalculator.org).

REPLACEMENT DE

**195 142 LB**

DE NAPPERONS EN PAPIER PAR DES MENUS  
RÉUTILISABLES OU NUMÉRIQUES DANS  
NOS RESTAURANTS CANADIENS, SOIT  
L'ÉQUIVALENT DE :



**4 040 000 GALLONS**

D'EAU (OU 2 920 BRASSÉES DE LAVAGE)\*\*



**1 880 000 LB**

DE CO<sup>2</sup> (OU LES ÉMISSIONS DE  
171 VOITURES PAR ANNÉE)\*\*



UNE QUANTITÉ DE BOIS QUI ÉQUIVAUT À  
**1 220 ARBRES\*\***



PLUS DE

**500 000 LB**

DE CONTENANTS EN PLASTIQUE  
DIFFICILE À RECYCLER



**18 M**

D'USTENSILES EN PLASTIQUE



**4,5 M**

DE SACS À EMPORTER EN PLASTIQUE

DÉTOURNÉS DE NOS SITES  
D'ENFOUISSEMENT AU CANADA ET  
REPLACÉS PAR DES OPTIONS 100 %  
RECYCLABLES, COMPOSTABLES  
OU RÉUTILISABLES.

# NOTRE IMPACT SUR LES GENS APERÇU



**575 HEURES**

DE BÉNÉVOLAT CONSIGNÉES PAR NOS  
EMPLOYÉS DES SIÈGES SOCIAUX



PARTICIPÉ À PLUS DE

**447**

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES



PLUS DE

**1 000 000 \$\***

DONNÉS EN COMMANDITES À  
DES ŒUVRES CARITATIVES LOCALES



**8 155**

UTILISATEURS ONT  
ACCÉDÉ AU PORTAIL DE  
FORMATION<sup>1</sup> EN 2022



**100**

FRANCHISÉS ONT  
OBTENU UN DIPLÔME DE  
L'UNIVERSITÉ<sup>2</sup> EN 2022



LES EMPLOYÉS ONT SUIVI

**12 909**

COURS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ



CONTRIBUTION D'ENVIRON

**420 000 \$**

DANS LA FORMATION CONTINUE ET  
L'APPRENTISSAGE DE NOS EMPLOYÉS



DON DE

**7 404**

REPAS

\* Combinaison d'efforts de collecte de fonds (excluant les dons de nourriture) rapportés. Le montant indiqué est en dollars canadiens, en utilisant un calculateur de taux de change de 1 USD = 1,33856 CAD.

<sup>1</sup> Le portail de formation de MTY est un lieu d'apprentissage virtuel où les franchisés peuvent accéder à des formations en ligne, des vidéos et des communications en temps réel. Nous avons également un centre de ressources analogue aux États-Unis.

<sup>2</sup> L'université MTY (MTYU) est un programme de formation en classe virtuelle qui complète la pratique donnée en restaurant. MTYU est une formation en ligne de cinq jours sur la gestion d'établissements de restauration qui s'adresse aux nouveaux franchisés, aux gérants de restaurant et aux équipes opérationnelles.



## Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 Faits saillants

---

- Les produits annuels sont supérieurs à 1 milliard de dollars, une première dans l'histoire de MTY.
- Le BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup> augmente de 13 % pour s'établir à 60,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 53,5 millions de dollars au 4<sup>e</sup> trimestre 2022.
- Les flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup> ont augmenté de 27 % pour s'établir à 44,3 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 34,8 millions de dollars au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, et se sont améliorés de 13 % pour s'établir à 154,1 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 137,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles par action diluée <sup>2)</sup> ont atteint 1,81 \$ pour le trimestre et 6,30 \$ pour l'exercice.
- Le bénéfice net attribuable aux propriétaires pour le trimestre s'établit à 16,4 millions de dollars, ou 0,67 \$ par action diluée, en hausse de 131 %, et totalise 104,1 millions de dollars ou 4,25 \$ par action diluée pour l'exercice, en hausse de 39 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'un résultat qui surpasse celui de tous les exercices antérieurs.
- Le chiffre d'affaires réseau <sup>3)</sup> pour l'exercice s'est hissé à un niveau record de 5,6 milliards de dollars, comparativement à 4,3 milliards de dollars en 2022, avec une hausse de 33 % en glissement annuel; le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre augmente quant à lui de 11 % pour s'établir à 1,3 milliard de dollars au 4<sup>e</sup> trimestre 2023.
- Le nombre d'établissements à la clôture du trimestre s'élève à 7 116, comparativement à 6 788 établissements au 4<sup>e</sup> trimestre 2022. La Société a procédé à l'ouverture de 94 établissements au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, fracassant son record d'ouvertures au cours d'un trimestre.
- Rachat et annulation de 80 800 actions pour une contrepartie totale de 4,2 millions de dollars au 4<sup>e</sup> trimestre 2023.
- La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 27,6 millions pendant le trimestre.
- Annonce d'une hausse de 12 % du dividende trimestriel. Versement d'un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action le 15 février 2024.

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.



## Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023

### Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2023.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'Alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'Alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'Alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 14 février 2024. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2023. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels « aperçu », « but », « cible », « conseil », « hypothèse », « intention », « objectif » et « stratégie », ou des verbes comme « anticiper », « cibler », « croire », « devoir », « estimer », « planifier », « pouvoir », « projeter », « rechercher », « s'attendre à », « s'efforcer » ou « viser », employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des « dispositions d'exonération » prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 14 février 2024 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 14 février 2024. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 14 février 2024. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

## ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwichs et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Inn Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Kûto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound, Champps, Wetzel's Pretzels, Twisted by Wetzel's, Sauce Pizza and Wine, Spice Bros<sup>1)</sup> et Cakes N Shakes.

<sup>1)</sup> La Société a conclu un accord de sous-franchise avec Spice Bros et a ouvert son premier établissement en mars 2023.

Au 30 novembre 2023, MTY comptait 7 116 établissements en activité; 6 897 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 219 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épicerie, des camions-restaurants et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 44 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Kûto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

## RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.

- Flux de trésorerie disponibles : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile parce qu'ils permettent à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions
- Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur : la Société considère le résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur comme un indicateur utile, car il permet d'évaluer la rentabilité de la Société sans tenir compte de l'incidence des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur, qui peuvent varier selon les circonstances.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

## POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Acquisition de Wetzel's Pretzels

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (« Wetzel's Pretzels »), un franchiseur et exploitant de restaurants-minute du marché des collations établis dans 25 États américains ainsi qu'au Canada et au Panama pour une contrepartie totale de 285,5 millions de dollars (210,2 millions de dollars américains), hors trésorerie et endettement. À la clôture, il comptait 328 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires en exploitation.

### Acquisition de Sauce Pizza and Wine

Le 15 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Sauce Pizza and Wine, un exploitant de restaurants à service rapide de l'État de l'Arizona aux États-Unis pour une contrepartie totale de 14,7 millions de dollars (10,7 millions de dollars américains), y compris une retenue sur acquisition de 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars américains). À la clôture, il comptait 13 établissements propriétaires en exploitation.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 29 juin 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2023 pour échoir le 2 juillet 2024, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (« TSX ») ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a racheté et annulé un total de 80 800 actions ordinaires (2022 – néant et 256 400 actions ordinaires respectivement) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 51,58 \$ par action ordinaire (2022 – néant et 57,01 \$ par action ordinaire respectivement) pour une contrepartie totale de 4,2 millions de dollars (2022 – néant et 14,6 millions de dollars respectivement) et un excédent de 3,2 millions de dollars (2022 – néant et 11,4 millions de dollars respectivement) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

## RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions ordinaires)

	Exercice clos le 30 novembre 2023	Exercice clos le 30 novembre 2022
		<i>Retraité <sup>1)</sup></i>
<b>Actifs totaux</b>	2 680 018	2 330 365
<b>Passifs financiers totaux à long terme</b>	756 936	551 429
<b>Produits</b>	1 169 334	716 522
<b>Bénéfice avant impôt</b>	109 985	96 170
<b>Résultat net attribuable aux propriétaires</b>	104 082	74 817
<b>Résultat global total attribuable aux propriétaires</b>	115 786	109 903
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup></b>	184 586	148 481
<b>Résultat net par action – de base</b>	4,26	3,06
<b>Résultat net par action – dilué</b>	4,25	3,06
<b>Dividendes versés sur les actions ordinaires</b>	24 407	20 518
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	1,000	0,840
<b>Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base</b>	24 409 176	24 439 892
<b>Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué</b>	24 478 163	24 465 738

<sup>1)</sup> Voir la note 7 des états financiers consolidés.

<sup>2)</sup> Les montants de l'exercice précédent ont été ajustés pour refléter un reclassement de 5,7 millions de dollars entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

## RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

	Exercice clos le 30 novembre 2023	Exercice clos le 30 novembre 2022
(En milliers \$, sauf les montants par action)		
<b>BAIIA ajusté <sup>1)</sup></b>	270 746	182 082
<b>BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup></b>	271 904	187 352
<b>Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur <sup>1)</sup></b>	119 845	111 055
<b>Flux de trésorerie d'exploitation par action diluée <sup>2, 3)</sup></b>	7,54	6,07
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>1, 3)</sup></b>	154 106	136 954

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Les montants des périodes précédentes ont été ajustés pour refléter un reclassement de 5,7 millions de dollars entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

## RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

<i>(En milliers \$, sauf les résultats par action et par action diluée)</i>	Trimestres clos en							
	Février	Mai	Août	Novembre	Février	Mai	Août	Novembre
	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023
<b>Produits</b>	140 494	162 518	171 540	241 970	286 003	305 219	298 080	280 032
<b>Résultat net attribuable aux propriétaires</b>	16 637	28 619	22 435	7 126	18 387	30 359	38 892	16 444
<b>Résultat global total attribuable aux propriétaires</b>	11 461	25 919	47 589	24 934	27 453	32 867	34 906	20 560
<b>Résultat net par action</b>	0,68	1,17	0,92	0,29	0,75	1,24	1,59	0,67
<b>Résultat net par action diluée</b>	0,68	1,17	0,92	0,29	0,75	1,24	1,59	0,67
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation <sup>1, 2)</sup></b>	38 783	30 040	42 228	37 430	33 467	51 860	51 495	47 764

<sup>1)</sup> Les montants des périodes précédentes ont été ajustés pour refléter un reclassement se chiffrant à 5,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

<sup>2)</sup> La Société a réévalué la présentation de certains comptes d'acquisition, ce qui a entraîné le reclassement de comptes qui étaient auparavant présentés aux créiteurs et charges à payer à la trésorerie. Par conséquent, des ajustements se chiffrant à 2,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023 et à 3,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 ont été apportés aux montants des périodes précédentes.

## RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers \$, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)

	Trimestres clos en							
	Février	Mai	Août	Novembre	Février	Mai	Août	Novembre
	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023
<b>Chiffre d'affaires réseau</b> <sup>1, 2)</sup>	885,7	1 054,3	1 104,7	1 206,5	1 362,5	1 470,0	1 467,1	1 341,6
<b>Nombre d'établissements</b>	6 704	6 660	6 606	6 788	7 128	7 124	7 119	7 116
<b>BAIIA ajusté</b> <sup>3)</sup>	35 637	47 649	48 920	49 876	62 863	74 648	72 870	60 365
<b>BAIIA ajusté normalisé</b> <sup>3)</sup>	35 637	47 649	50 592	53 474	63 959	74 648	72 932	60 365
<b>Flux de trésorerie disponibles</b> <sup>3, 4, 6)</sup>	36 057	25 284	40 854	34 759	25 931	40 683	43 212	44 280
<b>Flux de trésorerie disponibles par action diluée</b> <sup>4, 5, 6)</sup>	1,47	1,04	1,67	1,42	1,06	1,66	1,76	1,81

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> En millions de dollars.

<sup>3)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>4)</sup> Les montants des périodes précédentes ont été ajustés pour refléter un reclassement se chiffrant à 5,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

<sup>5)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>6)</sup> La Société a réévalué la présentation de certains comptes d'acquisition, ce qui a entraîné le reclassement de comptes qui étaient auparavant présentés aux créiteurs et charges à payer à la trésorerie. Par conséquent, des ajustements se chiffrant à 2,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023 et à 3,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 ont été apportés aux montants des périodes précédentes.

### NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, les ventes au détail, la transformation et la distribution ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

### Produits

Au cours de l'exercice 2023, les produits totaux de la Société ont atteint 1 169,3 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 716,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation
		(En millions \$)	(En millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	154,5	141,1	9 %
	Établissements propriétaires	32,0	29,4	9 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	161,2	163,1	(1 %)
	Fonds promotionnels	45,0	42,4	6 %
	Transactions intersociétés	(4,8)	(5,4)	s.o.
<b>Total Canada</b>		<b>387,9</b>	<b>370,6</b>	<b>5 %</b>
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	242,4	182,1	33 %
	Établissements propriétaires	462,0	90,0	413 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,8	6,0	(70 %)
	Fonds promotionnels	76,5	68,9	11 %
	Transactions intersociétés	(1,3)	(1,1)	s.o.
<b>Total États-Unis/International</b>		<b>781,4</b>	<b>345,9</b>	<b>126 %</b>
<b>Produits totaux</b>		<b>1 169,3</b>	<b>716,5</b>	<b>63 %</b>

### Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 9 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, exercice 2022	141,1
Augmentation des flux de rentrées récurrents <sup>1)</sup>	11,8
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,4
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	1,4
Augmentation liée à une acquisition	0,1
Autres écarts non significatifs	(0,3)
<b>Produits, exercice 2023</b>	<b>154,5</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours de l'exercice 2023, les flux de rentrées récurrents ont augmenté de 11,8 millions de dollars, évoluant de pair avec la hausse de 9 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des secteurs de la restauration à service complet et des restaurants-minute ont affiché la plus forte progression, avec une hausse respective du chiffre d'affaires de 13 % et de 11 % par rapport à l'exercice précédent. En progression de 7 %, le chiffre d'affaires des établissements avec façade sur rue a eu la plus forte incidence sur la croissance en glissement annuel au Canada, y contribuant à hauteur de 56 %. Quant aux établissements situés dans des tours de bureaux et des centres commerciaux, leur apport à la croissance du chiffre d'affaires réseau en glissement annuel a été de 37 %, grâce à une progression de 16 %.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 9 % pour s'établir à 32,0 millions de dollars cours de l'exercice en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau susmentionnée, d'une augmentation nette du nombre d'établissements appartenant à la Société en glissement annuel et de l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus forte proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont affiché un recul de 1 %, à cause surtout d'une diminution des ventes des sous-secteurs de la transformation des aliments et de la distribution, qui a été partiellement amoindrie par la hausse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 190 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien (2022 – 183 produits).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 6 %, dû en partie à la hausse du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'à l'effet des différents taux de contribution.

#### Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 33 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(En millions \$)</i>
Produits, exercice 2022	182,1
Augmentation des flux de rentrées récurrents <sup>1)</sup>	4,1
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,4)
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(1,5)
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	0,6
Augmentation liée aux acquisitions	49,4
Effet des fluctuations du change	7,6
Autres écarts non significatifs	0,5
Produits, exercice 2023	242,4

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

La hausse des produits de franchisage s'explique surtout par les acquisitions de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023 et de BBQ Holdings, Inc. (« BBQ Holdings ») au quatrième trimestre de 2022 qui ont généré respectivement des produits de 27,9 millions de dollars et 21,5 millions de dollars, puis par l'effet favorable de 7,6 millions de dollars des fluctuations du change. De plus, les flux de rentrées récurrents ont augmenté de 4,1 millions de dollars grâce à une progression de 1 % du chiffre d'affaires réseau organique par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de 372,0 millions de dollars des produits des établissements propriétaires découle principalement de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, puis de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023, l'apport de ces acquisitions à la hausse ayant été respectivement de 302,8 millions de dollars, 48,0 millions de dollars et 32,9 millions de dollars. Cette hausse a été atténuée en partie par la vente en 2023 de plusieurs d'établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises ainsi qu'une baisse du chiffre d'affaires de BBQ Holdings par rapport aux deux mois d'exploitation durant l'exercice précédent, attribuable entre autres à un nombre moins élevé d'établissements propriétaires.

La diminution des produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail s'explique surtout par la résiliation d'un contrat de licence de vente au détail.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 11 %, notamment en raison de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de celle de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023, de l'effet favorable des fluctuations du change et de l'incidence des différents taux de contribution.

## Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 68 % pour atteindre 898,6 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 534,4 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2023 (En millions \$)	30 novembre 2022 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	79,3	71,5	11 %
	Établissements propriétaires	32,9	29,3	12 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	144,4	146,0	(1 %)
	Fonds promotionnels	45,0	42,4	6 %
	Transactions intersociétés	(2,1)	(1,8)	s.o.
<b>Total Canada</b>		<b>299,5</b>	<b>287,4</b>	<b>4 %</b>
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	117,4	95,5	23 %
	Établissements propriétaires	408,9	87,3	368 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,3	—	s.o.
	Fonds promotionnels	76,5	68,9	11 %
	Transactions intersociétés	(4,0)	(4,7)	s.o.
<b>Total États-Unis/International</b>		<b>599,1</b>	<b>247,0</b>	<b>143 %</b>
<b>Charges d'exploitation totales</b>		<b>898,6</b>	<b>534,4</b>	<b>68 %</b>

### Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 7,8 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions \$)
Charges d'exploitation, exercice 2022	71,5
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,4
Augmentation des charges récurrentes compressibles <sup>1)</sup> , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	8,4
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	1,3
Diminution découlant de l'incidence de l'IFRS 16 sur les charges de location	(1,4)
Autres écarts non significatifs	(0,9)
<b>Charges d'exploitation, exercice 2023</b>	<b>79,3</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 8,4 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des salaires, ainsi que de l'augmentation d'autres frais généraux et des frais de consultation. Cela s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2022 ainsi qu'en 2023, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein et l'effet de l'inflation sur les salaires. La hausse des charges compressibles tient également compte de l'incidence de l'installation de nouvelles licences de logiciels et de l'augmentation des frais annuels de licence ainsi que des coûts afférents à la cybersécurité plus élevés, liés à des mesures de sécurité supplémentaires et à l'amélioration de l'efficacité des ressources technologiques existantes de la Société, d'une provision accrue pour les rachats de contrats de location et de l'impact de l'inflation.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 3,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, partiellement en phase avec les produits de mêmes sources; la hausse découle en partie d'une augmentation des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement à cause de l'inflation.

La diminution des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a évolué de pair avec les produits de mêmes sources tout comme la variation des charges des fonds promotionnels.

## Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 23 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(En millions \$)</i>
Charges d'exploitation, exercice 2022	95,5
Augmentation des charges incompressibles <sup>1)</sup>	0,3
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,4
Augmentation des charges récurrentes compressibles <sup>1)</sup> , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,1
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,7
Augmentation liée aux acquisitions	18,4
Diminution attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(4,1)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,6)
Effet des fluctuations du change	3,2
Autres écarts non significatifs	1,5
<b>Charges d'exploitation, exercice 2023</b>	<b>117,4</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté de 21,9 millions de dollars au cours de l'exercice, en partie à cause des acquisitions de Wetzel's Pretzels et de BBQ Holdings, pour lesquelles des charges de 9,3 millions de dollars et de 9,1 millions de dollars ont été comptabilisées respectivement, ainsi qu'en raison de l'effet des fluctuations du change, qui a fait grimper les charges d'exploitation de 3,2 millions de dollars. Comme ce fut le cas au Canada, les charges compressibles ont augmenté. L'augmentation de 2,1 millions de dollars découle en partie de la hausse des salaires, attribuable aux mêmes raisons que celles observées dans le marché canadien, qui a été partiellement amoindrie par la diminution des charges liées aux services professionnels et consultatifs découlant surtout de la résiliation de contrats et de l'exécution à l'interne d'un plus grand nombre de travaux. Ces augmentations ont été atténuées en partie par une diminution des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, qui ont totalisé 1,2 million de dollars au cours de l'exercice visé pour les acquisitions de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, comparativement à 5,3 millions à l'exercice précédent pour les acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels.

Les charges d'exploitation des établissements propriétaires ont atteint 408,9 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 87,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, puis de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023, ayant entraîné respectivement la comptabilisation de charges d'exploitation supplémentaires de 287,4 millions de dollars, 39,8 millions de dollars et 30,8 millions de dollars.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

## Résultat du secteur, BAIIA ajusté <sup>1)</sup> et BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>

Exercice clos le 30 novembre 2023			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	387,9	781,4	1 169,3
Charges d'exploitation	299,5	599,1	898,6
Résultat du secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	88,4	182,3	270,7
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits <sup>2)</sup>	23 %	23 %	23 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	—	1,2	1,2
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	88,4	183,5	271,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	23 %	23 %	23 %
Exercice clos le 30 novembre 2022			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	370,6	345,9	716,5
Charges d'exploitation	287,4	247,0	534,4
Résultat du secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	83,2	98,9	182,1
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits <sup>2)</sup>	22 %	29 %	25 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	—	5,3	5,3
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	83,2	104,2	187,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	22 %	30 %	26 %

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2023						
(En millions \$)	Franchises	Transformation, Établissements propriétaires	distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	396,9	494,0	163,0	121,5	(6,1)	1 169,3
Charges d'exploitation	196,7	441,8	144,7	121,5	(6,1)	898,6
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	200,2	52,2	18,3	—	—	270,7
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits <sup>2)</sup>	50 %	11 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	1,2	—	—	—	—	1,2
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	201,4	52,2	18,3	—	—	271,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	51 %	11 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %
Exercice clos le 30 novembre 2022						
(En millions \$)	Franchises	Transformation, Établissements propriétaires	distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	323,2	119,4	169,1	111,3	(6,5)	716,5
Charges d'exploitation	167,0	116,6	146,0	111,3	(6,5)	534,4
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	156,2	2,8	23,1	—	—	182,1
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits <sup>2)</sup>	48 %	2 %	14 %	s.o.	s.o.	25 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	5,3	—	—	—	—	5,3
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	161,5	2,8	23,1	—	—	187,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	50 %	2 %	14 %	s.o.	s.o.	26 %

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2022	83,2	98,9	182,1
Variation des produits et charges récurrents <sup>1)</sup>	0,2	0,2	0,4
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	3,7	(6,4)	(2,7)
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,4	(0,4)	—
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,3)	(0,7)	(2,0)
Variation liée aux acquisitions	0,1	56,7	56,8
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	4,1	4,1
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,8	25,2	26,0
Variation liée aux droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	0,6	0,6
Effet des fluctuations du change	—	4,3	4,3
Autres écarts non significatifs	1,3	(0,2)	1,1
<b>Profit du secteur, exercice 2023</b>	<b>88,4</b>	<b>182,3</b>	<b>270,7</b>
BAIIA ajusté normalisé <sup>2)</sup> , exercice 2022	83,2	104,2	187,4
Variation du profit du secteur	5,2	83,4	88,6
Variation des coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(4,1)	(4,1)
<b>BAIIA ajusté normalisé <sup>2)</sup>, exercice 2023</b>	<b>88,4</b>	<b>183,5</b>	<b>271,9</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023, le profit total du secteur s'est chiffré à 270,7 millions de dollars, en hausse de 49 % par rapport à l'exercice précédent tandis que le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 271,9 millions de dollars, en hausse de 45 % par rapport à l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 33 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 5,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a augmenté de 76 %, pour atteindre 183,5 millions de dollars. Dans le secteur États-Unis et International, l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, suivie de celles de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023 ont été les principaux facteurs de l'augmentation, générant un BAIIA ajusté normalisé de 56,7 millions de dollars.

## Calcul du BAIIA ajusté <sup>1)</sup> et du BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>

(En milliers \$)	Exercice clos le 30 novembre 2023	Exercice clos le 30 novembre 2022
Bénéfice avant impôt	109 985	96 170
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	54 934	21 548
Amortissement – immobilisations incorporelles	34 559	29 473
Intérêts sur la dette à long terme	52 142	12 428
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	11 402	3 210
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	428	969
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	9 432	13 916
Perte de change réalisée et latente	2 632	5 690
Produit d'intérêts	(1 048)	(253)
Perte (profit) à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	702	(798)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 448	(108)
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	(3 676)	(2 932)
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	—	2 769
Profit à l'égard d'une contrepartie éventuelle pour l'acquisition d'une entreprise	(2 194)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>270 746</b>	<b>182 082</b>
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>2)</sup>	1 158	5 270
<b>BAIIA ajusté normalisé</b>	<b>271 904</b>	<b>187 352</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

### Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 33,4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 à la suite des acquisitions de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de Wetzel's Pretzels et Sauce and Pizza au premier trimestre de 2023. L'amortissement vise désormais un nombre supplémentaire d'environ 150 établissements propriétaires ainsi que leurs actifs au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru de 5,1 millions de dollars, surtout en raison des droits de franchise et autres immobilisations incorporelles liés à l'acquisition de BBQ Holdings et des droits de franchise découlant de l'acquisition de Wetzel's Pretzels.

L'intérêt sur la dette à long terme a augmenté de 39,7 millions de dollars puisque les montants tirés ont été plus élevés par rapport à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings, puis de Wetzel's Pretzels, et de l'augmentation du taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension (Secured Overnight Financing Rate ou « SOFR ») et du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) au cours des exercices 2022 et 2023. Afin de réduire l'exposition au risque de changement touchant le SOFR, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans et un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans qui lui ont fait économiser 3,2 millions en charges d'intérêt depuis le début de l'exercice.

La charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location a augmenté de 8,2 millions de dollars, essentiellement par suite d'un nombre supplémentaire d'environ 150 établissements propriétaires dans la foulée des acquisitions de BBQ Holdings, Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 9,4 millions de dollars à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent surtout aux droits de franchise et aux marques de commerce de six de ses enseignes. En comparaison, une perte de valeur de 13,9 millions liée aux droits de franchise et aux marques de commerce de cinq de ses enseignes a été constatée à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Cela s'est traduit par la comptabilisation par la Société d'une perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise de 2,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé un profit de 2,2 millions de dollars à l'égard d'une contrepartie éventuelle pour une acquisition récente.

### Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023, un résultat net attribuable aux propriétaires de 104,1 millions de dollars a été comptabilisé, soit 4,26 \$ par action (4,25 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 74,8 millions de dollars ou 3,06 \$ par action (3,06 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté normalisé tel que présenté ci-dessus ainsi qu'à la diminution de la charge d'impôt sur le résultat, lesquelles ont été atténuées en partie par une augmentation de plusieurs facteurs présentés ci-dessus à la rubrique « Autres produits et charges ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

### Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, les produits totaux de la Société ont atteint 280,0 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 242,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2023 (En millions \$)	30 novembre 2022 (En millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	41,5	42,0	(1 %)
	Établissements propriétaires	7,6	8,0	(5 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	38,0	42,1	(10 %)
	Fonds promotionnels	11,0	11,0	—
	Transactions intersociétés	(3,7)	(4,4)	s.o.
<b>Total Canada</b>		<b>94,4</b>	<b>98,7</b>	<b>(4 %)</b>
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	56,3	47,6	18 %
	Établissements propriétaires	111,4	74,3	50 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,3	1,7	(82 %)
	Fonds promotionnels	17,9	20,1	(11 %)
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,4)	s.o.
<b>Total États-Unis/International</b>		<b>185,6</b>	<b>143,3</b>	<b>30 %</b>
<b>Produits totaux</b>		<b>280,0</b>	<b>242,0</b>	<b>16 %</b>

### Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont diminué de 1 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions \$)
Produits, 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	42,0
Diminution des flux de rentrées récurrents <sup>1)</sup>	(1,0)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,4
<b>Produits, 4<sup>e</sup> trimestre 2023</b>	<b>41,5</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, les flux de rentrées récurrents ont diminué de 1,0 million de dollars, principalement à cause d'une diminution des droits de distribution de fournisseurs, qui a été atténuée en partie par une augmentation des redevances de franchisage.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 5 % pour s'établir à 7,6 millions de dollars au trimestre en raison d'une diminution de la performance globale des établissements propriétaires détenus en 2023.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont affiché une diminution de 10 %, des suites de la baisse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail attribuable aux conditions du marché et à une promotion accrue des marques maison par les épiciers. Malgré ces contraintes, la Société est tout même parvenue à offrir 182 produits sur le marché du détail canadien au quatrième trimestre de l'exercice 2023 (2022 – 174 produits).

#### Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 18 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(En millions \$)</i>
Produits, 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	47,6
Diminution des flux de rentrées récurrents <sup>1)</sup>	(0,3)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,3)
Augmentation liée aux acquisitions	8,9
Effet des fluctuations du change	0,6
Autres écarts non significatifs	(0,3)
Produits, 4 <sup>e</sup> trimestre 2023	56,3

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

La hausse des produits de franchisage s'explique surtout par les acquisitions de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023 et de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 qui ont généré des produits respectifs de 6,9 millions de dollars et 1,9 million de dollars.

L'augmentation de 37,1 millions de dollars des produits des établissements propriétaires découle principalement de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, puis de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023, l'apport de ces acquisitions à la hausse ayant été respectivement de 28,6 millions de dollars, 11,1 millions de dollars et 8,5 millions de dollars. Cette hausse a été atténuée en partie par la vente en 2023 de plusieurs d'établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été convertis en franchises ainsi qu'une baisse du chiffre d'affaires de BBQ Holdings par rapport aux deux mois d'exploitation au cours de la même période de l'exercice précédent, attribuable entre autres à un nombre moins élevé d'établissements propriétaires.

La diminution des produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail s'explique surtout par la résiliation d'un contrat de licence de vente au détail.

Les produits des fonds promotionnels ont diminué de 11 %, dû en partie à la baisse des taux de contribution de Papa Murphy's.

## Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 14 % pour atteindre 219,6 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 192,1 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2023	30 novembre 2022	Variation
		(En millions \$)	(En millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	22,8	18,9	21 %
	Établissements propriétaires	8,3	8,0	4 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,1	36,8	(7 %)
	Fonds promotionnels	11,0	11,0	—
	Transactions intersociétés	(0,7)	(0,5)	s.o.
<b>Total Canada</b>		<b>75,5</b>	<b>74,2</b>	<b>2 %</b>
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	29,3	33,3	(12 %)
	Établissements propriétaires	100,2	68,8	46 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	—	—	s.o.
	Fonds promotionnels	17,9	20,1	(11 %)
	Transactions intersociétés	(3,3)	(4,3)	s.o.
<b>Total États-Unis/International</b>		<b>144,1</b>	<b>117,9</b>	<b>22 %</b>
<b>Charges d'exploitation totales</b>		<b>219,6</b>	<b>192,1</b>	<b>14 %</b>

### Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 3,9 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	<i>(En millions \$)</i>
Charges d'exploitation, 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	18,9
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	1,4
Augmentation des charges récurrentes compressibles <sup>1)</sup> , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,3
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,5
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,5
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(1,5)
Autres écarts non significatifs	(0,3)
<b>Charges d'exploitation, 4<sup>e</sup> trimestre 2023</b>	<b>22,8</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 2,3 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des salaires. Cela s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2022 ainsi qu'en 2023, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires. Les autres frais généraux, y compris les frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité, ont augmenté à la suite du redressement des activités. La hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent s'explique aussi par une provision accrue pour les rachats de contrats de location. Les coûts de transactions rattachés à l'acquisition de BBQ Holdings, Inc. ont été transférés au secteur États-Unis et International à l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par un effet favorable de 1,5 million de dollars pour le secteur Canada.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 0,3 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement à cause de l'inflation.

La diminution des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail a évolué de pair avec celle des produits de mêmes sources.

#### Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 12 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	<i>(En millions \$)</i>
Charges d'exploitation, 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	33,3
Augmentation des charges incompressibles <sup>1)</sup>	0,2
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,4
Diminution des charges récurrentes compressibles <sup>1)</sup> , y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(3,0)
Augmentation liée aux acquisitions	2,6
Diminution attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(5,1)
Augmentation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	0,2
Autres écarts non significatifs	0,7
<b>Charges d'exploitation, 4<sup>e</sup> trimestre 2023</b>	<b>29,3</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont diminué de 4,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, surtout en raison des coûts de 5,1 millions de dollars rattachés aux acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels comptabilisés à l'exercice précédent, et d'une diminution de 3,0 millions de dollars des charges récurrentes compressibles, attribuable notamment à des coûts moindres en matière de publicité et d'assurance. Ces diminutions ont été amoindries en partie par les charges d'exploitation découlant des acquisitions de Wetzel's Pretzels et de BBQ Holdings, qui se sont chiffrées respectivement à 1,6 million de dollars et 1,0 million de dollars.

Les charges d'exploitation des établissements propriétaires ont atteint 100,2 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 68,8 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite des acquisitions de BBQ Holdings, de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, ayant entraîné respectivement la comptabilisation de charges d'exploitation supplémentaires de 27,2 millions de dollars, 9,5 millions de dollars et 7,9 millions de dollars.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

## Résultat du secteur, BAIIA ajusté <sup>1)</sup> et BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>

Trimestre clos le 30 novembre 2023			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	94,4	185,6	280,0
Charges d'exploitation	75,5	144,1	219,6
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	18,9	41,5	60,4
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	20 %	22 %	22 %
Trimestre clos le 30 novembre 2022			
(En millions \$)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	98,7	143,3	242,0
Charges d'exploitation	74,2	117,9	192,1
Résultat du secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	24,5	25,4	49,9
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	25 %	18 %	21 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	(1,5)	5,1	3,6
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	23,0	30,5	53,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	23 %	21 %	22 %

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2023						
(En millions \$)	Transformation,					Total
	Franchises	Établissements propriétaires	distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	
Produits	97,8	119,0	38,3	28,9	(4,0)	280,0
Charges d'exploitation	52,1	108,5	34,1	28,9	(4,0)	219,6
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	45,7	10,5	4,2	—	—	60,4
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	47 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	22 %

Trimestre clos le 30 novembre 2022						
(En millions \$)	Transformation,					Total
	Franchises	Établissements propriétaires	distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	
Produits	89,6	82,3	43,8	31,1	(4,8)	242,0
Charges d'exploitation	52,2	76,8	36,8	31,1	(4,8)	192,1
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	37,4	5,5	7,0	—	—	49,9
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits <sup>2)</sup>	42 %	7 %	16 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>3)</sup>	3,6	—	—	—	—	3,6
BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>	41,0	5,5	7,0	—	—	53,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits <sup>2)</sup>	46 %	7 %	16 %	s.o.	s.o.	22 %

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>3)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	24,5	25,4	49,9
Variation des produits et charges récurrents <sup>1)</sup>	(4,9)	(0,1)	(5,0)
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(1,1)	(2,2)	(3,3)
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1	0,1	0,2
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,5)	—	(0,5)
Variation liée aux acquisitions	—	9,8	9,8
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	(1,5)	5,1	3,6
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	1,4	3,3	4,7
Effet des fluctuations du change	—	0,4	0,4
Autres écarts non significatifs	0,9	(0,3)	0,6
<b>Profit du secteur, 4<sup>e</sup> trimestre 2023</b>	<b>18,9</b>	<b>41,5</b>	<b>60,4</b>
BAlIA ajusté normalisé <sup>2)</sup> , 4 <sup>e</sup> trimestre 2022	23,0	30,5	53,5
Variation du profit du secteur	(5,6)	16,1	10,5
Variation des coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,5	(5,1)	(3,6)
<b>BAlIA ajusté normalisé <sup>2)</sup>, 4<sup>e</sup> trimestre 2023</b>	<b>18,9</b>	<b>41,5</b>	<b>60,4</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2023, le profit total du secteur et le BAlIA ajusté normalisé se sont tous deux chiffrés à 60,4 millions de dollars, en hausse de 21 % et 13 % respectivement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 31 % du BAlIA ajusté normalisé total et une baisse de 4,1 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BAlIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a augmenté de 11,0 millions de dollars. Dans le secteur États-Unis et International, les acquisitions de BBQ Holdings, de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine ont été les principaux facteurs de l'augmentation, générant un BAlIA ajusté normalisé de 9,8 millions de dollars.

## Calcul du BAIIA ajusté <sup>1)</sup> et du BAIIA ajusté normalisé <sup>1)</sup>

(En milliers \$)	Trimestre clos le 30 novembre 2023	Trimestre clos le 30 novembre 2022
Bénéfice avant impôt	14 865	10 062
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	11 746	10 061
Amortissement – immobilisations incorporelles	8 054	7 988
Intérêts sur la dette à long terme	12 450	6 475
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	2 938	1 738
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	154	307
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	9 432	13 381
Perte de change réalisée et latente	2 652	1 803
Produit d'intérêts	(233)	(31)
Perte (profit) à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	20	(120)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 063	(88)
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	(582)	(1 700)
Profit à l'égard d'une contrepartie éventuelle pour l'acquisition d'une entreprise	(2 194)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>60 365</b>	<b>49 876</b>
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions <sup>2)</sup>	—	3 598
<b>BAIIA ajusté normalisé</b>	<b>60 365</b>	<b>53 474</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

### Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 1,7 million de dollars au cours du trimestre à la suite des acquisitions de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de Wetzel's Pretzels et Sauce and Pizza au premier trimestre de 2023. L'amortissement vise désormais un nombre supplémentaire d'environ 150 établissements propriétaires ainsi que leurs actifs au titre de droits d'utilisation au cours des trois premiers mois complets du quatrième trimestre de l'exercice 2023, comparativement à deux mois complets à la même période de l'exercice précédent pour BBQ Holdings et aucun mois pour Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine.

L'intérêt sur la dette à long terme a augmenté de 6,0 millions de dollars puisque les montants tirés ont été plus élevés par rapport à la même période de l'exercice précédent dans la foulée des acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels, et de l'augmentation des taux SOFR et CDOR au cours des exercices 2022 et 2023. Afin de réduire l'exposition au risque de changement touchant le SOFR, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans et un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans au deuxième trimestre de l'exercice 2023 qui lui ont fait économiser 1,4 million en charges d'intérêt.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 9,4 millions de dollars à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent surtout aux droits de franchise et aux marques de commerce de six de ses enseignes. En comparaison, une perte de valeur de 13,4 millions liée aux droits de franchise et aux marques de commerce de cinq de ses enseignes a été constatée à la même période de l'exercice précédent.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit de 2,2 millions de dollars à l'égard d'une contrepartie éventuelle pour une acquisition récente.

## Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2023, un résultat net attribuable aux propriétaires de 16,4 millions de dollars a été comptabilisé, soit 0,67 \$ par action (0,67 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 7,1 millions de dollars ou 0,29 \$ par action (0,29 \$ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté normalisé tel que présenté ci-dessus ainsi qu'à la diminution de la charge d'impôt sur le résultat, lesquelles ont été atténuées en partie par une augmentation de plusieurs facteurs présentés ci-dessus à la rubrique « Autres produits et charges ».

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions \$)	0 à 6	6 à 12	12 à 24	24 à 36	36 à 48	48 à 60	Par la
	mois	mois	mois	mois	mois	mois	suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	147,6	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme <sup>1)</sup>	11,2	0,2	757,8	—	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme <sup>2, 3)</sup>	26,9	26,9	49,6	(0,8)	—	—	—
Obligations locatives nettes <sup>4)</sup>	20,2	20,2	37,6	33,1	29,8	25,2	70,8
<b>Obligations contractuelles totales</b>	<b>205,9</b>	<b>47,3</b>	<b>845,0</b>	<b>32,3</b>	<b>29,8</b>	<b>25,2</b>	<b>70,8</b>

<sup>1)</sup> Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les prêts portant intérêt qui se rattachent aux acquisitions, les contreparties éventuelles sur acquisitions, les options d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle, les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

<sup>2)</sup> Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

<sup>3)</sup> Déduction faite des produits d'intérêts rattachés aux accords de swap.

<sup>4)</sup> Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

## LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2023, l'encaisse totalisait 58,9 millions de dollars, en baisse de 0,6 million de dollars depuis la clôture de l'exercice 2022.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, MTY a versé des dividendes de 24,4 millions de dollars à ses actionnaires (2022 – 20,5 millions de dollars) et procédé au rachat et à l'annulation de 80 800 de ses actions (2022 – 256 400) pour une contrepartie de 4,2 millions de dollars (2022 – 14,6 millions de dollars) dans le cadre de son OPRCN.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 184,6 millions de dollars comparativement à 148,5 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse découle surtout du BAIIA ajusté plus élevé, attribuable notamment aux acquisitions de BBQ Holdings, Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine, qui a été atténué en partie par l'augmentation des intérêts et impôts sur le résultat versés. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 274,8 millions de dollars comparativement à 183,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de prêteurs comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 900,0 millions de dollars) ainsi qu'une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 300,0 millions de dollars) et elle échoit le 28 octobre 2025. Au 30 novembre 2023, 558,0 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2022 – 408,9 millions de dollars américains).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA <sup>1)</sup> doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA <sup>1)</sup> doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 28 octobre 2025.

Au 30 novembre 2023, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épicerie, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

### Nombre d'établissements

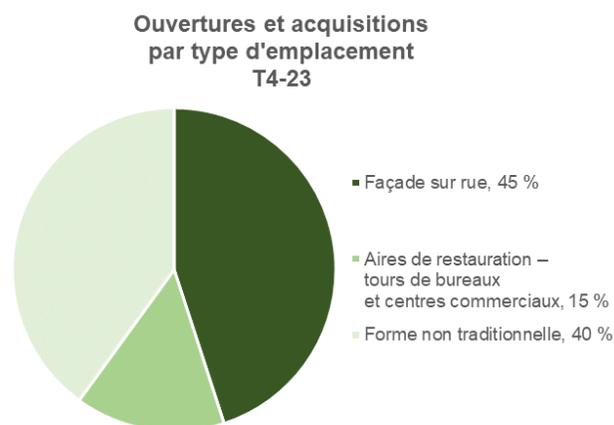
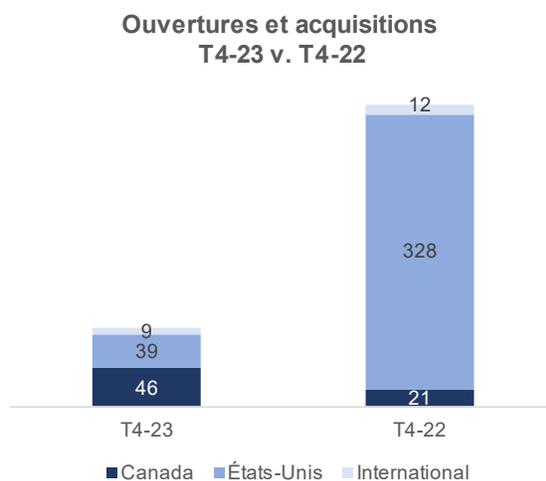
	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2023	2022	2023	2022
Franchises à l'ouverture de la période	<b>6 895</b>	6 516	<b>6 589</b>	6 603
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	<b>43</b>	41	<b>41</b>	42
États-Unis	<b>181</b>	49	<b>158</b>	51
Sous coentreprise <sup>1)</sup>	—	—	—	23
<b>Total à l'ouverture de la période</b>	<b>7 119</b>	6 606	<b>6 788</b>	6 719
Ouverts durant la période	<b>94</b>	60	<b>330</b>	245
Fermés durant la période	<b>(97)</b>	(178)	<b>(381)</b>	(507)
Acquis durant la période	—	301	<b>379</b>	332
Cédés durant la période	—	(1)	—	(1)
<b>Total à la clôture de la période</b>	<b>7 116</b>	6 788	<b>7 116</b>	6 788
Franchises à la clôture de la période			<b>6 897</b>	6 589
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			<b>43</b>	41
États-Unis			<b>176</b>	158
<b>Total à la clôture de la période</b>			<b>7 116</b>	6 788

<sup>1)</sup> Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. – voir la note 8 des états financiers consolidés.

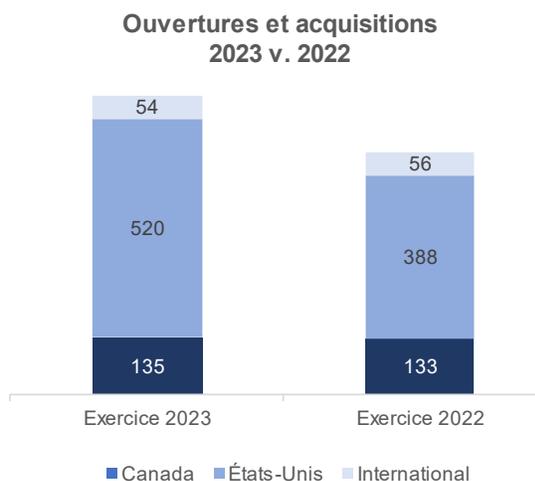
<sup>2)</sup> Vente de la marque Buns Master.

## Ouvertures et acquisitions

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, le réseau de la Société n'a acquis aucun établissement (2022 – 301 établissements) et il a procédé à l'ouverture de 94 établissements (2022 – 60 établissements). La répartition des ouvertures et acquisitions selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

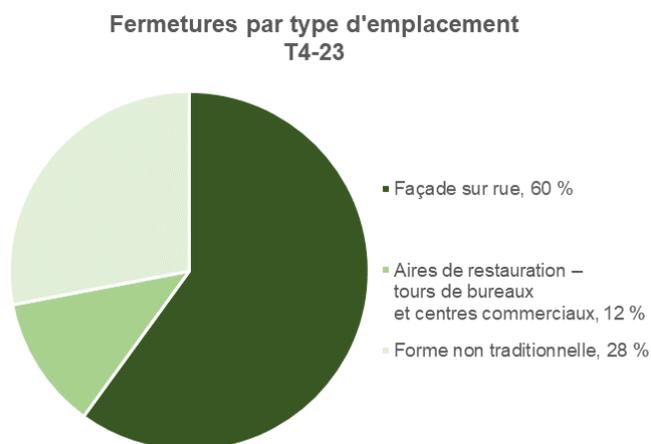
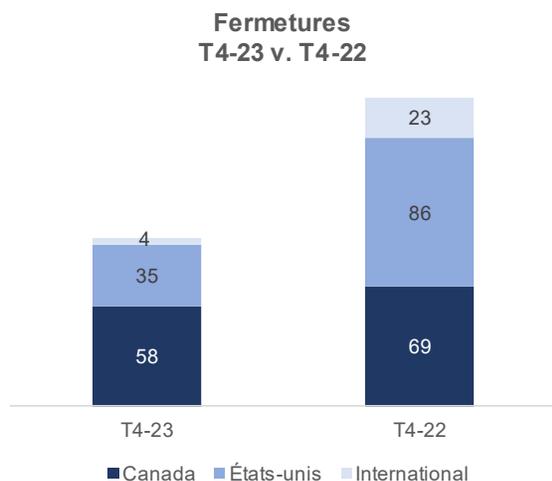


Le réseau de la Société a fait l'acquisition de 379 établissements durant l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – 332 établissements) et ouvert 330 établissements (2022 – 245 établissements). La répartition des ouvertures et acquisitions selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



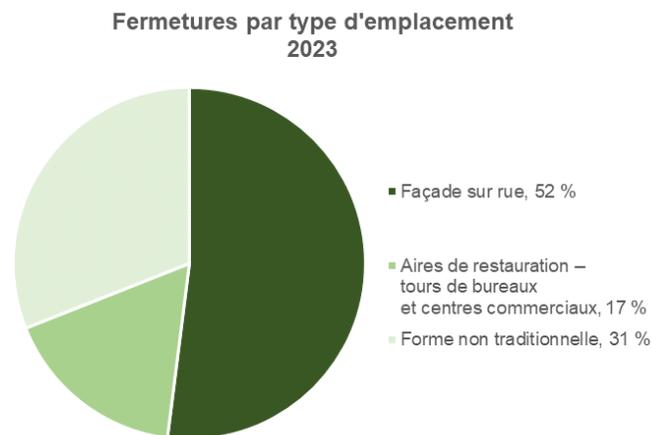
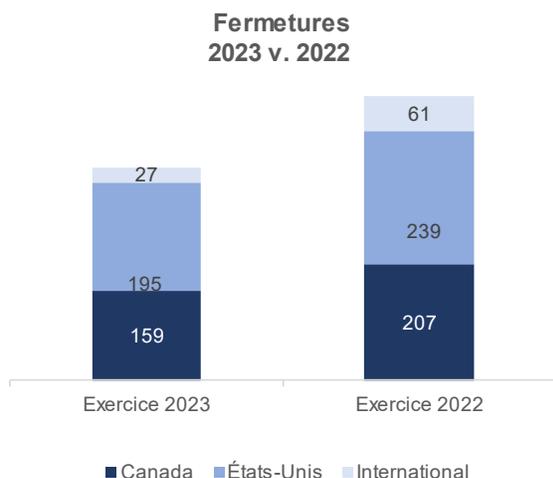
## Fermetures

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2023, le réseau de la Société a fermé 97 établissements (2022 – 178 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Abstraction faite des bannières nouvellement acquises, le volume unitaire mensuel moyen d'un nouvel établissement ouvert était d'environ 47 000 \$ tandis que celui d'un établissement récemment fermé était d'environ 35 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, le réseau de la Société a fermé 381 établissements (2022 – 507 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

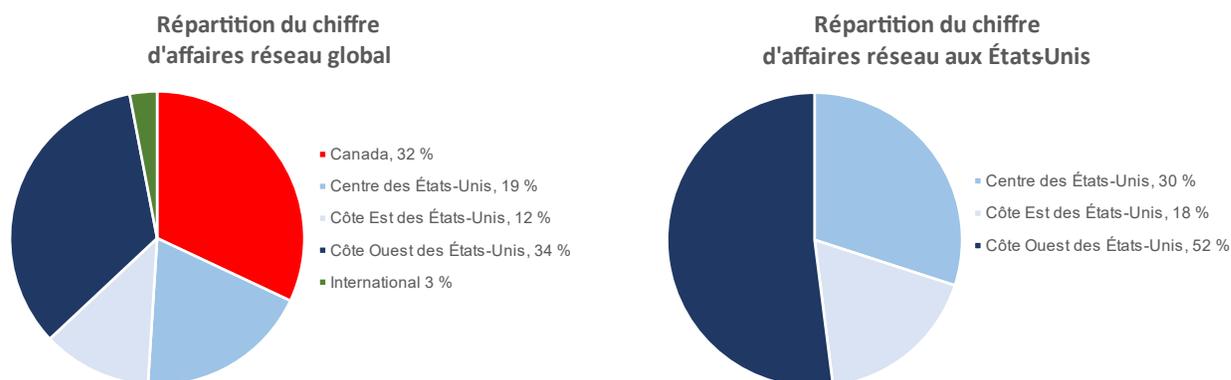
Type d'emplacement	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercice clos les	
	30 novembre		30 novembre	
	2023	2022	2023	2022
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	16 %	13 %	15 %	11 %
Façade sur rue	63 %	66 %	76 %	80 %
Forme non traditionnelle	21 %	21 %	9 %	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

Situation géographique	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercice clos les	
	30 novembre		30 novembre	
	2023	2022	2023	2022
Canada	35 %	37 %	32 %	39 %
États-Unis	58 %	56 %	65 %	58 %
International	7 %	7 %	3 %	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 12 %, l'Ontario (Canada) avec 8 %, ainsi que Washington (États-Unis), l'Arizona (États-Unis) et l'Oregon (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :



Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type d'établissement :

Type d'établissement	% des établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercice clos les	
	30 novembre		30 novembre	
	2023	2022	2023	2022
Restaurants-minute	80 %	78 %	61 %	68 %
Restaurants à service rapide	10 %	11 %	10 %	12 %
Restaurants à service complet	10 %	11 %	29 %	20 %

## Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2023, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 341,6 millions et 5 641,2 millions de dollars respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

<i>(En millions \$)</i>	Canada	États-Unis	International	<b>TOTAL</b>
Premier trimestre 2023	423,9	901,2	37,4	<b>1 362,5</b>
Premier trimestre 2022	320,3	532,0	33,4	<b>885,7</b>
Variation	32 %	69 %	12 %	<b>54 %</b>
Deuxième trimestre 2023	450,1	980,1	39,8	<b>1 470,0</b>
Deuxième trimestre 2022	420,8	599,9	33,6	<b>1 054,3</b>
Variation	7 %	63 %	18 %	<b>39 %</b>
Troisième trimestre 2023	473,2	952,8	41,1	<b>1 467,1</b>
Troisième trimestre 2022	454,8	614,0	35,9	<b>1 104,7</b>
Variation	4 %	55 %	14 %	<b>33 %</b>
Quatrième trimestre 2023	437,0	869,3	35,3	<b>1 341,6</b>
Quatrième trimestre 2022	438,1	734,7	33,7	<b>1 206,5</b>
Variation	—	18 %	5 %	<b>11 %</b>
Exercice 2023	1 784,2	3 703,4	153,6	<b>5 641,2</b>
Exercice 2022	1 634,0	2 480,6	136,6	<b>4 251,2</b>
Variation	9 %	49 %	12 %	<b>33 %</b>

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

<i>(En millions \$)</i>	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre			
	Canada	É.-U.	International	<b>TOTAL</b>	Canada	É.-U.	International	<b>TOTAL</b>
Ventes déclarées – 2022	438,1	734,7	33,7	<b>1 206,5</b>	1 634,0	2 480,6	136,6	<b>4 251,2</b>
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois	0,8	152,9	0,8	<b>154,5</b>	4,7	1 092,7	6,5	<b>1 103,9</b>
Variation nette du chiffre d'affaires réseau	(1,9)	(26,9)	0,4	<b>(28,4)</b>	145,5	28,0	4,6	<b>178,1</b>
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	8,6	0,4	<b>9,0</b>	—	102,1	5,9	<b>108,0</b>
Ventes déclarées – 2023	437,0	869,3	35,3	<b>1 341,6</b>	1 784,2	3 703,4	153,6	<b>5 641,2</b>

Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 30 novembre 2023 a augmenté de 11 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les États-Unis ont apporté la majeure partie de l'augmentation, avec une amélioration de 134,6 millions de dollars ou 18 %, découlant surtout de l'acquisition de BBQ Holdings en septembre 2022 et des acquisitions de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine en décembre 2022. Abstraction faite des acquisitions de BBQ Holdings, de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, le chiffre d'affaires réseau a diminué légèrement, soit de 2 %.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023, le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 33 % comparativement à 2022. Abstraction faite des acquisitions et de l'effet des fluctuations du change, la croissance organique du chiffre d'affaires réseau a été de 4 %, forte d'un apport de 82 % du Canada. Les concepts de restaurants à service complet et de restaurants-minute sont à l'origine de cette augmentation, avec un apport respectif de 45 % et 37 % à la croissance totale en glissement annuel et un accroissement du chiffre d'affaires de 13 % et 10 % respectivement. Des enseignes importantes au Canada, notamment Ben & Florentine, Toujours Mikes, Thaï Express, Manchu Wok, Pizza Delight et Jugo Juice, pour n'en nommer que quelques-unes, ont nettement surpassé leur performance de l'exercice précédent, maintenant que les clients reviennent en salle à manger, que les employés retournent graduellement au bureau et que les voyages ont repris.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 18 % et 16 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY, fortes d'une croissance organique du chiffre d'affaires réseau de 2 % et 12 % respectivement au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023. Les enseignes Famous Dave's, Wetzel's Pretzels et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

#### Chiffre d'affaires d'établissements comparables <sup>1)</sup>

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2023, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été inférieur de 1 % à celui d'il y a un an. Voici sa répartition par région pour les huit derniers trimestres :

Région	Trimestres clos en							
	Février	Mai	Août	Novembre	Février	Mai	Août	Novembre
	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023
Canada	20,7 %	22,7 %	12,0 %	15,0 %	18,1 %	6,1 %	3,4 %	(1,2)%
États-Unis	5,5 %	(0,2)%	1,6 %	0,3 %	5,2 %	3,6 %	2,0 %	(0,5)%
International	7,9 %	13,4 %	11,8 %	(8,4)%	(3,0)%	1,7 %	(0,3)%	(3,8)%
<b>Total</b>	<b>9,8 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>10,1 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>(0,9)%</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

Les répercussions considérables de la pandémie de COVID-19 se sont résorbées au deuxième trimestre de l'exercice 2022, de sorte que la Société est de nouveau en mesure de publier des données sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables. Même si le tableau comprend les données comparables des huit derniers trimestres, il convient de souligner qu'avant le deuxième trimestre de l'exercice 2023, la pandémie a eu une incidence sur les pourcentages publiés en glissement annuel, car la levée et le rétablissement répétés des restrictions liées à la pandémie ont rendu les données de chiffre d'affaires d'établissements comparables moins pertinentes. Le deuxième trimestre de 2023 représente le premier trimestre entièrement comparable depuis l'éruption de la COVID-19 en mars 2020.

Au quatrième trimestre de 2023, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été négatif dans tous les secteurs géographiques. La diminution est surtout attribuable à la situation économique.

Voici la répartition du chiffre d'affaires d'établissements comparables par type d'établissement au cours des trimestres et exercices suivants :

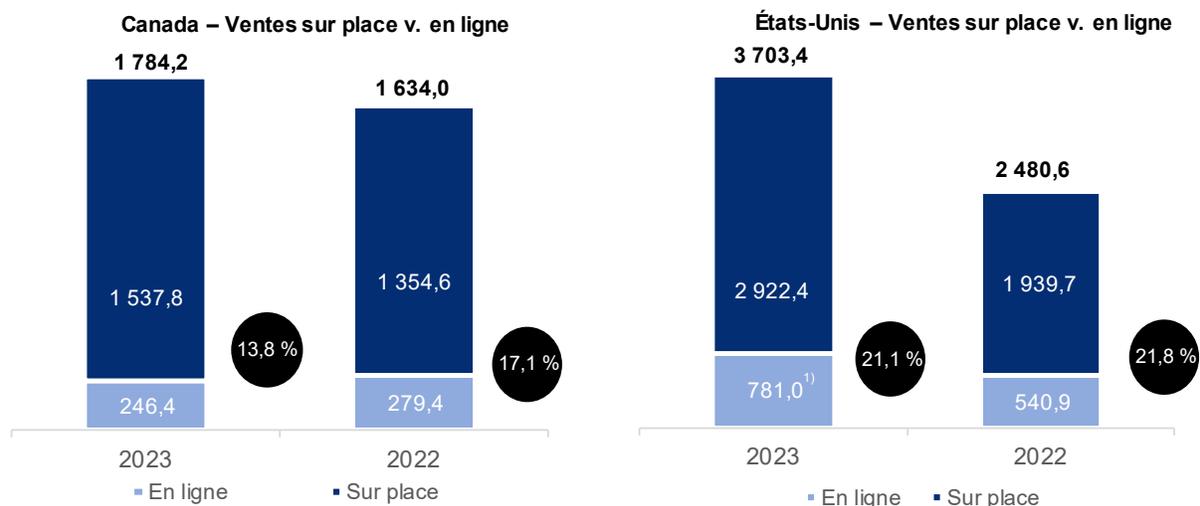
	Trimestres clos le 30 novembre		Exercices clos le 30 novembre	
	2023	2022	2023	2022
Restaurants-minute	2,8 %	17,4 %	10,9 %	22,7 %
Restaurants à service rapide	(4,4)%	7,0 %	(0,3)%	12,2 %
Restaurants à service complet	(1,6)%	20,3 %	6,7 %	15,3 %
<b>Canada</b>	<b>(1,2)%</b>	15,0 %	<b>5,5 %</b>	16,3 %
Restaurants-minute	0,4 %	(0,2)%	3,0 %	0,6 %
Restaurants à service rapide	(2,1)%	5,3 %	1,0 %	10,0 %
Restaurants à service complet	(3,3)%	5,3 %	(2,5)%	26,1 %
<b>États-Unis</b>	<b>(0,5)%</b>	0,3 %	<b>2,5 %</b>	1,6 %
Restaurants-minute	(4,9)%	(8,9)%	(3,0)%	3,7 %
Restaurants à service rapide	13,9 %	8,7 %	11,2 %	50,4 %
Restaurants à service complet	(10,8)%	(23,3)%	0,6 %	5,9 %
<b>International</b>	<b>(3,8)%</b>	(8,4)%	<b>(2,0)%</b>	5,6 %

<sup>1)</sup> Une liste regroupant les enseignes par type d'établissement figure à la section Information complémentaire.

La vigueur des restaurants-minute s'est poursuivie au Canada et aux États-Unis au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023. Les menus des enseignes de restauration-minute comprennent des choix abordables et attrayants pour la clientèle en période d'incertitude économique. Le chiffre d'affaires d'établissements comparables a été exceptionnellement élevé en 2022 grâce au redressement en contexte de pandémie.

### Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 :

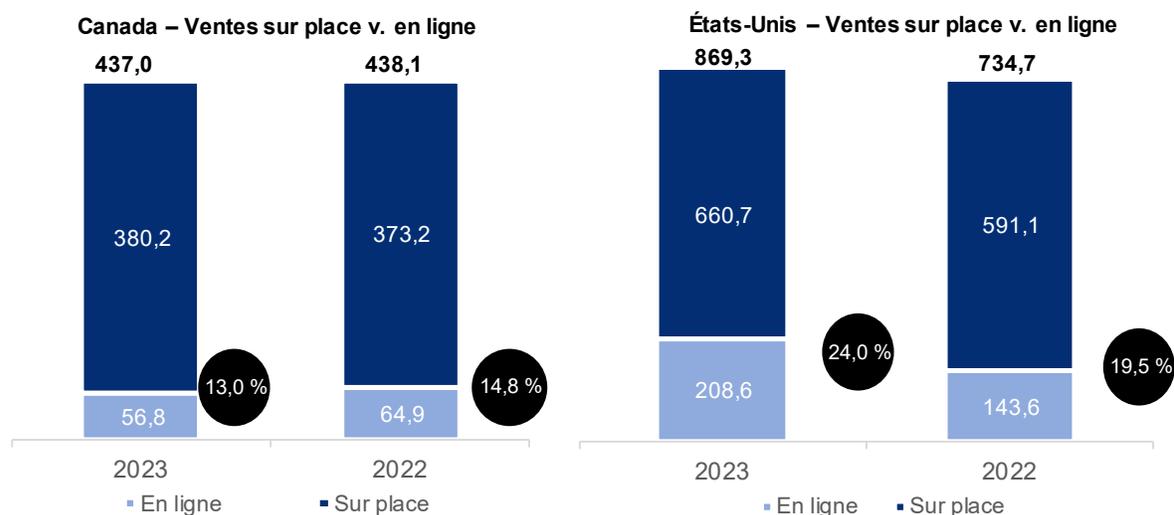


<sup>1)</sup> Les ventes en ligne aux États-Unis du premier trimestre de l'exercice 2023 ne comprennent pas les ventes en ligne réalisées dans environ 200 établissements, car la Société ne dispose pas de données à ce sujet.

Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 25 % au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 comparativement à l'exercice précédent, passant de 820,3 millions de dollars à 1 027,4 millions de dollars, et ont représenté 19 % des ventes totales, comparativement à 20 % au cours de l'exercice précédent. Les

ventes en ligne se rattachent surtout aux commandes pour emporter ainsi qu'aux livraisons, qui ont bénéficié des investissements accrus de la Société dans les options de commande en ligne et de livraison par des tiers. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence du change, les ventes en ligne ont progressé de 5 % au cours de l'exercice. La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent est attribuable, pour le secteur canadien, en partie au retour en salle à manger des clients et, pour le secteur des États-Unis, en partie à l'acquisition de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels, dont les ventes en ligne représentent environ 15 % et 1 % de leur chiffre d'affaires respectif.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 30 novembre 2023 et 2022 :



Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 27 % au quatrième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 208,5 millions de dollars à 265,4 millions de dollars, et ont représenté 20 % des ventes totales, comparativement à 18 % au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change et des acquisitions, les ventes en ligne ont augmenté de 6 % au cours du trimestre. Les ventes en ligne au Canada ont diminué de 8,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 en raison surtout d'une diminution de 6,7 millions de dollars et 3,1 millions de dollars des ventes en ligne des restaurants à service complet et à service rapide respectivement. Aux États-Unis, elles ont augmenté de 65,0 millions de dollars, dont 33,1 millions, ou 51 %, sont attribuables aux acquisitions réalisées à la fin de 2022 et au début de 2023. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes sur place dans un contexte d'après pandémie.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

### Options sur actions

Au 30 novembre 2023, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 137 776 pouvaient être exercées.

### Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la TSX, sous le symbole « MTY ». Du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2023, le cours de l'action de MTY a varié entre 49,91 \$ et 73,50 \$. Le 30 novembre 2023, le cours des actions de MTY a clôturé à 51,50 \$.

### Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 14 février 2024, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 306 861 actions (30 novembre 2022 – 24 413 461) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2022 – 440 000). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, MTY a racheté 80 800 actions (2022 – 256 400) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 29 juin 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2023 pour échoir le 2 juillet 2024, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a racheté et annulé un total de 80 800 actions ordinaires (2022 – néant et 256 400 actions ordinaires respectivement) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 51,58 \$ par action ordinaire (2022 – néant et 57,01 \$ par action ordinaire respectivement) pour une contrepartie totale de 4,2 millions de dollars (2022 – néant et 14,6 millions de dollars respectivement) et un excédent de 3,2 millions de dollars (2022 – néant et 11,4 millions de dollars respectivement) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

## **ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR**

### **Dividendes**

Le 24 janvier 2024, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,250 \$ à 0,280 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,280 \$ par action ordinaire sera versé le 15 février 2024.

## **SAISONNALITÉ**

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

## **ARRANGEMENTS HORS BILAN**

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

## **PASSIFS ÉVENTUELS**

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les provisions comprennent une somme de 4,7 millions de dollars pour litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2022 – 1,5 million de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

## GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 16,4 millions de dollars au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – 18,6 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2023, la Société avait engagé 1,6 million de dollars (30 novembre 2022 – 1,6 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse au poste Crédeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

## JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

### Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des unités génératrices de trésorerie (« UGT »); celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

### *Sources principales d'incertitude relative aux estimations*

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2023, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

### Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer, à la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte d'hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, le taux d'actualisation, le taux de redevances et la durée de vie moyenne. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

### Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

#### Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 0,2 million de dollars (2022 – 0,5 million de dollars), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 11 des états financiers consolidés) s'élevant à 0,4 million de dollars et 1,0 million de dollars respectivement.

#### Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 9,2 millions de dollars (2022 – 13,4 millions de dollars) sur ses droits de franchise et marques de commerce (note 15 des états financiers consolidés) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

#### Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, le goodwill n'a subi aucune dépréciation.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2023; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1 <sup>er</sup> décembre 2024	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Février 2021	1 <sup>er</sup> décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1 <sup>er</sup> décembre 2023	En évaluation
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Septembre 2022	1 <sup>er</sup> décembre 2024	En évaluation

### IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer jusqu'à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

### **IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs**

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### **IAS 12, Impôts sur le résultat**

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### **IFRS 16, Contrats de location**

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

## **RISQUES ET INCERTITUDES**

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements

comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les exercices 2021, 2022 et 2023 ont été marqués par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, ce qui s'est traduit par un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains ou en consommant des aliments. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation. Les virus transmis par la consommation d'aliments, tels que la salmonelle, pourraient amener les clients à avoir une opinion négative de la marque, pouvant ternir gravement sa réputation et lui occasionner des dommages potentiellement irréversibles; de plus, à l'instar des virus transmis par contacts humains, ils peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou

distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

La hausse des taux d'intérêt observée en 2022 et en 2023 aux États-Unis et au Canada pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2023 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

## RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

## INSTRUMENT FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 30 novembre 2023 et 2022. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	<i>(En milliers \$)</i>			
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers			<i>Retraité <sup>1)</sup></i>	<i>Retraité <sup>1)</sup></i>
Prêts à recevoir et autres créances	<b>5 389</b>	<b>5 389</b>	4 560	4 560
Créances liées à des contrats de location-financement	<b>333 706</b>	<b>333 706</b>	338 776	338 776
Passifs financiers				
Dette à long terme <sup>2)</sup>	<b>759 134</b>	<b>759 134</b>	550 197	550 197

<sup>1)</sup> Voir la note 7 des états financiers consolidés.

<sup>2)</sup> À l'exclusion des contreparties éventuelles sur acquisition de Kûto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc., des frais de financement rattachés à la facilité de crédit, de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

*Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement* – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

*Dettes à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

### **Contreparties éventuelles sur acquisitions**

Dans le cadre de l'acquisition de Kûto Comptoir à Tartares ainsi que de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportaient des clauses d'indexation sur le résultat et ces calculs ont maintenant été déterminés; elles sont remboursables en novembre 2024 et au cours des 12 prochains mois respectivement pour Kûto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 2,2 millions de dollars a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – profit de 1,8 million de dollars).

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Wetzel's Pretzels. Dans le cadre de la transaction, la contrepartie comportait un montant de 3,0 millions de dollars américains entiercé sous réserve de l'exécution de plusieurs contrats de location dans les 12 mois suivant l'acquisition. Au 8 décembre 2023, seule une partie des contrats était exécutée et donc un montant de 2,2 millions de dollars (1,6 million de dollars américains) a été libéré du fidéicommissé et comptabilisé au poste profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise à l'état consolidé des résultats.

### **Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle**

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 19 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,4 million de dollars (2022 – perte de 0,3 million de dollars) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

### **Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.**

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2024. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 19 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés n'auraient aucune incidence sur la valeur comptable aux 30 novembre 2023 et 2022.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 0,7 million de dollars (2022 – profit de 1,4 million de dollars) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

### Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 27 octobre 2023 et le 27 novembre 2023, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois (30 novembre 2022 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois). Une juste valeur de 2,6 millions de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2023		2022	
	3 mois	2 mois	3 mois	2 mois
Reçoit – Nominal	51,1 M\$ US	142,9 M\$ US	64,9 M\$ US	150,0 M\$ US
Reçoit – Taux	7,14 %	7,14 %	6,18 %	6,18 %
Paie – Nominal	70,0 M\$ CA	196,0 M\$ CA	87,0 M\$ CA	201,0 M\$ CA
Paie – Taux	6,66 %	6,59 %	5,95 %	5,80 %

### Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200,0 millions de dollars américains. La période de trois (3) ans se termine le 10 avril 2026. Aux termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,32 %. Une juste valeur de 6,6 millions de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs et l'a désigné comme une couverture de flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt découlant de la facilité de crédit de la Société. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 6,3 millions de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – néant).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars américains. La période de deux (2) ans se termine le 30 mai 2025. Aux termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Une juste valeur de 1,3 million de dollars au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,3 million de dollars a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de		Total
	3 ans	2 ans	
	\$	\$	\$
Tranche à court terme	4 647	—	4 647
Tranche à long terme	1 970	1 272	3 242
30 novembre 2023	6 617	1 272	7 889

## Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	2023	2022
		\$	\$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 à l'ouverture de l'exercice		13 346	4 952
Changement de contrôle à l'égard de la participation dans 11554891 Canada inc.		—	7 867
Remboursement d'une contrepartie éventuelle pour 11554891 Canada inc.		(875)	—
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur		(2 404)	(2 932)
Émission d'une contrepartie éventuelle sur acquisition de Kúto Comptoir à Tartares		—	3 459
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 à la clôture de l'exercice		10 067	13 346

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 30 novembre 2023 et 2022 des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	(En milliers \$)	2023	2022
		\$	\$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Kúto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.		600	3 626
Option de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle		2 288	1 853
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.		7 179	7 867
<b>Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3</b>		<b>10 067</b>	<b>13 346</b>

## EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2023.

### Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et à ses créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 30 novembre 2023, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 757,8 millions de dollars (2022 – 550,1 millions de dollars) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2023. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 7,6 millions de dollars par année (2022 – 5,5 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

#### *Risque de change*

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2023, 558,0 millions de dollars américains (30 novembre 2022 – 408,9 millions de dollars américains) avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable. Sur ce montant, une tranche de 194,0 millions de dollars américains (2022 – 214,9 millions de dollars américains) n'était pas exposée au risque de change en raison des deux swaps de devises et de taux d'intérêt (2022 – deux swaps) tandis que les 364,0 millions de dollars américains restants étaient exposés au risque de change (2022 – 194,0 millions de dollars américains).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2023 et 2022, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises étrangères :

	(En milliers \$)		2023		2022	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie	2 593	3 522	5 424		7 327	
Débiteurs	988	1 342	463		625	
<b>Passifs financiers</b>						
Créditeurs et dépôts	(192)	(261)	(212)		(286)	
Dette à long terme	(364 000)	(494 385)	(194 000)		(262 055)	
<b>Passifs financiers nets</b>	<b>(360 611)</b>	<b>(489 782)</b>	<b>(188 325)</b>		<b>(254 389)</b>	

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 18,0 millions de dollars (2022 – perte de 9,4 millions de dollars) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2023, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 900,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 300,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2023 :

(En millions \$)	Flux de					Par la suite
	Valeur comptable	trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	147,6	147,6	147,6	—	—	—
Dettes à long terme <sup>1)</sup>	767,4	769,2	11,2	0,2	757,8	—
Intérêts sur la dette à long terme <sup>1)</sup>	s.o.	102,6	26,9	26,9	49,6	(0,8)
Obligations locatives	535,2	615,9	66,9	66,9	117,7	364,4
	<b>1 450,2</b>	<b>1 635,3</b>	<b>252,6</b>	<b>94,0</b>	<b>925,1</b>	<b>363,6</b>

<sup>1)</sup> Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

## APERÇU À COURT TERME

Le secteur de la restauration est extrêmement compétitif, et le rythme des changements, des innovations et de l'évolution des préférences des clients s'accélère chaque jour. Les racines entrepreneuriales de MTY lui confèrent un avantage dans l'environnement actuel et l'équipe est prête à faire face à toute situation.

À la date du présent rapport, MTY et ses franchisés ressentent l'impact du climat d'incertitude économique, en raison de la hausse de l'inflation des taux d'intérêt et de la menace de récession qui se profile. Bien que certains aspects de nos activités se stabilisent progressivement après la pandémie, des incertitudes continuent de planer quant à ce que sera la nouvelle base de référence lorsque la forte volatilité qui caractérise la période actuelle s'estompera.

Les franchisés et les fournisseurs de la Société sont également aux prises avec la hausse du salaire minimum dans un grand nombre des territoires où le réseau de la Société exerce des activités ainsi qu'à l'augmentation des prix des produits de base à cause de l'inflation.

Malgré les défis susmentionnés, les ventes sont dans l'ensemble revenues aux niveaux d'avant la pandémie ou les ont surpassés, tandis que les tendances sont encourageantes pour les établissements qui n'y sont pas encore parvenus à cause de leur situation géographique ou du type de restaurants qu'ils exploitent. Grâce à l'accent que les enseignes mettent sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et la conception de qualité supérieure de leurs établissements ainsi qu'aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, la direction estime que le réseau est bien positionné pour prospérer dans les mois à venir, même si une récession survenait.

À court terme, assurer la réussite des établissements existants restera la principale priorité de la direction. Plus précisément, les équipes aideront les franchisés à augmenter leur chiffre d'affaires, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. La direction s'appliquera également à intégrer des enseignes récemment acquises.

Enfin, la direction continuera de se concentrer sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements à ses concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de la Société.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels et intermédiaires et autres rapports qu'elle soumet ou dépose en vertu de la réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que l'information qui doit être présentée par la Société dans ces documents et rapports soit colligée puis communiquée à la direction de la Société, y compris à ses dirigeants ordonnateurs, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, de sorte que ceux-ci puissent prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information exigée. Après évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société au 30 novembre 2023, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

## Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

Le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière présentée par la Société.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et de l'exécution du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société a été réalisée au 30 novembre 2023. Suite à cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière, comme défini dans la norme canadienne 52-109, était correctement conçu et exécuté avec efficacité. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre et aux critères présentés dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) (Contrôle interne - Cadre intégré) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un système de contrôle reconnu, ainsi qu'aux exigences de la norme canadienne 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.

### Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

### Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs aux activités d'une société acquise récemment, soit :

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Total des actifs	Actifs à court terme	Actifs à long terme	Passifs à court terme	Passifs à long terme	Produits	Résultat net
Wetzel's Pretzels	13 %	3 %	14 %	2 %	5 %	7 %	16 %
Sauce Pizza and Wine	2 %	6 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2023, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % des actifs à court terme de la Société, moins de 0,1 % de ses actifs à long terme, moins de 0,1 % de ses passifs à court terme, moins de 0,1 % de ses passifs à long terme, 0,3 % de ses produits et moins de 0,1 % de son résultat net.

  
Eric Lefebvre, CPA, MBA  
Chef de la direction

  
Renée St-Onge, CPA  
Chef de la direction financière

## INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

### Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	% Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémère	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaïZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	% Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwichs et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Invescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

### Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

<b>BAIIA ajusté</b>	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt aux pages 17 et 25.
<b>BAIIA ajusté normalisé</b>	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôt aux pages 17 et 25.
<b>Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur</b>	Il correspond au résultat net avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur à l'égard des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill.
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles.

## Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

---

<b>BAIIA ajusté en % des produits</b>	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
<b>BAIIA ajusté normalisé en % des produits</b>	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
<b>Flux de trésorerie disponibles par action diluée</b>	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
<b>Ratio dette-BAIIA</b>	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

---

## Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

---

<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée</b>	Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
<b>Flux de rentrées récurrents</b>	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
<b>Charges incompressibles</b>	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
<b>Charges compressibles</b>	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
<b>Variation des produits et charges récurrents</b>	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
<b>Chiffre d'affaires d'établissements comparables</b>	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
<b>Chiffre d'affaires réseau</b>	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
<b>Ventes en ligne</b>	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

---

## Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup> par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(En milliers \$)	Trimestres clos en							
	Février	Mai	Août	Novembre	Février	Mai	Août	Novembre
	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	38 783	30 040	42 228	37 430	33 467	51 860	51 495	47 764
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 149)	(3 494)	(1 327)	(2 700)	(7 897)	(11 030)	(7 962)	(3 235)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 672)	(1 346)	(713)	(257)	(120)	(393)	(696)	(836)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	95	84	666	286	481	246	375	587
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>1, 2)</sup></b>	<b>36 057</b>	<b>25 284</b>	<b>40 854</b>	<b>34 759</b>	<b>25 931</b>	<b>40 683</b>	<b>43 212</b>	<b>44 280</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

<sup>2)</sup> Les montants des périodes précédentes ont été ajustés pour refléter un reclassement se chiffrant à 5,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie. De plus, la Société a réévalué la présentation de certains comptes d'acquisition, ce qui a entraîné le reclassement de comptes qui étaient auparavant présentés aux crédateurs et charges à payer à la trésorerie. Par conséquent, des ajustements se chiffrant à 2,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023 et à 3,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 ont été apportés aux montants des périodes précédentes.

## Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur <sup>1)</sup>

(En milliers \$)	Exercice clos le 30 novembre 2023	Exercice clos le 30 novembre 2022
Résultat avant impôt	109 985	96 170
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	428	969
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	9 432	13 916
<b>Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur <sup>1)</sup></b>	<b>119 845</b>	<b>111 055</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

**Chiffre d'affaires réseau <sup>1)</sup> en lien avec les redevances**

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2023							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau <sup>1)</sup>	32,0	1 752,2	1 784,2	462,0	3 395,0	3 857,0	<b>5 641,2</b>
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,35 %	—	—	5,09 %	—	<b>s.o.</b>
Redevances déclarées	—	93,7	—	—	172,8	—	<b>266,5</b>

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2022							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau <sup>1)</sup>	29,4	1 604,6	1 634,0	90,0	2 527,2	2 617,2	<b>4 251,2</b>
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,23 %	—	—	5,10 %	—	<b>s.o.</b>
Redevances déclarées	—	83,9	—	—	129,0	—	<b>212,9</b>

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2023							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau <sup>1)</sup>	7,6	429,4	437,0	111,4	793,2	904,6	<b>1 341,6</b>
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,40 %	—	—	5,12 %	—	<b>s.o.</b>
Redevances déclarées	—	23,2	—	—	40,6	—	<b>63,8</b>

Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2022							
(En millions \$)	Canada			États-Unis/International			TOTAL
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	
Chiffre d'affaires réseau <sup>1)</sup>	8,0	430,1	438,1	74,3	694,1	768,4	<b>1 206,5</b>
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,28 %	—	—	4,94 %	—	<b>s.o.</b>
Redevances déclarées	—	22,7	—	—	34,3	—	<b>57,0</b>

<sup>1)</sup> Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.

## Enseignes regroupées par type d'établissement

### Restaurants-minute

America's Taco Shop  
Blimpie  
Built Custom Burgers  
Buns Master  
Café Dépôt  
Cold Stone Creamery  
Country Style  
Cultures  
Dagwoods Sandwichs et Salades  
Extreme Pita  
Frullati Café & Bakery  
The Great Steak & Potato Company  
Jugo Juice  
Kahala Coffee Traders  
Kim Chi  
Koryo Korean Barbeque  
Koya Japan  
La Crémère  
La Diperie  
Manchu Wok  
Maui Wowi  
Mmmuffins  
Mr. Souvlaki  
Mr. Sub  
Vanellis  
Muffin Plus  
NrGize Lifestyle Café  
Papa Murphy's  
Planet Smoothie  
Ranch One  
Rocky Mountain Chocolate Factory  
Rollerz  
SenseAsian  
Sukiyaki  
Surf City Squeeze  
SweetFrog  
Taco Time  
Tasti D-Lite  
TCBY  
Tiki Ming  
Valentine  
Van Houtte  
Vie & Nam  
Villa Madina  
Wasabi Grill & Noodle

### Restaurants à service rapide

Baja Fresh Mexican Grill  
Big Smoke Burger  
Grabbagreen  
Küto Comptoir à Tartares  
La Boîte Verte  
La Salsa Fresh Mexican Grill  
Mucho Burrito  
Pinkberry  
Real Urban Barbecue  
Samurai Sam's Teriyaki Grill  
South Street Burger  
Sushi Go  
Sushi-Man  
Sushi Shop  
Thai Express  
ThaiZone  
Timothy's World Coffee  
Tosto Quickfire Pizza Pasta  
Yuzu Sushi  
O'Burger

### Restaurants à service complet

Allô! Mon Coco  
Bakers Square  
Barrio Queen  
Bâton Rouge  
Ben & Florentine  
Casa Grecque  
Champps  
Craft Republic  
Famous Dave's  
Fox & Hound  
Giorgio Ristorante  
Granite City  
Johnnie's New York Pizzeria  
Madisons New York Grill & Bar  
Toujours Mikes  
Pizza Delight  
Scores  
Steak Frites St-Paul  
Tahoe Joe's Steakhouse  
COOP Wicked Chicken  
The Counter Custom Burgers  
The Works Gourmet Burger Bistro  
Turtle Jack's Muskoka Grill  
Tutti Frutti  
Village Inn

---

# États financiers consolidés de Groupe d'Alimentation MTY inc.

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

---



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe d'Alimentation MTY inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe d'Alimentation MTY inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 novembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés des résultats pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022;
- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 novembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

#### Évaluation des pertes de valeur du goodwill, des marques de commerce, des droits de franchise et de franchise maîtresse

*Se référer à la note 3 – Méthodes comptables, à la note 4 – Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations, à la note 13 – Immobilisations incorporelles, à la note 14 – Goodwill et à la note 15 – Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles des états financiers consolidés.*

Au 30 novembre 2023, la Société présente un solde de goodwill, de marques de commerce (immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée), de droits de franchise et de franchise maîtresse (immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée) respectivement de 719,2 millions \$, de 892,8 millions \$ et de 205,6 millions \$. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT (l'unité de goodwill) qui représente le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Pour les droits de franchise et de franchise maîtresse et les marques de commerce, le plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer la façon dont la direction a déterminé les valeurs recouvrables des unités de goodwill et de certaines UGT, ce qui comprend les éléments suivants :
  - Vérifier l'exactitude mathématique des modèles d'actualisation des flux de trésorerie;
  - Vérifier le caractère raisonnable des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels utilisés par la direction dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie en les comparant au budget approuvé par le conseil d'administration et en considérant les performances passées et actuelles des UGT;
  - Obtenir l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation pour tester le caractère approprié des modèles utilisés et le caractère raisonnable des taux d'actualisation appliqués par la direction sur la base des données disponibles de sociétés comparables;
  - Tester les données sous-jacentes utilisées dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie.



#### Question clé de l'audit

#### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août, ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Les droits de franchise et de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill et des marques de commerce, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur.

Si la valeur recouvrable estimée d'une UGT ou d'une unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'UGT ou de l'unité de goodwill est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les valeurs recouvrables des UGT ou des unités de goodwill sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels et les taux d'actualisation.

Le test de dépréciation annuel a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,2 millions \$ liée aux droits de franchise et aux marques de commerce.

---



## Question clé de l'audit

## Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison (i) du caractère significatif des soldes du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise et de franchise maîtresse et (ii) du jugement important exercé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des unités de goodwill et des UGT, y compris l'utilisation d'hypothèses clés. Cela a entraîné un degré élevé de subjectivité et d'importants travaux d'audit dans la mise en œuvre des procédures d'audit portant sur les hypothèses clés. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés dans la mise en œuvre de nos procédures.

### **Évaluation de la marque de commerce et des droits de franchise acquis lors du regroupement d'entreprises avec Wetzel's Pretzels**

*Se référer à la note 3 – Méthodes comptables et à la note 7 – Acquisitions d'entreprises des états financiers consolidés.*

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (Wetzel's Pretzels), pour un prix d'achat totalisant 285,5 millions \$.

La juste valeur des actifs identifiables acquis comprend 145,8 millions \$ d'immobilisations incorporelles, dont 97,4 millions \$ est lié à une marque de commerce et 48,4 millions \$, aux droits de franchise.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a évalué la juste valeur de la marque de commerce et les droits de franchise en effectuant notamment ce qui suit :
  - Lire le contrat d'achat;
  - Tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie et tester l'exactitude mathématique des modèles;
  - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés utilisées par la direction relativement aux chiffres d'affaires réseau projetés, aux flux de trésorerie d'exploitation et à la durée de vie moyenne en considérant la performance actuelle et passée de Wetzel's Pretzels et en considérant les données économiques et celles de l'industrie;

### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

La juste valeur de la marque de commerce a été estimée, selon la méthode d'exemption des redevances, en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur de la marque de commerce, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, le taux d'actualisation et le taux de redevances.

La juste valeur des droits de franchise a été estimée selon la méthode des bénéfices excédentaires au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur des droits de franchise, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, la durée de vie moyenne et le taux d'actualisation.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison du jugement exercé par la direction dans l'évaluation de la juste valeur de la marque de commerce et des droits de franchise, y compris la formulation d'hypothèses clés. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses clés utilisées par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés dans la mise en œuvre de nos procédures.

- Obtenir l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation pour évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction, soit la méthode d'exemption des redevances pour évaluer la marque de commerce et la méthode des bénéfices excédentaires au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer des droits de franchise et évaluer le caractère raisonnable de certaines hypothèses clés, telles que le taux de d'actualisation et le taux de redevances.

---

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui sont censées être mises à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

---

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Le responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Andrew Popliger.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 14 février 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125677

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022  
(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Produits</b>	26 et 31	<b>1 169 334</b>	716 522
<b>Charges</b>			
Charges d'exploitation	27 et 31	<b>898 588</b>	534 440
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	11 et 12	<b>54 934</b>	21 548
Amortissement – immobilisations incorporelles	13	<b>34 559</b>	29 473
Intérêts sur la dette à long terme		<b>52 142</b>	12 428
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	11	<b>11 402</b>	3 210
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	11	<b>428</b>	969
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	15	<b>9 432</b>	13 916
		<b>1 061 485</b>	615 984
<b>Autres (charges) produits</b>			
Perte de change réalisée et latente		<b>(2 632)</b>	(5 690)
Produits d'intérêts		<b>1 048</b>	253
(Perte) profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		<b>(702)</b>	798
(Perte) profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		<b>(1 448)</b>	108
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	24	<b>3 676</b>	2 932
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	8	<b>—</b>	(2 769)
Profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise	7	<b>2 194</b>	—
		<b>2 136</b>	(4 368)
<b>Bénéfice avant impôt</b>		<b>109 985</b>	96 170
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	30		
Exigible		<b>12 459</b>	24 669
Différé		<b>(6 998)</b>	(3 678)
		<b>5 461</b>	20 991
<b>Résultat net</b>		<b>104 524</b>	75 179
<b>Résultat net attribuable aux :</b>			
<b>Propriétaires</b>		<b>104 082</b>	74 817
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>442</b>	362
<b>Résultat net</b>		<b>104 524</b>	75 179
<b>Résultat net par action</b>	23		
De base		<b>4,26</b>	3,06
Dilué		<b>4,25</b>	3,06

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**États consolidés du résultat global**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
<b>Résultat net</b>	<b>104 524</b>	75 179
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
<b>Conversion de devises</b>		
Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	7 644	35 577
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	9 581	—
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers	(3 265)	—
<b>Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie</b>	<b>(2 256)</b>	(491)
	<b>11 704</b>	35 086
<b>Total du résultat global</b>	<b>116 228</b>	110 265
<b>Total du résultat global attribuable aux :</b>		
<b>Propriétaires</b>	<b>115 786</b>	109 903
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>442</b>	362
	<b>116 228</b>	110 265

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

	Réerves					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Réerves totales				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 novembre 2021</b>	305 961	(850)	3 855	(21 320)	(18 315)	359 993	647 639	1 259	648 898
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2022	—	—	—	—	—	74 817	74 817	362	75 179
Autres éléments du résultat global	—	—	—	35 086	35 086	—	35 086	—	35 086
Total du résultat global							109 903	362	110 265
Actions rachetées et annulées (note 20)	(3 180)	—	—	—	—	(11 438)	(14 618)	—	(14 618)
Dividendes	—	—	—	—	—	(20 518)	(20 518)	(403)	(20 921)
Rémunération à base d'actions (note 22)	—	—	1 002	—	1 002	—	1 002	—	1 002
<b>Solde au 30 novembre 2022</b>	302 781	(850)	4 857	13 766	17 773	402 854	723 408	1 218	724 626
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2023	—	—	—	—	—	104 082	104 082	442	104 524
Autres éléments du résultat global	—	—	—	11 704	11 704	—	11 704	—	11 704
Total du résultat global							115 786	442	116 228
Actions rachetées et annulées (note 20)	(1 002)	—	—	—	—	(3 165)	(4 167)	—	(4 167)
Dividendes	—	—	—	—	—	(24 407)	(24 407)	(183)	(24 590)
Rémunération à base d'actions (note 22)	—	—	792	—	792	—	792	—	792
<b>Solde au 30 novembre 2023</b>	301 779	(850)	5 649	25 470	30 269	479 364	811 412	1 477	812 889

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**États consolidés des variations des capitaux propres (suite)**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022  
(En milliers de dollars canadiens)

---

La Société a déclaré et versé les dividendes suivants :

	2023	2022
	\$	\$
1,000 \$ par action ordinaire (2022 – 0,840 \$ par action ordinaire)	24 407	20 518

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## États consolidés de la situation financière

Aux 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

		2023	2022
	Notes	\$	\$
			<i>Retraité (note 7)</i>
<b>Actifs</b>			
À court terme			
Trésorerie		58 895	59 479
Débiteurs	9	82 998	77 373
Stocks	10	20 731	18 517
Actifs détenus en vue de la vente		2 266	2 111
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances		924	1 153
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	11	80 154	83 500
Actif d'impôt exigible		12 543	3 982
Tranche à court terme des actifs dérivés	24	4 647	—
Autres actifs		3 824	3 032
Charges payées d'avance et dépôts		14 077	14 906
		<b>281 059</b>	<b>264 053</b>
Prêts à recevoir et autres créances		4 465	3 407
Créances liées à des contrats de location-financement	11	253 552	255 276
Actifs liés aux coûts du contrat		7 324	6 455
Actifs d'impôt différé	30	93	224
Actifs dérivés	24	3 242	—
Immobilisations corporelles	12	112 801	90 081
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	181 718	159 815
Immobilisations incorporelles	13	1 116 577	1 003 298
Goodwill	14	719 187	547 756
		<b>2 680 018</b>	<b>2 330 365</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		147 557	153 999
Provisions	17	4 656	1 490
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation		147 952	133 206
Passif d'impôt exigible		—	9 813
Tranche à court terme des produits différés et dépôts	18	14 918	16 468
Tranche à court terme de la dette à long terme	19	10 428	9 530
Tranche à court terme des passifs dérivés	24	2 626	—
Tranche à court terme des obligations locatives	11	112 446	114 522
		<b>440 583</b>	<b>439 028</b>
Dette à long terme	19	756 936	551 429
Obligations locatives	11	422 751	400 401
Produits différés et dépôts	18	53 025	48 405
Impôt sur le résultat différé	30	193 618	165 834
Autres passifs		216	642
		<b>1 867 129</b>	<b>1 605 739</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**États consolidés de la situation financière (suite)**

Aux 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

		2023	2022
Notes		\$	\$
			<i>Retraité (note 7)</i>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	20	301 779	302 781
Réserves		30 269	17 773
Bénéfices non distribués		479 364	402 854
		<b>811 412</b>	723 408
Capitaux propres attribuables aux participations		1 477	1 218
		<b>812 889</b>	724 626
		<b>2 680 018</b>	2 330 365

Approuvé par le conseil d’administration le 14 février 2024.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**États consolidés des flux de trésorerie**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

		2023	2022
	Notes	\$	\$
			<i>Retraité (note 7)</i>
<b>Activités d’exploitation</b>			
Résultat net		104 524	75 179
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		52 142	12 428
Charge d’intérêts nette se rapportant aux contrats de location	11	11 402	3 210
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d’utilisation	11 et 12	54 934	21 548
Amortissement – immobilisations incorporelles	13	34 559	29 473
Perte de valeur – immobilisations corporelles	15	233	535
Perte de valeur – actifs au titre de droits d’utilisation	11	428	969
Perte de valeur – immobilisations incorporelles	15	9 199	13 381
Perte de change latente <sup>1)</sup>		2 632	5 690
Perte (profit) à la décomptabilisation/modification d’obligations locatives		702	(798)
Perte (profit) à la cession d’immobilisations corporelles et incorporelles		1 448	(108)
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	24	(3 676)	(2 932)
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	8	—	2 769
Charge d’impôt sur le résultat		5 461	20 991
Rémunération à base d’actions		792	1 002
		<b>274 780</b>	<b>183 337</b>
Impôt sur le résultat payé		(29 015)	(17 570)
Intérêts versés		(50 287)	(11 781)
Autres		(3 184)	1 386
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	32	(7 708)	(6 891)
Flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation		<b>184 586</b>	<b>148 481</b>
<b>Activités d’investissement</b>			
Contreparties liées aux acquisitions	7	(300 395)	(261 768)
Trésorerie acquise dans le cadre d’acquisitions et liée à un changement de contrôle	7 et 8	9 349	14 820
Émission de prêts à recevoir et autres créances		1 867	61
Acquisition d’immobilisations corporelles	12	(30 124)	(8 670)
Acquisition d’immobilisations incorporelles	13	(2 045)	(3 988)
Produit de la cession d’immobilisations corporelles		1 689	1 131
Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement		<b>(319 659)</b>	<b>(258 414)</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**États consolidés des flux de trésorerie (suite)**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens)

		2023	2022
	Notes	\$	\$
<b>Activités de financement</b>			
			<i>Retraité (note 7)</i>
Émission de dette à long terme	32	318 884	275 626
Remboursement de la dette à long terme	32	(110 388)	(80 214)
Paiements nets de loyers	11	(43 639)	(18 960)
Actions rachetées et annulées	20	(4 167)	(14 618)
Frais de financement capitalisés	32	(157)	(1 817)
Dividendes payés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		(183)	(403)
Remboursement d’une dette à long terme liée à l’acquisition d’une entreprise	7	—	(33 800)
Dividendes versés		(24 407)	(20 518)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>135 943</b>	<b>105 296</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		<b>870</b>	(4 637)
Effet des taux de change sur la trésorerie <sup>1)</sup>		<b>(1 454)</b>	2 885
Trésorerie à l’ouverture de l’exercice		<b>59 479</b>	61 231
<b>Trésorerie à la clôture de l’exercice</b>		<b>58 895</b>	59 479

<sup>1)</sup> Les montants de l’exercice précédent ont été ajustés pour refléter un reclassement de 5 690 \$ entre les flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation et l’effet des taux de change sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Table des matières

---

Rapport de l’auditeur indépendant	2
1. Description des activités	15
2. Base d’établissement	15
3. Méthodes comptables	16
4. Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations	29
5. Modifications comptables	32
6. Modifications comptables futures	32
7. Acquisitions d’entreprises	34
8. Changement de contrôle	41
9. Débiteurs	43
10. Stocks	43
11. Contrats de location	44
12. Immobilisations corporelles	48
13. Immobilisations incorporelles	49
14. Goodwill	50
15. Perte de valeur – Immobilisations corporelles et incorporelles	51
16. Facilité de crédit	53
17. Provisions	53
18. Produits différés et dépôts	54
19. Dette à long terme	55
20. Capital-actions	56
21. Cumul des autres éléments du résultat global	57
22. Options sur actions	58
23. Résultat net par action	59
24. Instruments financiers	59
25. Informations sur le capital	65
26. Produits	66
27. Charges d’exploitation	67
28. Garantie	68
29. Passifs éventuels	68
30. Impôt sur le résultat	68
31. Information sectorielle	70
32. Tableau des flux de trésorerie	72
33. Événement postérieur	74

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

---

### 1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également un centre de distribution et une usine de transformation des aliments, tous deux situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

### 2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait :

- Aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application de la Norme internationale d'information financière (International Financial Reporting Standards, « IFRS ») 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- Aux opérations de location, qui entrent dans le champ d'application de IFRS 16, *Contrats de location*;
- Aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans la Norme comptable internationale (« IAS » pour International Accounting Standard) 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous :

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars (000 \$) le plus près, sauf indication contraire.

### Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers le 14 février 2024.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 2. Base d'établissement (suite)

#### Déclaration de conformité (suite)

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes visées par les états financiers consolidés, à l'exception :

- de la couverture et des instruments financiers dérivés tels que décrits dans la note 3 des présents états financiers consolidés;
- des swaps de taux d'intérêt à taux fixe tels que décrits dans la note 3 des présents états financiers consolidés; et
- d'IAS 37 tel que décrite dans la note 5 des présents états financiers consolidés.

### 3. Méthodes comptables

#### Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris des entités ad hoc) contrôlées par la Société et ses filiales. La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- Détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les principales filiales sont les suivantes :

Principales filiales	Participation aux capitaux propres (%)		Monnaie fonctionnelle
	2023	2022	
	%	%	
Franchise MTY inc.	100	100	Dollar canadien
MTY Franchising USA, Inc.	100	100	Dollar américain
Kahala Brands Inc.	100	100	Dollar américain
Papa Murphy's Holdings Inc.	100	100	Dollar américain
BBQ Holdings, Inc. (note 7)	100	100	Dollar américain
Wetzel's Pretzels, LLC (note 7)	100	—	Dollar américain
11554891 Canada inc.	70	70	Dollar canadien
9974644 Canada inc.	65	65	Dollar canadien

La Société réévalue si elle contrôle l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Si la Société ne détient pas la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La Société prend en considération tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient dans l'entité émettrice sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris les suivants :

- Le nombre de droits de vote que la Société détient par rapport au nombre de droits de vote détenus respectivement par d'autres et à leur dispersion;
- Les droits de vote potentiels détenus par la Société, d'autres détenteurs ou d'autres parties;
- Les droits découlant d'autres accords contractuels; et
- Les autres faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que la Société a, ou n'a pas, la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les tendances du vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### *Méthode de consolidation (suite)*

La Société consolide une filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'elle en perd le contrôle. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états des résultats et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Le résultat net et chaque composant des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de la Société.

Les transactions, charges, soldes et produits intersociétés sont tous entièrement éliminés lors de la consolidation.

#### *Changements dans les participations de la Société dans des filiales existantes*

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements de leurs participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

Lorsque la Société perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée; et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si la Société avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale (c.-à-d. reclassé en résultat net ou transféré à une autre catégorie de capitaux propres, tel que le spécifient ou le permettent les IFRS applicables). La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle est considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9, *Instruments financiers*, s'il y a lieu, ou comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

#### *Regroupements d'entreprises*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, calculée comme étant la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés par la Société et des passifs engagés par la Société auprès des anciens propriétaires de l'entreprise acquise en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf les actifs ou les passifs d'impôt différé, qui sont constatés et évalués conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

Le goodwill est calculé comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris est plus élevé que la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement au résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Une participation ne donnant pas le contrôle constitue un droit de propriété actuel et ses porteurs ont droit à une quote-part de l'actif net de la société en cas de liquidation. Cette participation peut être initialement évaluée soit à la juste valeur, soit selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. La méthode d'évaluation est choisie selon la transaction.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Regroupements d’entreprises (suite)*

Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d’un regroupement d’entreprises comprend des actifs ou des passifs liés à un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d’acquisition et incluse comme une partie de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d’entreprises. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de « période d’évaluation » sont comptabilisées de manière rétrospective, et les ajustements correspondants sont comptabilisés à même le goodwill. Les ajustements de période d’évaluation sont des ajustements qui découlent d’informations additionnelles obtenues durant la « période d’évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d’acquisition) à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d’acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne constituent pas des ajustements de période d’évaluation dépend du classement de la contrepartie éventuelle. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n’est pas réévaluée aux dates de clôture ultérieures, et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture ultérieures conformément à IFRS 9 ou à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, selon le cas, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé en résultat net.

Lorsqu’un regroupement d’entreprises est réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par la Société dans l’entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d’acquisition (c.-à-d. la date à laquelle la Société obtient le contrôle), et le profit ou la perte découlant de cette réévaluation, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net. Les montants liés aux participations dans l’entreprise acquise avant la date d’acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net lorsqu’un tel traitement aurait été approprié si ces participations avaient été cédées.

Si la comptabilisation initiale d’un regroupement d’entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l’information financière au cours de laquelle le regroupement d’entreprises survient, la Société mentionne dans ses états financiers les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés de manière rétrospective pendant la période d’évaluation (voir ci-dessus), ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d’acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

*Goodwill*

Le goodwill découlant de l’acquisition d’une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date de l’acquisition de l’entreprise, déduction faite des cumuls des pertes de valeur, le cas échéant.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») et qu’une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill lié aux activités cédées est inclus dans la valeur comptable des activités lors de la détermination du profit ou de la perte sur cession des activités. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives des activités et de la part de l’UGT conservée.

*Comptabilisation des produits*

Les méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

*Produits tirés des établissements franchisés*

- i) Les redevances sont fondées soit sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés, soit sur des frais mensuels fixes. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d’engagement, au fur et à mesure qu’elles sont acquises, selon la teneur de l’accord visé.
- ii) Les droits d’entrée (droits de franchise initiaux) sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise lorsque les obligations d’exécution rattachées aux droits de franchise sont remplies. L’amortissement commence à l’ouverture du restaurant.
- iii) Les droits payés d’avance en lien avec les ententes-cadres de licence sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des ententes-cadres de licence.
- iv) Les droits de renouvellement et de transfert sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de contrat de franchise visé.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Comptabilisation des produits (suite)*

- v) Les produits tirés de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés lorsque la construction ou la rénovation sont complétées.
- vi) La Société touche des revenus locatifs de certains contrats de location qu’elle détient, de même que de la location d’enseignes. Les revenus locatifs qui ne sont pas inclus dans l’évaluation de la créance liée à un contrat de location-financement en vertu d’IFRS 16 sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location visé.
- vii) La Société comptabilise des produits de droits abandonnés proportionnellement à l’exercice des droits rattachés à chaque carte-cadeau, en se fondant sur le profil historique de présentation des cartes-cadeaux pour paiement. La Société facture en outre divers frais de programme à ses franchisés à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement. Notons que ceci ne s’applique pas au passif lié à des cartes-cadeaux repris lors d’une acquisition d’entreprise, lequel est comptabilisé à la juste valeur à la date d’acquisition.
- viii) La Société reçoit des contreparties de certains fournisseurs; celles-ci sont généralement gagnées en fonction de la valeur des achats effectués pendant l’exercice. Les ententes qui comprennent, outre des frais courants, des frais d’entrée payés d’avance, sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur leur durée respective. Les contreparties de fournisseurs sont comptabilisées en tant qu’autres produits de franchisage au fur et à mesure de leur acquisition.

*Produits tirés de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail*

Les produits liés à la transformation des aliments, à la distribution et à la vente au détail sont comptabilisés lorsque le client a le contrôle des biens, ce qui survient généralement lorsqu’ils sont livrés au client ou reçus par celui-ci, selon les conditions spécifiques de l’entente.

*Produits tirés des cotisations à un fonds promotionnel*

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage du chiffre d’affaires brut déclaré par les franchisés. Les transferts de ces cotisations aux fonds promotionnels sont comptabilisés séparément et inclus aux créditeurs et charges à payer. La Société n’est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi versées et est tenue d’utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer les restaurants d’enseignes spécifiques de leur publicité et de leur marketing. La Société facture parfois des frais pour l’administration des fonds promotionnels. Les montants combinés payables résultants des fonds promotionnels totalisent des surplus de 31 166 \$ (30 novembre 2022 – 33 819 \$). Ces montants sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

*Produits tirés des établissements appartenant à la Société*

Les produits tirés des établissements appartenant à la Société sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

*Actifs liés aux coûts du contrat*

La Société comptabilise les coûts marginaux d’obtention d’un contrat en tant qu’actifs si elle s’attend à les recouvrer, à moins que leur période d’amortissement soit inférieure à un an, auquel cas, par mesure de simplification, les coûts sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts sont amortis dans les charges d’exploitation sur la durée du contrat de franchise visé.

*Actifs détenus en vue de la vente*

L’exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si des actifs répondent aux critères d’un classement en tant qu’actifs « détenus en vue de la vente » dans les états consolidés de la situation financière. Les critères pris en compte par la direction comprennent l’existence d’un plan de cession des actifs et l’engagement de poursuivre ce plan, le prix de vente prévu des actifs, le calendrier prévu de réalisation de la vente planifiée et la période pendant laquelle les montants ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La Société revoit les critères relatifs aux actifs détenus en vue de la vente chaque période et reclasse ces actifs depuis ou vers cette catégorie, selon le cas. De plus, il est nécessaire d’évaluer et de comptabiliser les actifs détenus en vue de la vente au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Location*

La Société conclut des contrats de location à l’égard d’emplacements franchisés et d’établissements propriétaires, de bureaux et d’équipements dans le cours normal des affaires.

#### La Société en tant que preneur

La Société comptabilise les obligations locatives et les actifs au titre de droit d’utilisation correspondants, sauf dans le cas des contrats de location à court terme et des contrats de location d’actifs de faible valeur, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat visé. La Société comptabilise la dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d’utilisation et les intérêts sur les obligations locatives. Selon IFRS 16, les actifs au titre de droits d’utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36.

#### La Société en tant que bailleur

Lorsque la Société conclut un contrat de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La Société doit alors classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple par rapport à l’actif au titre de droits d’utilisation issu du contrat de location principal. Dans le cas d’un contrat de sous-location classé en tant que contrat de location-financement, la Société décomptabilise l’actif au titre de droits d’utilisation issu du contrat de location principal qui est transféré au sous-locataire et comptabilise une créance liée à un contrat de location-financement. En qualité de bailleur intermédiaire, la Société conserve l’obligation locative issue du contrat de location principal dans son état consolidé de la situation financière. Pendant la durée du contrat de sous-location, la Société comptabilise à la fois les produits financiers se rapportant au contrat de sous-location et des charges d’intérêts se rapportant au contrat de location principal.

#### *Monnaie fonctionnelle et de présentation*

Les présents états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle; les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués en utilisant cette monnaie. La monnaie fonctionnelle est celle de l’environnement économique principal dans lequel l’entité exerce ses activités.

Les actifs et passifs d’un établissement à l’étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de change qui résultent de la conversion d’un établissement à l’étranger sont comptabilisés dans les réserves. Lors de la sortie totale ou partielle du placement dans un établissement à l’étranger, l’écart de conversion des monnaies étrangères ou une partie de celui-ci sera comptabilisé à l’état des résultats en tant qu’autres produits (charges).

#### *Imposition*

La charge d’impôt sur le résultat correspond à la somme de l’impôt actuellement exigible et de l’impôt différé.

#### *Impôt exigible*

L’impôt actuellement exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l’exercice et sur les ajustements aux provisions d’exercices précédents. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice inscrit dans l’état consolidé des résultats en raison des éléments des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles pour d’autres exercices et des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif de la Société lié à l’impôt exigible est calculé selon les taux d’imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l’information financière.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Imposition (suite)*

Impôt différé (suite)

Des passifs d’impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s’inversera et qu’il est probable que la différence temporaire ne s’inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d’impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu’il existera un bénéfice imposable suffisant auquel pourra être imputée la différence temporaire et que la différence temporaire s’inversera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d’impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l’information financière et réduite dans la mesure où il n’est plus probable qu’un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d’une partie de l’actif.

Les actifs et passifs d’impôt différé sont évalués aux taux d’imposition qui devraient s’appliquer pour la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l’actif réalisé, selon les taux d’imposition (et les lois fiscales) qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l’information financière. L’évaluation des actifs et passifs d’impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s’attend, à la fin de la période de présentation de l’information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Impôt exigible et impôt différé pour l’exercice

L’impôt exigible et l’impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu’ils concernent des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l’impôt exigible et l’impôt différé sont aussi comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement. Lorsque l’impôt exigible ou l’impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d’un regroupement d’entreprises, l’incidence fiscale est comprise dans la comptabilisation du regroupement d’entreprises.

*Immobilisations corporelles*

Les terrains et les bâtiments qui sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives, sont présentés dans l’état consolidé de la situation financière à leur coût historique, déduction faite de l’amortissement cumulé (bâtiments) et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l’acquisition de l’actif, y compris tous les coûts directement attribuables à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le matériel, les améliorations locatives, le matériel roulant et le matériel informatique sont présentés au coût diminué de l’amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L’amortissement est comptabilisé de manière à éliminer le coût ou l’évaluation des actifs (autres que les terrains), diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d’utilité, au moyen de la méthode linéaire. Les durées d’utilité estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d’amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l’incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un élément d’immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu’aucun avantage économique futur n’est attendu de l’utilisation continue de l’actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d’un élément d’immobilisations corporelles est déterminé comme étant la différence entre le produit des ventes et la valeur comptable de l’actif et est comptabilisé en résultat net.

L’amortissement est basé sur les durées suivantes :

Bâtiments	Linéaire	25 à 50 ans
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Moindre de la durée du bail ou durée d’utilité
Matériel roulant	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Immobilisations incorporelles*

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amorties et sont par conséquent comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle, déterminé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable, est comptabilisé en résultat net lors de la décomptabilisation de l'actif.

La Société révisé à chaque période de présentation la durée d'amortissement de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée. La Société révisé également à chaque période de présentation les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée afin d'établir si les événements et circonstances continuent de justifier que ces immobilisations incorporelles aient une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles suivantes figurent actuellement dans les livres de la Société :

*Droits de franchise et droits de franchise maîtresse*

Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisés à la juste valeur, fondée sur la méthode des bénéfices excédentaires au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur des droits de franchise et les droits de franchise maîtresse, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, la durée de vie moyenne et le taux d'actualisation avant impôts. Ces immobilisations incorporelles sont généralement amorties de façon linéaire sur la durée des accords, qui varie généralement entre 10 et 20 ans.

*Droits de substitution*

Les droits de substitution sont des droits que la Société peut exercer afin de prendre possession des lieux loués et du contrat de location d'un établissement franchisé en cas de défaut de paiement. Ces droits acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition et sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de franchise.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Marques de commerce*

Les marques de commerce acquises dans le cadre de regroupements d’entreprises ont été comptabilisées à leur juste valeur au moment de l’acquisition, fondée sur la méthode d’exemption des redevances au moyen de modèles d’actualisation des flux de trésorerie, et elles ne sont pas amorties. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerce, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que le chiffre d’affaires réseau projeté, le taux d’actualisation et le taux de redevances. Il a été déterminé que les marques de commerce avaient une durée d’utilité indéterminée en raison de la forte reconnaissance qui leur est associée et de leur capacité à générer des produits dans une conjoncture économique changeante, et ce pour une durée indéterminée.

*Autres*

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement un logiciel acheté ainsi que des permis de vente d’alcool qui ont été amortis de façon linéaire sur leur durée de vie.

*Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme*

À la fin de chaque période de présentation de l’information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles afin de déterminer s’il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l’ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu’il n’est pas possible d’estimer la valeur recouvrable d’un actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l’UGT à laquelle l’actif appartient. Lorsqu’il est possible de déterminer un mode d’affectation raisonnable et cohérent, les actifs de support sont également affectés aux UGT prises individuellement, ou au plus petit groupe d’UGT pour lequel un mode d’affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé. La majorité des immobilisations incorporelles de la Société n’ont pas de flux de rentrées indépendants de ceux générés par d’autres actifs et en conséquence, elles sont soumises au test de dépréciation de leurs UGT respectives. Pour les droits de franchise et droits de franchise maîtresse et les marques de commerce, le plus petit groupe d’UGT pour lequel un mode d’affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou groupe d’actifs peut générer des entrées de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles dont les durées d’utilité sont indéterminées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu’il existe une indication que l’actif ait pu subir une perte de valeur. Les droits de franchise et droits de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel de l’UGT, ou chaque fois qu’il existe une indication que l’actif a pu subir une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d’utilité. Dans le cadre de l’évaluation de la valeur d’utilité, la valeur des flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels est actualisée par application d’un taux d’actualisation avant impôts qui reflète l’appréciation courante du marché de la valeur temps de l’argent et les risques spécifiques à l’actif pour lesquels les flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels n’ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d’un actif (ou d’une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l’actif (ou de l’UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. La Société ne réduit pas la valeur comptable d’un actif en deçà du plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d’utilité.

À la fin de chaque période de présentation de l’information financière, la Société examine s’il existe un quelconque indice que les événements et les circonstances qui ont conduit à une perte de valeur au cours d’une année antérieure pour ses droits de franchise, ses droits de franchise maîtresse et ses marques de commerce puissent ne plus exister. S’il existe une telle indication, la Société doit estimer la valeur recouvrable de cet actif.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 3. Méthodes comptables (suite)

*Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme* Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

#### *Perte de valeur du goodwill*

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT (l'« unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 30 novembre 2023, le goodwill est affecté comme suit :

	Description de l'unité de goodwill
Unité de goodwill du Canada	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel Canada
Unité de goodwill des États-Unis A	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel États-Unis/International, à l'exclusion de Papa Murphy's, BBQ Holdings, Inc. (« BBQ Holdings ») et Wetzel's Pretzels
Unité de goodwill des États-Unis B	Une UGT comprenant la marque Papa Murphy's au sein du secteur opérationnel États-Unis/International
Unité de goodwill des États-Unis C	Un groupe d'UGT comprenant les marques de BBQ Holdings au sein du secteur opérationnel États-Unis/International
Unité de goodwill des États-Unis D	Une UGT comprenant la marque Wetzel's Pretzels au sein du secteur opérationnel États-Unis/International

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur réduit la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité de goodwill. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état consolidé des résultats. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels n'ont pas été ajustées.

#### *Trésorerie et liquidités soumises à restrictions*

La trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il en est, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas important. Au 30 novembre 2023, elles comportaient des liquidités soumises à des restrictions de 368 \$ (30 novembre 2022 – 680 \$) exigées au titre de garanties à l'égard de certaines obligations locatives.

#### *Stocks*

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti, et il comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des coûts indirects de production fondée sur la capacité de production normale.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Stocks (suite)*

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats pour la construction et la vente d'établissements franchisés. Les travaux en cours connexes comprennent tous les coûts directs liés à la construction de ces établissements et sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des stocks, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### *Instruments financiers*

##### *Classement des actifs financiers*

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers (autres que des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou « JVRN ») sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des « autres éléments du résultat global » (« JVAERG ») ou à la JVRN, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le solde du principal. À moins qu'il ne soit désigné comme étant évalué à la JVRN, un actif financier est ultérieurement évalué à la JVAERG s'il est détenu dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et si les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêt ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique qui vise la perception de flux de trésorerie contractuels ou la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont évalués à la JVRN. Les actifs financiers évalués à la JVRN et toute modification qui leur est apportée sont comptabilisés en résultat net.

La Société classe actuellement sa trésorerie, ses débiteurs et ses prêts à recevoir en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

##### *Méthode du taux d'intérêt effectif*

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits tirés des instruments d'emprunt classés dans une autre catégorie que celle des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Instruments financiers (suite)*

##### *Dépréciation d'actifs financiers*

La Société a adopté l'approche simplifiée des pertes de crédit attendues (« PCA ») pour ses créances clients, comme le permet IFRS 9. L'approche simplifiée prévue sous IFRS 9 permet de comptabiliser une provision pour PCA pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients et comporte également des informations prospectives. Les PCA pour la durée de vie correspondent aux PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Dans le cas du solde de ses prêts à recevoir comptabilisés au coût amorti, la Société a appliqué le modèle général des PCA. Contrairement à l'approche simplifiée, le modèle général des PCA demande d'apprécier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. La Société considère la probabilité d'une défaillance lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier et vérifie s'il y a augmentation importante du risque de crédit de façon continue d'un trimestre à l'autre. Pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société compare le risque d'une défaillance à l'égard de l'actif à la date de présentation de l'information au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'actif financier.

Une augmentation importante du risque de crédit s'apprécie à partir des variations de la probabilité d'une défaillance depuis la comptabilisation initiale et des informations qualitatives spécifiques à l'emprunteur, ou lorsque les prêts sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Les prêts sont considérés comme douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il est permis de douter du recouvrement ultime du principal ou des intérêts. Les prêts qui sont en souffrance depuis 180 jours sont dépréciés à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Selon le modèle général des PCA d'IFRS 9, la dépréciation est estimée sur une base individuelle. La Société considère aussi l'information prospective raisonnable et cohérente disponible pour apprécier le risque de défaillance.

Lorsque le risque de défaillance est jugé faible ou lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont établies pour les 12 mois à venir et représentent la portion des PCA pour la durée de vie qui correspond aux PCA des cas de défaillance dont l'instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois de la date de présentation de l'information. Si une augmentation importante du risque de crédit survient au cours d'un trimestre, la dépréciation est fondée sur les PCA pour la durée de vie.

##### *Décomptabilisation d'actifs financiers*

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque la Société transfère à une autre entité l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir et du profit ou de la perte cumulé(e) qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ajoutés aux capitaux propres est comptabilisée en résultat net.

##### *Contrepartie différée à recevoir*

La contrepartie différée à recevoir de la Société consiste en une contrepartie différée liée à la vente de sa participation dans 10220396 Canada inc. Cette contrepartie différée est un instrument financier évalué au coût amorti qui est présenté aux prêts à recevoir et autres créances.

##### *Décomptabilisation des passifs financiers*

La Société décomptabilise un passif financier seulement lorsque les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 3. Méthodes comptables (suite)

##### *Instruments financiers (suite)*

##### *Classement des passifs financiers*

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes étant comptabilisés en résultat net dans la période où le passif est décomptabilisé, sauf s'il s'agit de passifs financiers classés comme étant évalués à la JVRN. Ces passifs financiers, y compris les passifs dérivés et certaines obligations, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net dans la période où elles surviennent. Les passifs financiers désignés comme étant évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre de la Société étant comptabilisées en résultat net.

##### **Classement des passifs financiers**

Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Facilité de crédit renouvelable	Coût amorti
Indemnités de résiliation de contrat et retenues ne portant pas intérêt	Coût amorti
Contrepartie éventuelle relative à l'acquisition de Küto Comptoir à Tartares	JVRN
Contrepartie éventuelle relative à la participation de 70 % dans 11554891 Canada inc.	JVRN
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVRN
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN
Instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie	JVRN assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture

##### *Couverture et instruments financiers dérivés*

La Société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

##### *Swaps de taux d'intérêt à taux fixe*

De temps à autre, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux tirages sur sa facilité de crédit. Lorsque les exigences générales de la comptabilité de couverture sont rencontrées, la Société considère ces swaps de taux d'intérêt à taux fixe comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés à la charge d'intérêts découlant de la facilité de crédit. Ainsi, les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés, qui sont inclus dans la tranche à court terme des actifs dérivés et dans les actifs dérivés, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les intérêts sur la dette à long terme sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette à long terme sera imputée aux résultats.

##### *Provisions*

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que la Société doive éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Provisions (suite)*

La Société formule des hypothèses et procède à des estimations fondées sur sa connaissance actuelle des sommes qu'elle aura à déboursier dans le futur relativement à divers événements passés à l'égard desquels le montant à déboursier et le moment du décaissement sont incertains au moment de la présentation de ses états financiers. Ces sommes comprennent les provisions à l'égard de contrats déficitaires, de procès et litiges et d'éventualités. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation par la direction des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation à la fin de la période de présentation, et sont actualisées lorsque l'effet est important. Elles sont comptabilisées au coût des marchandises vendues et loyers (note 27) à l'état consolidé des résultats.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée en tant qu'actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et que la valeur de la créance peut être évaluée de manière fiable.

*Contrats déficitaires*

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque la Société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

*Procès, litiges et établissements fermés*

Des provisions pour les coûts prévus liés aux procès, aux litiges et au règlement des contrats de location d'établissements fermés, à l'exception des obligations locatives déjà comptabilisées conformément à IFRS 16, sont constatées lorsqu'il devient probable que la Société devra éteindre l'obligation, selon les meilleures estimations de la direction quant aux dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

*Passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises*

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. À la fin des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, ces passifs éventuels sont évalués au plus élevé du montant qui aurait été comptabilisé en vertu d'IAS 37 et du montant initialement comptabilisé diminué du cumul de l'amortissement comptabilisé, le cas échéant.

*Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation*

Les passifs liés aux cartes-cadeaux correspondent aux passifs associés aux soldes inutilisés de cartes de paiement rechargeables. Les passifs liés aux programmes de fidélisation correspondent à la valeur en argent des points de fidélité gagnés et inutilisés par les clients.

Les divers établissements franchisés et appartenant à la Société, de même que des tiers, vendent des cartes-cadeaux qui ne sont honorées que pour l'achat d'aliments et de boissons dans les établissements franchisés et appartenant à la Société. Les produits de la vente de cartes-cadeaux sont inclus dans les passifs liés aux cartes-cadeaux jusqu'à ce que le client présente sa carte comme méthode de paiement des aliments et boissons achetés.

Étant donné la nature même des cartes-cadeaux, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelle portion du passif lié aux cartes-cadeaux sera utilisée au cours des 12 prochains mois. En conséquence, le passif associé aux soldes inutilisés des cartes-cadeaux est intégralement considéré comme un passif courant.

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés. Les estimations importantes reposent sur les taux de droits abandonnés et les statistiques historiques d'utilisation.

**3. Méthodes comptables (suite)**

*Produits différés et dépôts*

La Société comptabilise des produits différés et dépôts à l’égard de sommes reçues auxquelles correspondent des services ou des biens qui n’ont pas encore été rendus ou acquis, selon le cas. Il s’agit essentiellement de dépôts relatifs à des droits de franchise, de loyers non acquis et d’apports de fournisseurs. Ces produits sont constatés lorsque les obligations contractuelles ont été remplies et que les services ou biens ont été rendus ou livrés, selon le cas. La Société comptabilise certains produits à l’égard de contreparties estimées à recevoir de fournisseurs. Les estimations sont fondées sur les statistiques historiques relatives aux achats et produits acquis.

*Accords de rémunération fondée sur des actions*

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés qui sont acquises par tranches spécifiques pendant la période de service sur la base de la juste valeur de chaque tranche à la date d’attribution, et ce au moyen du modèle d’évaluation d’options de Black et Scholes. En se fondant sur l’estimation faite par la Société des instruments de capitaux propres qui seront éventuellement acquis, une charge de rémunération est comptabilisée dans la période d’acquisition applicable à la tranche, de même qu’une augmentation correspondante au surplus d’apport. La note 22 fournit des précisions sur l’établissement de la juste valeur des transactions fondées sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l’information financière, la Société révisé son estimation du nombre d’instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis; l’incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée en résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l’estimation révisée, avec ajustement correspondant du surplus d’apport. Lorsque les options sur actions sont exercées, le capital-actions est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la portion afférente préalablement comptabilisée au surplus d’apport.

*Secteurs opérationnels*

Un secteur opérationnel est une composante identifiable de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des charges et produits relatifs à des transactions avec d’autres composantes de la Société, et pour laquelle de l’information financière distincte est disponible. Des informations sectorielles sont fournies à l’égard des secteurs opérationnels de la Société (note 31), lesquels sont établis en fonction de la structure de gestion de la Société et de sa structure interne de présentation de l’information financière. Les résultats d’exploitation de tous les secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par les chefs de l’exploitation en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d’évaluer la performance de celui-ci.

**4. Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations**

Lorsqu’elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d’actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d’autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l’expérience passée et d’autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l’estimation est révisée si la révision n’a d’incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d’importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l’application des méthodes comptables de la Société et qui ont l’incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

#### **4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)**

##### Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir une UGT; celle-ci est définie en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

##### *Sources principales d'incertitude relative aux estimations*

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2023, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

##### Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer, à la date d'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte d'hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, le taux d'actualisation, le taux de redevances et la durée de vie moyenne. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

##### Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

##### Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

**4. Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations (suite)**

*Sources principales d’incertitude relative aux estimations (suite)*

Dépréciation (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d’utilisation (suite)

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l’égard de ses immobilisations corporelles (note 15). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s’élève à 233 \$ (2022 – 535 \$), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d’utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l’égard de ses actifs au titre de droits d’utilisation (note 11) s’élevant à 428 \$ et 969 \$ respectivement.

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d’utilité en utilisant un modèle d’actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d’actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l’appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l’argent et des risques spécifiques à l’UGT.

Au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 9 199 \$ (2022 – 13 381 \$) sur ses droits de franchise et marques de commerce (note 15) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d’hypothèses clés, telles que les taux d’actualisation ainsi que les flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l’année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d’estimer la valeur d’utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d’utilité exige de la direction qu’elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu’elle prévoit tirer de l’unité de goodwill et qu’elle applique un taux d’actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022, le goodwill n’a subi aucune dépréciation.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 5. Modifications comptables

#### IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats.

Les modifications d'IAS 37 sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

### 6. Modifications comptables futures

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2023; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1 <sup>er</sup> décembre 2024	En évaluation
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	Février 2021	1 <sup>er</sup> décembre 2023	En évaluation
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1 <sup>er</sup> décembre 2023	En évaluation
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Septembre 2022	1 <sup>er</sup> décembre 2024	En évaluation

#### IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

**6. Modifications comptables futures (suite)**

**IAS 1, Présentation des états financiers (suite)**

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer jusqu'à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

**IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs**

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

**IAS 12, Impôts sur le résultat**

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

**IFRS 16, Contrats de location**

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d’entreprises**

**I) Sauce Pizza and Wine (2023)**

Le 15 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Sauce Pizza and Wine, un exploitant de restaurants à service rapide de l'État de l'Arizona aux États-Unis. À la date d'acquisition, Sauce Pizza and Wine exploitait 13 établissements propriétaires. L'opération visait à diversifier l'offre de la Société aux États-Unis.

La transaction comportait un prix d'achat totalisant 15 228 \$ (11 165 \$ US) et une retenue sur acquisition de 1 089 \$ (798 \$ US), comme il est décrit ci-dessous. La sortie de trésorerie totale liée à l'acquisition de Sauce Pizza and Wine s'est donc élevée à 13 539 \$ (9 926 \$ US).

	<b>2023</b>
	<b>\$</b>
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	<b>15 228</b>
Fonds de roulement	<b>(547)</b>
Trésorerie	<b>31</b>
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	<b>(53)</b>
Contrepartie totale	<b>14 659</b>
Trésorerie	<b>(31)</b>
Retenue	<b>(1 089)</b>
Sortie nette de trésorerie	<b>13 539</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d’entreprises (suite)**

**I) Sauce Pizza and Wine (2023) (suite)**

La répartition finale du prix d’achat est la suivante :

	<b>2023</b>
	<b>\$</b>
Actifs nets acquis :	
Actifs à court terme	
Trésorerie	31
Stocks	250
Charges payées d’avance et dépôts	255
	<b>536</b>
Immobilisations corporelles	5 212
Actifs au titre de droits d’utilisation	9 913
Immobilisations incorporelles – Marque de commerce	5 647
Goodwill <sup>1)</sup>	4 989
	<b>26 297</b>
Passifs à court terme	
Créditeurs et charges à payer	107
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	1 481
Tranche à court terme des obligations locatives	1 661
	<b>3 249</b>
Obligations locatives	8 389
	<b>11 638</b>
Prix d’achat net	<b>14 659</b>

<sup>1)</sup> Le goodwill est déductible aux fins de l’impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l’acquisition s’élèvent à 215 \$.

Pour la période du 15 décembre 2022 au 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 32 927 \$ et un résultat net de 1 298 \$ attribuables à Sauce Pizza and Wine.

L’acquisition de Sauce Pizza and Wine n’aurait pas eu d’effet important sur les produits et le résultat net de la Société pour l’exercice clos le 30 novembre 2023 si elle avait eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2022

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 7. Acquisitions d'entreprises (suite)

#### II) Wetzel's Pretzels (2023)

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (« Wetzel's Pretzels »), un franchiseur et exploitant de restaurants-minute du marché des collations établis dans 25 États américains ainsi qu'au Canada et au Panama. À la date d'acquisition, Wetzel's Pretzels exploitait 328 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires. L'opération visait à diversifier l'offre de la Société aux États-Unis.

La transaction comportait un prix d'achat totalisant 285 478 \$ (210 189 \$ US), comme il est décrit ci-dessous. La sortie de trésorerie totale liée à l'acquisition de Wetzel's Pretzels s'est donc élevée à 276 160 \$ (203 328 \$ US). Dans le cadre de la transaction, la contrepartie comporte également un montant de 3 000 \$ US entiercé sous réserve de l'exécution de plusieurs contrats de location dans les 12 mois suivant l'acquisition. Au 8 décembre 2023, seule une partie des contrats était exécutée et donc un montant de 2 194 \$ (1 600 \$ US) a été libéré du fidéicommiss et comptabilisé au poste profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise à l'état consolidé des résultats.

	<b>2023</b>
	<b>\$</b>
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	<b>285 478</b>
Contrepartie totale	<b>285 478</b>
Trésorerie	<b>(9 318)</b>
Sortie nette de trésorerie	<b>276 160</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d’entreprises (suite)**

**II) Wetzel’s Pretzels (2023) (suite)**

La répartition finale du prix d’achat est la suivante :

	<b>2023</b>
	<b>\$</b>
Actifs nets acquis :	
Actifs à court terme	
Trésorerie	9 318
Débiteurs	1 364
Stocks	360
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances	61
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	824
Actif d’impôt exigible	1 863
Charges payées d’avance et dépôts	1 028
	<b>14 818</b>
Prêts à recevoir et autres créances	807
Créances liées à des contrats de location-financement	10 389
Immobilisations corporelles	6 903
Actifs au titre de droits d’utilisation	18 440
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	48 352
Immobilisations incorporelles – Marque de commerce	97 383
Goodwill <sup>1)</sup>	161 142
	<b>358 234</b>
Passifs à court terme	
Créditeurs et charges à payer	8 721
Passif d’impôt exigible	743
Tranche à court terme des produits différés et dépôts	91
Tranche à court terme des obligations locatives	1 271
	<b>10 826</b>
Obligations locatives	28 515
Produits différés et dépôts	1 275
Impôt sur le résultat différé	32 140
	<b>72 756</b>
Prix d’achat net	<b>285 478</b>

<sup>1)</sup> Le goodwill est déductible en partie aux fins de l’impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l’acquisition s’élèvent à 433 \$.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d’entreprises (suite)**

**II) Wetzel’s Pretzels (2023) (suite)**

Pour la période du 8 décembre 2022 au 30 novembre 2023, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 77 005 \$ et un résultat net de 15 488 \$ attribuables à Wetzel’s Pretzels.

Les informations pro forma présentées ci-dessous pour l’exercice clos le 30 novembre 2023 représentent les résultats d’exploitation de la Société si l’acquisition de Wetzel’s Pretzels avait eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Ces informations pro forma ne sont pas censées être représentatives des résultats qui auraient été obtenus pour la période indiquée ni de ceux qui pourraient être obtenus à l’avenir

	<b>2023</b>
	<b>\$</b>
Produits	<b>1 171 325</b>
Résultat net	<b>105 867</b>

**III) BBQ Holdings (2022)**

Le 27 septembre 2022, la Société a conclu l’acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de BBQ Holdings, Inc., un franchiseur qui exploite des établissements de restauration à service rapide et à service complet dans 37 États aux États-Unis ainsi qu’au Canada et aux Émirats arabes unis. À la date d’acquisition, BBQ Holdings exploitait 198 établissements franchisés et 103 établissements propriétaires sous 10 enseignes différentes. L’opération visait tant à diversifier l’offre de la Société aux États-Unis qu’à parfaire les compétences en exploitation d’établissements propriétaires.

La transaction comportait une contrepartie d’achat totalisant 250 443 \$ (182 458 \$ US), un remboursement de 33 800 \$ (24 625 \$ US) sur la dette à long terme et une somme payée à l’exercice hâtif d’options sur actions et d’unités d’actions assujetties à des restrictions de 14 006 \$ (10 204 \$ US), comme il est décrit ci-dessous. La sortie de trésorerie totale liée à l’acquisition de BBQ Holdings s’est donc élevée à 284 298 \$ (207 123 \$ US).

	<b>Soldes présentés</b>		
	<b>antérieurement</b>	<b>Ajustements</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Contrepartie versée :			
Trésorerie	250 443	—	250 443
Somme payée à l’exercice hâtif d’options	13 951	55	14 006
Contrepartie totale	264 394	55	264 449
Contrepartie en espèces payée	250 443	55	250 498
Remboursement de la dette à long terme	33 800	—	33 800
Sortie nette de trésorerie	284 243	55	284 298

**Groupe d'Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d'entreprises (suite)**

**III) BBQ Holdings (2022) (suite)**

La répartition finale du prix d'achat est la suivante :

	<b>Soldes présentés</b>		
	<b>antérieurement</b>	<b>Ajustements</b>	<b>2022</b>
			\$
Actifs nets acquis :			
Actifs à court terme			
Trésorerie	28 269	—	28 269
Débiteurs <sup>1)</sup>	8 026	(738)	7 288
Stocks	5 289	—	5 289
Actif d'impôt exigible	1 228	—	1 228
Autres actifs <sup>1)</sup>	247	(247)	—
Charges payées d'avance et dépôts <sup>1)</sup>	1 849	372	2 221
	<u>44 908</u>	<u>(613)</u>	<u>44 295</u>
Prêts à recevoir et autres créances <sup>1)</sup>	196	120	316
Immobilisations corporelles <sup>1)</sup>	74 448	(810)	73 638
Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>1)</sup>	109 260	111	109 371
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise <sup>1)</sup>	11 159	(1 880)	9 279
Immobilisations incorporelles – Marques de commerce <sup>1)</sup>	166 689	(10 995)	155 694
Immobilisations incorporelles – Autres <sup>1)</sup>	1 382	710	2 092
Goodwill <sup>2)</sup>	72 039	18 500	90 539
	<u>480 081</u>	<u>5 143</u>	<u>485 224</u>
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	31 769	(1 061)	30 708
Passif au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation <sup>1)</sup>	10 444	5 095	15 539
Tranche à court terme des produits différés et dépôts <sup>1)</sup>	583	(583)	—
Tranche à court terme des obligations locatives <sup>1)</sup>	17 241	85	17 326
	<u>60 037</u>	<u>3 536</u>	<u>63 573</u>
Dettes à long terme	33 800	—	33 800
Obligations locatives <sup>1)</sup>	92 019	26	92 045
Impôt sur le résultat différé <sup>1)</sup>	29 000	1 440	30 440
Autres passifs <sup>1)</sup>	831	86	917
	<u>215 687</u>	<u>5 088</u>	<u>220 775</u>
Prix d'achat net	<u>264 394</u>	<u>55</u>	<u>264 449</u>

<sup>1)</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a déterminé la répartition finale du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition de BBQ Holdings et elle a comptabilisé des ajustements aux soldes présentés à la répartition préliminaire du prix d'achat lors du quatrième trimestre de 2022. Ces ajustements portent sur la juste valeur des débiteurs, d'autres actifs, des charges payées d'avance et dépôts, des prêts à recevoir et autres créances, des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des droits de franchise, des marques de commerce, des autres immobilisations incorporelles, des créditeurs et charges à payer, du passif au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation, de la tranche à court terme des produits différés et dépôts, de la tranche à court terme des obligations locatives, des obligations locatives, de l'impôt sur le résultat différé et des autres passifs.

<sup>2)</sup> Le goodwill est déductible en partie aux fins de l'impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l'acquisition au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élèvent à 509 \$, pour un total s'élevant à 5 290 \$ dans le cadre de l'acquisition de BBQ Holdings.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**7. Acquisitions d’entreprises (suite)**

**III) BBQ Holdings (2022) (suite)**

Pour la période du 27 septembre 2022 au 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 71 914 \$ et un résultat net de 2 149 \$ attribuables à BBQ Holdings.

**IV) Kûto Comptoir à Tartares (2022)**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, le siège canadien de la Société a complété l’acquisition de l’actif de Kûto Comptoir à Tartares pour une contrepartie totale de 12 688 \$. L’opération visait tant à diversifier l’offre de la Société qu’à étoffer le portefeuille actuel des marques de la Société.

	<b>2022</b>
	<b>\$</b>
Contrepartie versée :	
Prix d’achat	9 033
Contrepartie éventuelle	3 459
Fonds de roulement	196
Prix d’achat net	<u>12 688</u>
Contrepartie éventuelle	(3 459)
Retenue	(250)
Sortie nette de trésorerie	<u>8 979</u>
La répartition finale du prix d’achat est la suivante :	
	<b>2022</b>
	<b>\$</b>
Actifs nets acquis :	
Actifs à court terme	
Stocks	<u>302</u>
	302
Immobilisations corporelles	145
Actifs au titre de droits d’utilisation	46
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	1 090
Immobilisations incorporelles – Marque de commerce	4 970
Immobilisations incorporelles – Liste de clients	3 380
Goodwill <sup>1)</sup>	<u>2 908</u>
	12 841
Passifs à court terme	
Créditeurs et charges à payer	40
Passif au titre de cartes-cadeaux	67
Tranche à court terme des obligations locatives	<u>35</u>
	142
Obligations locatives	<u>11</u>
	153
Prix d’achat net	<u>12 688</u>

<sup>1)</sup> Le goodwill est déductible aux fins de l’impôt.

Les charges relatives aux frais connexes à l’acquisition sont nulles.

La répartition du prix d’achat est finale.

# Groupe d’Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

---

### 7. Acquisitions d’entreprises (suite)

#### IV) Kûto Comptoir à Tartares (2022) (suite)

Pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 30 novembre 2022, la Société a comptabilisé dans les états consolidés des résultats des produits de 6 602 \$ et un résultat net de 1 730 \$ attribuables à Kûto Comptoir à Tartares.

### 8. Changement de contrôle

Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a maintenant le contrôle de 11554891 Canada inc., ce qui déclenche son acquisition réputée, et la Société consolide intégralement 11554891 Canada inc. depuis le 3 décembre 2021. Il n'y a pas de contrepartie en espèces pour l'acquisition et il n'y a pas de changement de participation de chacun des partenaires dans 11554891 Canada inc.

La Société a une obligation de rachat de la participation de l'actionnaire minoritaire de 11554891 Canada inc. Selon les IFRS, cette option donne à la participation de cet actionnaire minoritaire les caractéristiques d'un passif plus que d'un instrument de capitaux propres. Par conséquent, la participation de cet actionnaire minoritaire est classée dans la tranche à court terme de la dette à long terme (note 19).

Le changement de contrôle déclenche la réévaluation de la participation antérieure à sa juste valeur marchande. La Société a réévalué à la juste valeur sa participation préexistante de 70 %, qui s'établit à 23 142 \$. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de 2 769 \$ dans les états consolidés des résultats de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

	<u>2022</u>
	\$
Valeur d'entreprise de 11554891 Canada inc.	37 093
Passifs repris et règlement de relations préexistantes	<u>(13 896)</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	<u>23 197</u>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**8. Changement de contrôle (suite)**

La répartition finale du prix d’achat est la suivante :

	<b>2022</b>
	<b>\$</b>
Actifs nets transférés :	
Actifs à court terme	
Trésorerie	502
Débiteurs	1 110
Stocks	87
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	459
Actif d’impôt exigible	70
Autres actifs	115
Charges payées d’avance et dépôts	71
	<u>2 414</u>
Créances liées à des contrats de location-financement	2 399
Immobilisations corporelles	406
Actifs au titre de droits d’utilisation	1 007
Immobilisations incorporelles – Droits de franchise	2 700
Immobilisations incorporelles – Marques de commerce	16 200
Goodwill <sup>1)</sup>	11 946
	<u>37 072</u>
Passifs à court terme	
Créditeurs et charges à payer	920
Passif au titre de cartes-cadeaux	268
Tranche à court terme des obligations locatives	678
	<u>1 866</u>
Dette à long terme	7 867
Obligations locatives	3 238
Impôt sur le résultat différé	815
Produits différés	89
	<u>13 875</u>
	<u>23 197</u>

<sup>1)</sup> Le goodwill est déductible aux fins de l’impôt.

La répartition du prix d’achat est finale.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**9. Débiteurs**

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues et qui sont en souffrance, ainsi que sur la provision pour pertes de crédit afférente.

	2023	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Total des débiteurs	<b>91 861</b>	84 918
Moins : provision pour pertes de crédit	<b>8 863</b>	7 545
Total des débiteurs, montant net	<b>82 998</b>	77 373
Desquels :		
Non échus	<b>71 121</b>	64 333
Échus depuis plus d’un jour, mais pas plus de 30 jours	<b>2 118</b>	2 513
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	<b>2 175</b>	1 841
Échus depuis plus de 61 jours	<b>7 584</b>	8 686
Total des débiteurs, montant net	<b>82 998</b>	77 373

	2023	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Provision pour pertes de crédit à l’ouverture de l’exercice	<b>7 545</b>	8 456
Augmentation de la provision de l’exercice en cours	<b>3 399</b>	1 017
Ajouts rattachés à des acquisitions	<b>54</b>	957
Changement de contrôle à l’égard de la participation dans 11554891 Canada inc.	<b>—</b>	44
Reprise de radiations antérieures	<b>(9)</b>	22
Radiations	<b>(1 999)</b>	(3 072)
Effet du change	<b>(127)</b>	121
Provision pour pertes de crédit à la clôture de l’exercice	<b>8 863</b>	7 545

**10. Stocks**

	2023	2022
	\$	\$
Matières premières	<b>3 262</b>	2 386
Travaux en cours	<b>1 761</b>	1 011
Produits finis et fournitures	<b>8 248</b>	7 326
Aliments et boissons	<b>7 460</b>	7 794
Total des stocks	<b>20 731</b>	18 517

Les stocks sont présentés après prise en compte d’une réduction de valeur de 26 \$ (30 novembre 2022 – 26 \$) au titre de l’obsolescence. La totalité des stocks devraient être vendus dans les 12 prochains mois.

Les stocks comptabilisés en charges au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2023 s’élevaient à 271 014 \$ (2022 – 178 768 \$).

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 11. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de cinq à 10 ans lors de la signature. Certains contrats de location de la Société comportent une clause d'option d'achat des locaux.

#### Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs sous-jacents et la variation au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous- contrats d'exploitation	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	45 798	13 067	1 072	59 937
Ajouts	17 304	—	150	17 454
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (retraité – note 7)	108 886	—	531	109 417
Changement de contrôle à l'égard de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 8)	999	—	8	1 007
Amortissement	(13 795)	(1 373)	(405)	(15 573)
Perte de valeur	(969)	—	—	(969)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	(10 749)	(193)	(41)	(10 983)
Change	(657)	176	6	(475)
Solde au 30 novembre 2022	146 817	11 677	1 321	159 815
Ajouts	17 317	—	219	17 536
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 7)	28 353	—	—	28 353
Amortissement	(34 477)	(1 526)	(655)	(36 658)
Perte de valeur	(428)	—	—	(428)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	12 644	282	(5)	12 921
Change	611	14	1	626
Autre	(447)	—	—	(447)
Solde au 30 novembre 2023	170 390	10 447	881	181 718

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 11. Contrats de location (suite)

#### Créances liées à des contrats de location-financement

Le tableau suivant indique la valeur comptable des créances liées à des contrats de location-financement et les variations au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Créances liées à des contrats de location-financement à l'ouverture de l'exercice	338 776	399 269
Ajouts	22 205	17 001
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 7)	11 213	—
Changement de contrôle à l'égard de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 8)	—	2 858
Renouvellements et modifications de contrats de location	54 690	21 456
Résiliations de contrats de location	(7 810)	(15 483)
Autres ajustements	(76)	(800)
Produit d'intérêts	11 438	10 210
Quittances	(97 236)	(101 051)
Change	506	5 316
Créances liées à des contrats de location-financement à la clôture de l'exercice	<b>333 706</b>	<b>338 776</b>

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Tranche à court terme	80 154	83 500
Tranche à long terme	253 552	255 276
	<b>333 706</b>	<b>338 776</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**11. Contrats de location (suite)**

**Obligations locatives**

Le tableau suivant indique la valeur comptable des obligations locatives et les variations au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Obligations locatives à l’ouverture de l’exercice	<b>514 923</b>	473 548
Ajouts	<b>25 221</b>	16 631
Ajouts rattachés aux acquisitions d’entreprises (note 7)	<b>39 836</b>	109 417
Changement de contrôle à l’égard de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 8)	<b>—</b>	3 916
Renouvellements et modifications de contrats de location	<b>80 331</b>	21 869
Résiliations de contrats de location	<b>(6 699)</b>	(9 226)
Autres ajustements	<b>(1 547)</b>	334
Charge d’intérêt	<b>22 840</b>	13 420
Paievements	<b>(140 875)</b>	(120 011)
Change	<b>1 167</b>	5 025
Obligations locatives à la clôture de l’exercice	<b>535 197</b>	514 923

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Tranche à court terme	<b>112 446</b>	114 522
Tranche à long terme	<b>422 751</b>	400 401
	<b>535 197</b>	514 923

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 11. Contrats de location (suite)

#### Analyse des échéances

Le tableau qui suit présente une analyse des échéances des créances locatives montrant les paiements de loyers non actualisés à payer ou à recevoir après le 30 novembre 2023 :

	Obligations locatives	Créances liées à des contrats de location- financement	Sous-contrats d'exploitation
	\$	\$	\$
2024	133 706	91 843	1 482
2025	117 694	78 687	1 373
2026	98 288	64 411	785
2027	79 284	49 131	402
2028	58 784	33 292	257
Par la suite	128 145	57 085	235
<b>Total des paiements de loyers non actualisés</b>	<b>615 901</b>	<b>374 449</b>	<b>4 534</b>
Valeurs résiduelles non garanties	—	2 239	—
<b>Investissement brut dans le contrat de location</b>	<b>—</b>	<b>376 688</b>	<b>—</b>
Moins : produits financiers non acquis	—	(38 328)	—
<b>Valeur actualisée des paiements minimums de loyers à recevoir</b>	<b>—</b>	<b>338 360</b>	<b>—</b>
Provision pour pertes sur créances	—	(4 654)	—
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	—	(80 154)	—
<b>Créances liées à des contrats de location-financement</b>	<b>—</b>	<b>253 552</b>	<b>—</b>

La Société a comptabilisé une charge de loyer nette de 19 108 \$ (2022 – 4 985 \$) à l'égard de ses contrats de location à court terme, de ses contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et de paiements de loyers variables.

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 12. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	1 236	5 134	8 235	15 363	4 422	596	34 986
Ajouts	1 900	30	2 020	2 949	1 721	50	8 670
Transfert à des actifs détenus en vue de la vente	(1 055)	(993)	(63)	—	—	—	(2 111)
Cessions	—	—	(737)	(1 392)	(122)	(20)	(2 271)
Perte de valeur (note 15)	—	—	(282)	(253)	—	—	(535)
Change	(174)	(65)	(508)	(185)	64	1	(867)
Changement de contrôle (note 8)	—	—	307	99	—	—	406
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (retraité – note 7)	5 416	5 778	36 565	23 479	3 053	12	74 303
<b>Solde au 30 novembre 2022</b>	<b>7 323</b>	<b>9 884</b>	<b>45 537</b>	<b>40 060</b>	<b>9 138</b>	<b>639</b>	<b>112 581</b>
Ajouts	—	93	13 476	14 984	1 534	37	30 124
Cessions	—	(515)	(1 442)	(2 487)	(408)	(185)	(5 037)
Perte de valeur (note 15)	—	—	(21)	(193)	(19)	—	(233)
Change	13	6	354	216	33	—	622
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 7)	—	—	7 535	4 771	(191)	—	12 115
<b>Solde au 30 novembre 2023</b>	<b>7 336</b>	<b>9 468</b>	<b>65 439</b>	<b>57 351</b>	<b>10 087</b>	<b>491</b>	<b>150 172</b>

Amortissement cumulé	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	—	1 813	4 725	8 229	2 405	288	17 460
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	—	(253)	(692)	(119)	(20)	(1 084)
Change	—	—	53	51	45	—	149
Charge d'amortissement	—	279	2 438	1 811	1 343	104	5 975
<b>Solde au 30 novembre 2022</b>	<b>—</b>	<b>2 092</b>	<b>6 963</b>	<b>9 399</b>	<b>3 674</b>	<b>372</b>	<b>22 500</b>
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	(290)	(1 197)	(1 711)	(249)	(137)	(3 584)
Change	—	2	85	70	22	—	179
Charge d'amortissement	—	337	8 618	7 066	2 168	87	18 276
<b>Solde au 30 novembre 2023</b>	<b>—</b>	<b>2 141</b>	<b>14 469</b>	<b>14 824</b>	<b>5 615</b>	<b>322</b>	<b>37 371</b>

Valeurs comptables	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2022 (retraité – note 7)	7 323	7 792	38 574	30 661	5 464	267	90 081
<b>30 novembre 2023</b>	<b>7 336</b>	<b>7 327</b>	<b>50 970</b>	<b>42 527</b>	<b>4 472</b>	<b>169</b>	<b>112 801</b>

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 13. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Listes de clients	Autres <sup>1)</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	364 793	608 353	1 199	10 318	7 906	992 569
Ajouts	—	—	—	—	3 988	3 988
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (retraité – note 7)	10 369	160 664	—	3 380	2 092	176 505
Changement de contrôle (note 8)	2 700	16 200	—	—	—	18 900
Change	12 443	18 958	—	—	638	32 039
Perte de valeur nette (note 15)	(3 842)	(9 539)	—	—	—	(13 381)
Solde au 30 novembre 2022	386 463	794 636	1 199	13 698	14 624	1 210 620
Ajouts	—	—	—	—	2 045	2 045
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprises (note 7)	48 352	103 030	—	—	—	151 382
Cessions	—	—	—	—	(303)	(303)
Change	1 464	3 082	—	—	48	4 594
Perte de valeur (note 15)	(1 292)	(7 907)	—	—	—	(9 199)
Solde au 30 novembre 2023	434 987	892 841	1 199	13 698	16 414	1 359 139

Amortissement cumulé	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Listes de clients	Autres <sup>1)</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	164 943	—	978	2 456	3 918	172 295
Change	5 460	—	—	—	94	5 554
Amortissement	26 724	—	120	966	1 663	29 473
Solde au 30 novembre 2022	197 127	—	1 098	3 422	5 675	207 322
Cessions	—	—	—	—	(61)	(61)
Change	726	—	—	—	16	742
Amortissement	31 516	—	100	966	1 977	34 559
Solde au 30 novembre 2023	229 369	—	1 198	4 388	7 607	242 562

Valeurs comptables	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Listes de clients	Autres <sup>1)</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 novembre 2022 (retraité – note 7)	189 336	794 636	101	10 276	8 949	1 003 298
<b>30 novembre 2023</b>	<b>205 618</b>	<b>892 841</b>	<b>1</b>	<b>9 310</b>	<b>8 807</b>	<b>1 116 577</b>

<sup>1)</sup> La catégorie « Autres » comprend un montant de 2 372 \$ (30 novembre 2022 – 1 987 \$) relatif à des licences non amortissables, d'un terme indéfini.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**13. Immobilisations incorporelles (suite)**

Les immobilisations incorporelles à durée d’utilité indéterminée comprennent des marques de commerce et des licences perpétuelles, pour lesquelles chaque enseigne représente une UGT pour les besoins des tests de dépréciation, attribuables à 67 UGT (30 novembre 2022 – 66 UGT) pour un montant total de 895 213 \$ (30 novembre 2022 – 796 623 \$).

**14. Goodwill**

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	2023	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Goodwill à l’ouverture de l’exercice	613 477	490 627
Acquisitions d’entreprises (note 7)	167 579	95 377
Changement de contrôle (note 8)	—	11 946
Change	4 212	15 527
Goodwill à la clôture de l’exercice	<b>785 268</b>	613 477
Cumul des pertes de valeur à l’ouverture de l’exercice	65 721	62 237
Change	360	3 484
Cumul des pertes de valeur à la clôture de l’exercice	<b>66 081</b>	65 721
Valeur comptable	<b>719 187</b>	547 756

Au 30 novembre 2023, le goodwill était attribué comme suit à cinq unités de goodwill (30 novembre 2022 – quatre unités de goodwill) :

	2023	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Unité de goodwill du Canada	204 327	204 327
Unité de goodwill des États-Unis A <sup>1)</sup>	126 761	126 066
Unité de goodwill des États-Unis B <sup>1)</sup>	128 963	128 260
Unité de goodwill des États-Unis C <sup>2)</sup>	97 994	89 103
Unité de goodwill des États-Unis D <sup>3)</sup>	161 142	—
	<b>719 187</b>	547 756

<sup>1)</sup> La variation par rapport à l’exercice précédent est due aux écarts de change.

<sup>2)</sup> La variation par rapport à l’exercice précédent est due à l’acquisition de Sauce Pizza and Wine (note 7) et à l’acquisition des actifs de deux restaurants situés en Californie ainsi qu’aux écarts de change.

<sup>3)</sup> La variation par rapport à l’exercice précédent est due à l’acquisition de Wetzel’s Pretzels (note 7).

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 15. Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles

La Société a procédé au test de dépréciation annuel au 31 août 2023. Pour six (deux du secteur géographique du Canada et quatre du secteur géographique des États-Unis/International, respectivement) de ses enseignes (2022 – cinq enseignes; deux du secteur géographique du Canada et trois du secteur géographique des États-Unis/International, respectivement), la Société a comptabilisé une perte de valeur totalisant 9 199 \$ (2022 – 13 381 \$) sur ses immobilisations incorporelles. De plus, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 233 \$ (2022 – 535 \$) à l'égard de ses immobilisations corporelles, pour une perte de valeur nette totale s'élevant à 9 432 \$ (2022 – 13 916 \$) à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2023, laquelle est présentée aux états consolidés du résultat global.

Les pertes de valeur correspondent au montant par lequel la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, établie au moyen des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés attendus pour les marques de commerce et pour les droits de franchise.

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 est la suivante :

	Immobilisations incorporelles			Total
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	525	3 104	3 629
États-Unis/International	233	767	4 803	5 803
Perte de valeur	233	1 292	7 907	9 432

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 est la suivante :

	Immobilisations incorporelles			Total
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	
	\$	\$	\$	\$
Canada	100	1 454	4 338	5 892
États-Unis/International	435	2 388	5 201	8 024
Perte de valeur	535	3 842	9 539	13 916

Lorsque le montant recouvrable est évalué en tant que valeur d'utilité d'une unité de goodwill, les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels et les taux d'actualisation. Les projections des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels sont fondées sur les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice ultérieur préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration ainsi que sur les prévisions internes des exercices ultérieurs, établies par la direction à partir des résultats d'exploitation prévus.

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 15. Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées à l'égard des tests de dépréciation effectués par la Société et des montants recouvrables à la valeur d'utilité au 31 août 2023 et 2022 :

(En dollars, sauf les données exprimées en pourcentage)	2023					2022		
	Unité de goodwill du Canada	Unité de goodwill des États-Unis A	Unité de goodwill des États-Unis B	Unité de goodwill des États-Unis C	Unité de goodwill des États-Unis D	Unité de goodwill du Canada	Unité de goodwill des États-Unis A	Unité de goodwill des États-Unis B
Taux d'actualisation après impôts	9,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %	10,5 %	9,8 %	10,3 %	10,3 %
Taux d'actualisation avant impôts	12,4 %	13,4 %	13,8 %	13,7 %	13,6 %	12,7 %	13,1 %	13,2 %
Montants recouvrables	1 063 708	729 871	360 741	424 392	365 670	1 071 847	675 843	328 712

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2022 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill du Canada. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de quatre marques (2022 – quatre marques) représentant 0,3 % (2022 – 1,8 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022. En ce qui concerne l'unité de goodwill du Canada, une hausse de 1 080 points de base (2022 – 950 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2022 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis A. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de trois marques (2022 – quatre marques) représentant 0,7 % (2022 – 0,5 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle sur le goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis A, une hausse de 440 points de base (2022 – 320 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Un taux de croissance à long terme de 1,5 % (2022 – 1,5 %) a été utilisé dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis B. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis B n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles ou du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis B, une hausse de 200 points de base (2022 – 110 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Un taux de croissance à long terme de 2,0 % a été utilisé dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis C. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis C n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles ou du goodwill pour l'exercice clos le 30 novembre 2023. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis C, une hausse de 200 points de base du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a procédé au test de dépréciation annuel de l'unité de goodwill des États-Unis C, au moyen de la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, au 30 novembre 2022 compte tenu du moment de l'acquisition. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, un taux de croissance à long terme de 2,0 %, un taux d'actualisation après impôts de 10,6 % et un taux d'actualisation avant impôts de 12,1 % ont été utilisés dans le cadre du test de dépréciation de l'unité de goodwill des États-Unis C, qui a été acquise le 27 septembre 2022.

**15. Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

Un taux de croissance à long terme de 2,0 % a été utilisé dans le cadre du test de dépréciation pour l’unité de goodwill des États-Unis D. Une variation de 100 points de base des taux d’actualisation utilisés pour l’unité de goodwill des États-Unis D n’entraînerait pas de perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles ou du goodwill pour l’exercice clos le 30 novembre 2023. En ce qui concerne l’unité de goodwill des États-Unis D, une hausse de 160 points de base du taux d’actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

**16. Facilité de crédit**

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d’un syndicat de prêteurs au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2022. La modification a consisté en une augmentation de la facilité, dont la limite autorisée est désormais de 900 000 \$ (30 novembre 2022 – 900 000 \$) et en une prorogation de 18 mois de son échéance, qui est portée au 28 octobre 2025. Aucune modification n’a été apportée à la limite relative à la clause accordéon de 300 000 \$ (30 novembre 2022 – 300 000 \$). Des frais de financement de 1 817 \$ ont été engagés durant l’exercice clos le 30 novembre 2022 et seront reportés et amortis sur la durée restante de la facilité de crédit renouvelable, soit trois ans. Au 30 novembre 2023, 558 023 \$ US avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2022 – 408 850 \$ US).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements), doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150 000 \$; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d’au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

Au 30 novembre 2023, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

**17. Provisions**

Les provisions présentées aux états consolidés de la situation financière de la Société se rapportent à des litiges, différends et autres éventualités représentent la meilleure estimation de la direction à l’égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l’état de la situation financière ainsi qu’à un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d’assurance maladie, des demandes d’indemnité d’accident du travail et des réclamations d’assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n’ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

	2023	2022
	\$	\$
Provisions à l’ouverture de l’exercice	1 490	1 692
Reprises	(574)	(517)
Provisions utilisées	(12 188)	(404)
Ajouts	15 895	680
Incidence du change	33	39
Provisions à la clôture de l’exercice	<b>4 656</b>	1 490

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 18. Produits différés et dépôts

	2023	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Dépôts liés aux droits de franchise	62 256	55 646
Loyers non acquis, avances pour la construction et la rénovation de restaurants	1 949	2 854
Apports des fournisseurs et autres réductions	3 738	6 373
	<b>67 943</b>	64 873
Moins : tranche à court terme	<b>(14 918)</b>	(16 468)
	<b>53 025</b>	48 405

Les produits différés comprennent essentiellement les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) et les droits de transfert et de renouvellement payés par les franchisés, de même que les avances payées par les franchisés détenteurs d'ententes-cadres de licence (franchises maîtresses), lesquels sont généralement comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat visé. Les produits différés comprennent aussi les avances pour les redevances, la construction et la rénovation de restaurants ainsi que les avances versées au titre de contrats avec des fournisseurs, lesquelles sont amorties sur la durée des contrats visés.

Il n'y a eu aucun changement significatif aux passifs sur contrats durant l'exercice.

Des produits s'élevant à 16 767 \$ (2022 – 15 391 \$) comptabilisés à l'exercice en cours ont été inclus au solde de produits différés à l'ouverture de l'exercice.

Le tableau suivant fournit une estimation des produits qu'on prévoit constater lors d'exercices ultérieurs à l'égard d'obligations de prestation non remplies au 30 novembre 2023 :

Estimation pour l'exercice :	\$
2024	14 918
2025	8 837
2026	8 004
2027	6 211
2028	4 666
Par la suite	25 307
	<b>67 943</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**19. Dette à long terme**

	<b>2023</b>	2022
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et retenues sur acquisitions	<b>1 375</b>	142
Contreparties éventuelles sur acquisition de Kūto Comptoir à Tartares (note 7) et 11554891 Canada inc. (note 8) <sup>1)</sup>	<b>600</b>	3 626
Juste valeur de l’option de vente d’une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. <sup>2)</sup>	<b>2 288</b>	1 853
Juste valeur de l’obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc. (note 8) <sup>3)</sup>	<b>7 179</b>	7 867
Facilité de crédit renouvelable, remboursable à un syndicat de prêteurs <sup>4)</sup>	<b>757 759</b>	550 055
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	<b>(1 837)</b>	(2 584)
	<b>767 364</b>	560 959
Moins : tranche à court terme	<b>(10 428)</b>	(9 530)
	<b>756 936</b>	551 429

1) Les contreparties éventuelles dans le cadre de l’acquisition de Kūto Comptoir à Tartares (payable en novembre 2024) et de la participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. (payable au cours des 12 prochains mois) comportaient des clauses d’indexation sur le résultat et ces calculs ont maintenant été déterminés.

2) Payable à vue.

3) Payable à vue; échoit au plus tard en décembre 2024.

4) La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 28 octobre 2025 et doit être entièrement remboursée à cette date; sa limite autorisée est de 900 000 \$ (30 novembre 2022 – 900 000 \$). Au 30 novembre 2023, la Société avait tiré 558 023 \$ US (30 novembre 2022 – 408 850 \$ US) sur la facilité et elle a choisi de payer l’intérêt en fonction du Secured Overnight Financing Rate (taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension, ou « SOFR ») majoré de la marge applicable. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel canadien, au taux préférentiel américain, au taux des acceptations bancaires et, éventuellement, aux taux Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour) et SOFR, majorés d’une marge applicable variant selon le type d’avance. La Société verse une commission d’engagement sur le montant inutilisé de la facilité de crédit à sa disposition.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**20. Capital-actions**

Capital-actions autorisé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	2023		2022	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	24 413 461	302 781	24 669 861	305 961
Actions rachetées et annulées	(80 800)	(1 002)	(256 400)	(3 180)
Solde à la clôture de l'exercice	24 332 661	301 779	24 413 461	302 781

Le 29 juin 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2023 pour échoir le 2 juillet 2024, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a racheté et annulé un total de 80 800 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur (2022 – 256 400 actions ordinaires), à un prix moyen pondéré de 51,58 \$ par action ordinaire (2022 – 57,01 \$), pour une contrepartie totale de 4 167 \$ (2022 – 14 618 \$). L'excédent de 3 165 \$ (2022 – 11 438 \$) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 21. Cumul des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes du cumul des autres éléments du résultat global par catégorie et la variation au cours de l'exercice clos les 30 novembre 2023 et 2022.

	Conversion de devises	Couverture de flux de trésorerie	Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2021	(22 134)	—	814	(21 320)
Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	35 577	—	—	35 577
Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	—	—	(491)	(491)
Solde au 30 novembre 2022	13 443	—	323	13 766
Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	7 644	—	—	7 644
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	—	9 581	—	9 581
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers	—	(3 265)	—	(3 265)
Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	—	—	(2 256)	(2 256)
Solde au 30 novembre 2023	21 087	6 316	(1 933)	25 470

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**22. Options sur actions**

La Société a mis en place un régime d'options sur actions à l'intention de membres clés de la direction et d'administrateurs. La Société peut attribuer, conformément aux conditions du régime et à la discrétion du conseil d'administration, des options visant les actions ordinaires. Au 30 novembre 2023, 60 000 actions sont disponibles pour émission en vertu du régime d'options sur actions (30 novembre 2022 – 60 000).

Les options suivantes ont été attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Société et sont en circulation aux 30 novembre 2023 et 2022 :

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
<b>En circulation à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>440 000</b>	<b>50,97</b>	440 000	50,97
<b>Acquises à la clôture de l'exercice</b>	<b>137 776</b>	<b>50,38</b>	102 221	49,72

Au 30 novembre 2023, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes :

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
\$		
48,36	200 000	3,3
52,01	200 000	5,8
58,78	40 000	1,1
	<b>440 000</b>	<b>4,3</b>

Au 30 novembre 2022, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options étaient les suivantes :

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
\$		
48,36	200 000	4,3
52,01	200 000	6,8
58,78	40 000	2,1
	<b>440 000</b>	<b>5,3</b>

Aucune attribution d'options n'a été effectuée au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022.

Une charge de rémunération s'élevant à 792 \$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – 1 002 \$). Cette charge est présentée au poste Salaires et avantages des charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 23. Résultat net par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat net dilué par action :

	2023	2022
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	24 409 176	24 439 892
Options sur actions réputées exercées <sup>1)</sup>	68 987	25 846
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	24 478 163	24 465 738

<sup>1)</sup> Le calcul de l'exercice présumé des options sur actions inclut l'effet du coût moyen de rémunération future non constaté des options dilutives. Un total de 13 334 options ont été exclues durant l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – 240 000).

### 24. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

*Juste valeur des instruments financiers comptabilisés*

#### Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Kūto Comptoir à Tartares ainsi que de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportaient des clauses d'indexation sur le résultat et ces calculs ont maintenant été déterminés; elles sont remboursables en novembre 2024 et au cours des 12 prochains mois respectivement pour Kūto Comptoir à Tartares and 11554891 Canada inc. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 2 151 \$ a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – profit de 1 794 \$).

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Wetzel's Pretzels. Dans le cadre de la transaction, la contrepartie comportait un montant de 3 000 \$ US entiercé sous réserve de l'exécution de plusieurs contrats de location dans les 12 mois suivant l'acquisition. Au 8 décembre 2023, seule une partie des contrats était exécutée et donc un montant de 2 194 \$ (1 600 \$ US) a été libéré du fidéicommissé et comptabilisé au poste profit sur contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'entreprise à l'état consolidé des résultats.

#### Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 19) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 435 \$ (2022 – perte de 278 \$) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**24. Instruments financiers (suite)**

*Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)*

**Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.**

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc., la Société a conclu une entente à l’effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2024. La contrepartie d’acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 19) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l’information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d’actualisation utilisés n’auraient aucune incidence sur la valeur comptable aux 30 novembre 2023 et 2022.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 688 \$ (2022 – profit de 1 416 \$) a été constaté à l’égard de l’obligation de rachat de cette participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

**Swaps de devises et de taux d’intérêt**

Le 27 octobre 2023 et le 27 novembre 2023, la Société a conclu un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de deux (2) mois (30 novembre 2022 – un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de deux (2) mois). Une juste valeur de 2 626 \$ au titre d’un passif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant) dans la tranche à court terme des passifs dérivés aux états consolidés de la situation financière. La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d’entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2023		2022	
	3 mois	2 mois	3 mois	2 mois
Reçoit – Nominal	51 114 \$ US	142 909 \$ US	64 850 \$ US	150 000 \$ US
Reçoit – Taux	7,14 %	7,14 %	6,18 %	6,18 %
Paie – Nominal	70 000 \$ CA	196 000 \$ CA	87 000 \$ CA	201 000 \$ CA
Paie – Taux	6,66 %	6,59 %	5,95 %	5,80 %

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**24. Instruments financiers (suite)**

*Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)*

**Swaps de taux d’intérêt à taux fixe**

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200 000 \$ US. La période de trois (3) ans se termine le 10 avril 2026. Aux termes de ce swap, le taux d’intérêt fixe est de 3,32 %. Une juste valeur de 6 617 \$ au titre d’un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d’entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs et l’a désigné comme une couverture de flux de trésorerie du risque de taux d’intérêt découlant de la facilité de crédit de la Société. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 6 316 \$ a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global pour l’exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – néant).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100 000 \$ US. La période de deux (2) ans se termine le 30 mai 2025. Aux termes de ce swap, le taux d’intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Une juste valeur de 1 272 \$ au titre d’un actif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d’entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1 272 \$ a été comptabilisés dans l’état consolidé des résultats pour l’exercice clos le 30 novembre 2023 (2022 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	<b>Swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans</b>	<b>Swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 2 ans</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
<b>Tranche à court terme</b>	4 647	—	4 647
<b>Tranche à long terme</b>	1 970	1 272	3 242
<b>30 novembre 2023</b>	<b>6 617</b>	<b>1 272</b>	<b>7 889</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**24. Instruments financiers (suite)**

*Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)*

**Hiérarchie des justes valeurs**

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d’entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	2023	2022
	\$	\$
Passifs financiers classés comme données d’entrée de niveau 3 à l’ouverture de l’exercice	13 346	4 952
Changement de contrôle à l’égard de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 8)	—	7 867
Remboursement d’une contrepartie éventuelle pour 11554891 Canada inc.	(875)	—
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	(2 404)	(2 932)
Émission d’une contrepartie éventuelle sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares (note 7)	—	3 459
Passifs financiers classés comme données d’entrée de niveau 3 à la clôture de l’exercice	<b>10 067</b>	13 346

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 30 novembre 2023 et 2022 des passifs financiers classés comme données d’entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	2023	2022
	\$	\$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	600	3 626
Option de rachat d’une participation ne donnant pas le contrôle	2 288	1 853
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	7 179	7 867
<b>Passifs financiers classés comme données d’entrée de niveau 3</b>	<b>10 067</b>	13 346

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d’autres instruments financiers aux 30 novembre 2023 et 2022. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
			<i>Retraité (note 7)</i>	<i>Retraité (note 7)</i>
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	5 389	5 389	4 560	4 560
Créances liées à des contrats de location-financement	333 706	333 706	338 776	338 776
Passifs financiers				
Dette à long terme <sup>1)</sup>	759 134	759 134	550 197	550 197

<sup>1)</sup> À l’exclusion des contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc., des frais de financement rattachés à la facilité de crédit, de l’option de vente d’une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. et de l’obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 24. Instruments financiers (suite)

#### Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

*Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement* – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

*Dettes à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2023.

#### Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et à ses créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

#### Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain (\$ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2023, 558 023 \$ US (30 novembre 2022 – 408 850 \$ US) avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable. Sur ce montant, une tranche de 194 023 \$ US (30 novembre 2022 – 214 850 \$ US) n'était pas exposée au risque de change en raison des deux swaps de devises et de taux d'intérêt (30 novembre 2022 – deux swaps) tandis que les 364 000 \$ US restants étaient exposés au risque de change (30 novembre 2022 – 194 000 \$ US).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2023 et 2022, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises étrangères :

	2023		2022	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	2 593	3 522	5 424	7 327
Débiteurs	988	1 342	463	625
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	(192)	(261)	(212)	(286)
Dettes à long terme	(364 000)	(494 385)	(194 000)	(262 055)
<b>Passifs financiers nets</b>	<b>(360 611)</b>	<b>(489 782)</b>	<b>(188 325)</b>	<b>(254 389)</b>

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 24. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de change (suite)*

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 18 031 \$ (2022 – perte de 9 416 \$) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 30 novembre 2023, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR ou les taux préférentiels, pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 757 759 \$ (2022 – 550 055 \$) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2023. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 7 578 \$ par année (2022 – 5 501 \$) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2023, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900 000 \$ (30 novembre 2022 – 900 000 \$), y compris une clause accordéon de 300 000 \$ (30 novembre 2022 – 300 000 \$) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité de crédit renouvelable sont décrites à la note 16 et à la note 19.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2023 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	147 557	147 557	147 557	—	—	—
Dette à long terme (note 19) <sup>1)</sup>	767 364	769 201	11 157	229	757 767	48
Intérêts sur la dette à long terme <sup>1)</sup>	s.o.	102 597	26 877	26 877	49 605	(762)
Obligations locatives	535 197	615 901	66 853	66 853	117 694	364 501
	<b>1 450 118</b>	<b>1 635 256</b>	<b>252 444</b>	<b>93 959</b>	<b>925 066</b>	<b>363 787</b>

<sup>1)</sup> Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

# Groupe d'Alimentation MTY inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

### 25. Informations sur le capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

- (a) Préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement au besoin;
- (b) Procurer à ses actionnaires un rendement satisfaisant; et
- (c) Conserver une certaine souplesse financière afin d'avoir accès à du capital dans le cas de nouvelles acquisitions.

La Société définit son capital comme suit :

- (a) Capitaux propres;
- (b) Dette à long terme, y compris la tranche à court terme;
- (c) Produits différés, y compris la tranche à court terme; et
- (d) Trésorerie.

La stratégie financière de la Société vise à lui permettre de conserver une structure de capital souple adaptée aux objectifs énoncés ci-dessus et de réagir aux changements du contexte économique et aux types de risques associés aux actifs sous-jacents. La Société peut investir dans des placements à plus ou moins long terme selon ses besoins éventuels de liquidités.

La Société surveille son capital en fonction du ratio d'endettement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs de ce ratio aux 30 novembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Dette	767 364	560 959
Capitaux propres	812 889	724 626
Ratio d'endettement	0,94	0,77

Le maintien d'un faible ratio d'endettement est une priorité pour préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement à un coût raisonnable pour de futures acquisitions. La Société prévoit maintenir un faible ratio d'endettement par l'utilisation continue des flux de trésorerie attendus des nouveaux établissements acquis tant aux États-Unis qu'au Canada pour réduire le niveau de sa dette à long terme.

Suivant les conditions de sa facilité de crédit renouvelable, la Société devra respecter un ratio maximal dette-BAIIA proforma de 4,00 : 1,00 à la suite d'une acquisition de plus de 150 000 \$ pour une période de douze mois après l'acquisition; de 3,50 : 1,00 par la suite et jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit, le 28 octobre 2025.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.****Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**26. Produits****Pour les exercices clos les**

	30 novembre 2023			30 novembre 2022		
	É.-U. et		TOTAL	É.-U. et		TOTAL
	Canada	International		Canada	International	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	93 703	172 834	266 537	83 860	128 968	212 828
Droits de franchise et de transfert	5 567	6 746	12 313	5 141	6 729	11 870
Produits de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	160 094	1 772	161 866	162 467	5 996	168 463
Vente de biens, y compris les produits tirés d’activités de construction	39 514	462 653	502 167	35 410	94 821	130 231
Droits abandonnés de cartes-cadeaux	393	6 337	6 730	450	5 427	5 877
Fonds promotionnels	44 981	76 503	121 484	42 394	68 890	111 284
Autres produits de franchisage	40 141	41 598	81 739	37 901	26 443	64 344
Autres	3 515	12 983	16 498	3 000	8 625	11 625
	<b>387 908</b>	<b>781 426</b>	<b>1 169 334</b>	<b>370 623</b>	<b>345 899</b>	<b>716 522</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**27. Charges d’exploitation**

	Pour les exercices clos les					
	30 novembre 2023			30 novembre 2022		
	Canada	É.-U. et International	TOTAL	Canada	É.-U. et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises vendues et loyers	17 666	146 094	163 760	15 800	36 355	52 155
Coûts des ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	143 561	314	143 875	145 534	—	145 534
Salaires et avantages <sup>1)</sup>	61 559	230 412	291 971	55 910	79 602	135 512
Autres charges liées aux établissements propriétaires <sup>2)</sup>	2 785	58 153	60 938	2 881	11 448	14 329
Frais de consultation et honoraires professionnels	7 830	12 867	20 697	7 750	12 897	20 647
Assurance et taxes	1 591	6 545	8 136	1 360	3 723	5 083
Services publics, réparations et entretien	1 990	23 567	25 557	2 003	5 077	7 080
Publicité, déplacements, repas et divertissement	4 947	14 148	19 095	3 635	6 535	10 170
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	9 037	9 037	—	8 153	8 153
Redevances	72	8 665	8 737	49	7 972	8 021
Fonds promotionnels <sup>3)</sup>	44 981	76 503	121 484	42 394	68 890	111 284
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) pour pertes de crédit attendues	2 289	904	3 193	2 320	(216)	2 104
Autres <sup>2), 4)</sup>	10 267	11 841	22 108	7 807	6 561	14 368
	<b>299 538</b>	<b>599 050</b>	<b>898 588</b>	<b>287 443</b>	<b>246 997</b>	<b>534 440</b>

1) Les salaires et avantages sont présentés déduction faite d'un crédit d'impôt à l'investissement nul (2022 – 459 \$).

2) Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la Société a commencé à présenter ses autres charges d'exploitation liées à ses établissements propriétaires dans les autres charges liées aux établissements propriétaires, afin de fournir un aperçu plus précis de ses catégories de charges d'exploitation. Par conséquent, les montants de l'exercice précédent ont été ajustés pour refléter un reclassement de 14 329 \$ entre les autres charges d'exploitation et les autres charges liées aux établissements propriétaires.

3) Les fonds promotionnels comprennent entre autres des salaires et avantages.

4) Les autres charges d'exploitation comprennent principalement d'autres frais administratifs.

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 28. Garantie

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 16 352 \$ au 30 novembre 2023 (30 novembre 2022 – 18 648 \$). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2023, la Société avait engagé 1 570 \$ (30 novembre 2022 – 1 570 \$) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux créiteurs et charges à payer.

#### 29. Passifs éventuels

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. L'estimation faite par la Société du montant lié au dénouement de ces poursuites est présentée à la note 17. Le calendrier d'éventuelles sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain.

#### 30. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien applicable au bénéfice d'exploitation avant impôt :

	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition combiné au Canada	29 145	26,5	25 486	26,5
Ajouts pour tenir compte des éléments suivants :				
Écart entre les taux d'imposition prévus par la loi au Canada et à l'étranger	(17 710)	(16,3)	(6 126)	(6,4)
Partie non imposable des gains en capital	397	0,4	505	0,5
Différences permanentes	303	0,3	3 601	3,7
Crédits engendrés et utilisés au cours de l'exercice	(3 197)	(2,9)	—	—
Pertes dans une filiale pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	370	0,3	2	—
Variation des taux de l'impôt sur le résultat différé	(10)	—	(754)	(0,8)
Ajustement apporté aux provisions de l'exercice précédent	(3 136)	(2,9)	(768)	(0,8)
Révision des estimations relatives à l'impôt exigible	(959)	(0,9)	(875)	(0,9)
Autres – montant net	258	0,3	(80)	(0,1)
Provision d'impôt sur le résultat	5 461	4,8	20 991	21,7

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 30. Impôt sur le résultat (suite)

Le tableau qui suit présente les variations de l'impôt sur le résultat différé au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022 :

	30 novembre 2022	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	Acquisition	Change	30 novembre 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :						
Immobilisations corporelles	(15 208)	1 157	—	(2 717)	(68)	(16 836)
Créances liées à des contrats de location- financement	(88 159)	1 184	—	—	(144)	(87 119)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(41 280)	(4 818)	—	—	(211)	(46 309)
Débiteurs	308	476	—	14	10	808
Coûts différés	(1 359)	726	—	—	(3)	(636)
Stocks	56	(425)	—	17	(7)	(359)
Provisions et cartes-cadeaux	24 808	(14 669)	—	(880)	(206)	9 053
Dette à long terme	(2 214)	1 421	(2 256)	(7)	(3)	(3 059)
Pertes autres qu'en capital	11 097	(11 270)	—	7 317	(110)	7 034
Pertes en capital	228	275	—	—	—	503
Immobilisations incorporelles	(206 766)	6 135	—	(41 757)	(779)	(243 167)
Charges à payer	8 994	30 470	—	5 533	594	45 591
Actifs dérivés	—	(1 777)	—	—	—	(1 777)
Produit différé	10 792	(4 692)	—	332	33	6 465
Obligations locatives	133 238	4 425	—	—	367	138 030
Autre	(145)	(1 620)	—	—	18	(1 747)
	(165 610)	6 998	(2 256)	(32 148)	(509)	(193 525)

## Groupe d'Alimentation MTY inc.

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

#### 30. Impôt sur le résultat (suite)

	30 novembre 2021	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	Acquisition	Change	30 novembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :				<i>Retraité (note 7)</i>		
Immobilisations corporelles	(4 437)	(1 527)	—	(8 905)	(339)	(15 208)
Créances liées à des contrats de location- financement	(103 487)	15 726	—	1 045	(1 443)	(88 159)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(15 267)	(25 633)	—	200	(580)	(41 280)
Débiteurs	363	(67)	—	—	12	308
Coûts différés	(1 298)	(26)	—	—	(35)	(1 359)
Stocks	58	(5)	—	—	3	56
Provisions et cartes-cadeaux	19 965	569	—	3 101	1 173	24 808
Dette à long terme	(1 255)	1 095	(491)	(1 561)	(2)	(2 214)
Pertes autres qu'en capital	78	438	—	11 719	(1 138)	11 097
Pertes en capital	—	228	—	—	—	228
Immobilisations incorporelles	(169 309)	3 867	—	(35 326)	(5 998)	(206 766)
Charges à payer	10 002	(1 389)	—	—	381	8 994
Produit différé	9 857	576	—	—	359	10 792
Obligations locatives	122 262	10 159	—	(1 257)	2 074	133 238
Autre	—	(333)	—	—	188	(145)
	(132 468)	3 678	(491)	(30 984)	(5 345)	(165 610)

Au 30 novembre 2023, des pertes autres qu'en capital s'élevant à environ 3 440 \$ (30 novembre 2022 – 2 170 \$) ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes autres qu'en capital expirent entre 2038 et 2043.

La différence temporaire déductible rattachée au change de prêts intersociétés pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élève à 1 313 \$ (2022 – 987 \$).

Aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé sur les bénéfices non rapatriés de 105 739 \$ 2022 – 80 931 \$) rattachés aux investissements dans des filiales. Ces bénéfices non rapatriés sont réinvestis dans les filiales et ne seront pas rapatriés dans un avenir prévisible.

La Société a un risque fiscal incertain lié aux périodes de pré-acquisition au cours desquelles les déclarations de revenus ont été produites par les propriétaires précédents.

#### 31. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges du fonds promotionnel. Cette information figure ci-après.

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**31. Information sectorielle (suite)**

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022.

**30 novembre 2023**

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis/International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	154 492	32 009	161 196	44 981	(4 770)	387 908	242 378	462 025	1 771	76 503	(1 251)	781 426	1 169 334
Charges d’exploitation	79 303	32 901	144 387	44 981	(2 034)	299 538	117 380	408 840	314	76 503	(3 987)	599 050	898 588
Profit (perte) du secteur	75 189	(892)	16 809	—	(2 736)	88 370	124 998	53 185	1 457	—	2 736	182 376	270 746
Actifs totaux	1 504 876	23 845	69 381	10 248	—	1 608 350	602 996	447 737	—	20 935	—	1 071 668	2 680 018
Passifs totaux	1 146 662	20 779	13 795	10 248	—	1 191 484	360 675	294 035	—	20 935	—	675 645	1 867 129

**30 novembre 2022**

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis/International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	141 127	29 353	163 141	42 394	(5 392)	370 623	182 086	89 967	5 996	68 890	(1 040)	345 899	716 522
Charges d’exploitation	71 548	29 266	145 992	42 394	(1 757)	287 443	95 463	87 319	—	68 890	(4 675)	246 997	534 440
Profit (perte) du secteur	69 579	87	17 149	—	(3 635)	83 180	86 623	2 648	5 996	—	3 635	98 902	182 082
Actifs totaux (retraité – note 7)	1 299 304	22 253	51 612	11 761	—	1 384 930	740 092	183 284	—	22 059	—	945 435	2 330 365
Passifs totaux (retraité – note 7)	957 112	21 575	10 718	11 761	—	1 001 166	298 107	284 407	—	22 059	—	604 573	1 605 739

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**32. Tableau des flux de trésorerie**

Les tableaux ci-après présentent l’évolution des passifs et des actifs découlant des activités de financement et d’investissement au cours des exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022.

	Facilité de crédit renouvelable	Coûts de financement d’emprunts	Contrats ne portant pas intérêt et retenues	Option de vente d’une participation ne donnant pas le contrôle	Contreparties éventuelles	Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2022	550 055	(2 584)	142	1 853	3 626	7 867	<b>560 959</b>
Variations découlant d’activités de financement :							
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à terme	<b>318 884</b>	—	—	—	—	—	<b>318 884</b>
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable à terme, de retenues et d’une contrepartie éventuelle	<b>(109 511)</b>	—	<b>(2)</b>	—	<b>(875)</b>	—	<b>(110 388)</b>
Paiement de frais de financement	—	<b>(157)</b>	—	—	—	—	<b>(157)</b>
Variations découlant de transactions hors trésorerie :							
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	—	<b>904</b>	—	—	—	—	<b>904</b>
Accumulation d’intérêt sur des retenues ne portant pas intérêt	—	—	<b>47</b>	—	—	—	<b>47</b>
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 24)	—	—	—	<b>435</b>	<b>(2 151)</b>	<b>(688)</b>	<b>(2 404)</b>
Change	<b>957</b>	—	<b>(2)</b>	—	—	—	<b>955</b>
Passif dérivé au titre de swaps de devises et de taux d’intérêt	<b>(2 626)</b>	—	—	—	—	—	<b>(2 626)</b>
Variations découlant d’activités d’investissement :							
Émission de retenues (note 7)	—	—	<b>1 190</b>	—	—	—	<b>1 190</b>
<b>Solde au 30 novembre 2023</b>	<b>757 759</b>	<b>(1 837)</b>	<b>1 375</b>	<b>2 288</b>	<b>600</b>	<b>7 179</b>	<b>767 364</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**32. Tableau des flux de trésorerie (suite)**

	Facilité de crédit renouvelable	Dettes à long terme liées à l’acquisition d’une entreprise	Coûts de financement d’emprunts	Contrats ne portant pas intérêt et retenues	Option de vente d’une participation ne donnant pas le contrôle	Contreparties éventuelles	Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	Total
	\$		\$	\$	\$	\$		\$
Solde au 30 novembre 2021	345 000	—	(1 395)	12 171	1 575	1 961	1 416	<b>360 728</b>
Variations découlant d’activités de financement :								
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à terme	275 626	—	—	—	—	—	—	<b>275 626</b>
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable à terme et de retenues	(67 807)	—	—	(12 407)	—	—	—	<b>(80 214)</b>
Remboursement d’une dette à long terme liée à l’acquisition d’une entreprise (note 7)	—	(33 800)	—	—	—	—	—	<b>(33 800)</b>
Paiement de frais de financement	—	—	(1 817)	—	—	—	—	<b>(1 817)</b>
Variations découlant de transactions hors trésorerie :								
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	—	—	628	—	—	—	—	<b>628</b>
Accumulation d’intérêt sur des retenues ne portant pas intérêt	—	—	—	19	—	—	—	<b>19</b>
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 24)	—	—	—	—	278	(1 794)	(1 416)	<b>(2 932)</b>
Change	(2 764)	—	—	109	—	—	—	<b>(2 655)</b>
Variations découlant d’activités d’investissement :								
Changement de contrôle de la participation dans 11554891 Canada inc. (note 8)	—	—	—	—	—	—	7 867	<b>7 867</b>
Acquisition d’une entreprise (note 7)	—	33 800	—	—	—	—	—	<b>33 800</b>
Émission d’une retenue (note 7)	—	—	—	250	—	—	—	<b>250</b>
Émission d’une contrepartie éventuelle (note 7)	—	—	—	—	—	3 459	—	<b>3 459</b>
<b>Solde au 30 novembre 2022</b>	<b>550 055</b>	<b>—</b>	<b>(2 584)</b>	<b>142</b>	<b>1 853</b>	<b>3 626</b>	<b>7 867</b>	<b>560 959</b>

**Groupe d’Alimentation MTY inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour les exercices clos les 30 novembre 2023 et 2022

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et options sur actions)

**32. Tableau des flux de trésorerie (suite)**

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont les suivantes :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
		<i>Retraité (note 7)</i>
Débiteurs	<b>(3 393)</b>	(10 187)
Stocks	<b>(1 544)</b>	(2 049)
Autres actifs	<b>(2 561)</b>	(345)
Charges payées d’avance et dépôts	<b>1 238</b>	(5 027)
Créditeurs et charges à payer	<b>(18 623)</b>	(1 321)
Provisions	<b>3 146</b>	(251)
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	<b>12 560</b>	9 368
Produits différés et dépôts	<b>1 469</b>	2 921
	<b>(7 708)</b>	(6 891)

Des éléments hors trésorerie totalisant 1 684 \$ (2022 – 164 \$) sont inclus dans le produit des cessions d’immobilisations corporelles. Les éléments hors trésorerie pour l’exercice clos le 30 novembre 2023 sont surtout liés à des engagements pris dans le cadre de la cession d’un portefeuille d’établissements propriétaires du secteur États-Unis.

**33. Événement postérieur**

**Dividendes**

Le 24 janvier 2024, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,250 \$ à 0,280 \$ par action ordinaire. Le dividende de 0,280 \$ par action ordinaire sera versé le 15 février 2024.



## RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

### SIÈGE SOCIAL

8210, route Transcanadienne  
Saint-Laurent (Québec)  
H4S 1M5, Canada  
T. : (514) 336-8885  
F. : (514) 336-9222  
[www.mtygroup.com](http://www.mtygroup.com)

### AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Computershare Trust  
Division du Canada

### CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin LLP

### ADMINISTRATEURS

Stanley Ma<sup>(1)</sup>  
Claude St-Pierre  
Eric Lefebvre  
Dickie Orr<sup>(2)</sup>  
Victor Mandel<sup>(2,3)</sup>  
Murat Armutlu<sup>(2,3)</sup>  
Suzan Zalter<sup>(3)</sup>

(1) Président du conseil

(2) Comité d'audit

(3) Comité de gouvernance, des candidatures et de la rémunération

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Éric Lefebvre  
T. : 514 336-8885  
F. : 514 336-9222  
[ir@mtygroup.com](mailto:ir@mtygroup.com)



GROUPE  
**MTY**  
GROUP

**MTYGROUP.COM**